

Jean PAPAIL et Jesús ARROYO ALEJANDRE

Les dollars de la migration mexicaine

Réinsertion et investissements des migrants internationaux



LES DOLLARS DE LA MIGRATION MEXICAINE

© L'Harmattan, 2004
ISBN : 2-7475-7662-0
EAN : 9782747576628

Jean PAPAIL
Jesús ARROYO ALEJANDRE

LES DOLLARS DE LA MIGRATION MEXICAINE

Réinsertion et investissements des migrants internationaux

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
FRANCE

Harmattan Könyvesbolt
1053 Budapest,
Kossuth L. u. 14-16
HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Degli Artisti 15
10214 Torino
ITALIE

Travail et Mondialisation
Collection dirigée par Alain Mounier

La collection *Travail et Mondialisation* des éditions l'Harmattan est éditée en association avec l'Institut de Recherche sur le Développement. Elle propose de diffuser les résultats des travaux actuels sur le travail, dans une optique de comparaison des transformations en cours dans chaque pays du monde, du Nord et du Sud. Il s'agit à la fois de rassembler le plus grand nombre d'observations réalisées dans ce domaine, mais aussi de rendre compte de l'évolution des cadres théoriques de leur analyse.

Le champ d'analyse est vaste puisqu'il recouvre aussi bien les objets de l'économie et de la sociologie du travail et de l'emploi, ceux de l'économie de la croissance, du développement et des relations internationales, ceux de l'éducation, des systèmes de solidarité et de protection sociale, ou encore des politiques publiques nationales et internationales. Pour appréhender ce champ sous différents angles, la collection est ouverte à l'ensemble des disciplines des sciences sociales et des écoles de pensée en leur sein. La présente collection a pour ambition de refléter la diversité de ces apports.

Un forum de cette nature éditoriale pour les textes longs, couplé à la revue *Economies et Sociétés* série *Développement* pour les textes courts, espère contribuer à la connaissance du sort passé, présent et futur de ceux qui travaillent et de ceux qui ne travaillent pas.

Titres parus

Sandrine MICHEL (dir.), *La mobilisation de la main d'œuvre.*
Bernard HOURS (dir.), *Solidarités et compétences idéologiques et pratiques.*
Bruno LAMOTTE (dir.), *Transformation du travail et croissance économique.*

Remerciements

Nous tenons à remercier le Consejo Nacional de Ciencia y Tecnologia (CONACYT) mexicain, qui a financé conjointement avec l'Université de Guadalajara et l'IRD, les travaux de terrain nécessaires à la réalisation de cette étude. Que soient également remerciés Fermina Robles Sotelo, démographe du DER-INESER de l'Université de Guadalajara, qui a contribué de manière importante à la réalisation de ce programme, en participant à toutes ses phases, et particulièrement à la supervision de l'enquête ; Salvador Berumen Sandoval, David Rodriguez Alvarez, Adriana Patricia Lopez Vazquez, Valérie Mary qui participèrent à la mise en forme, aux corrections et à la révision de ce livre.

Introduction

L'expansion considérable des migrations internationales du Mexique vers les États-Unis durant les 20 dernières années est l'un des éléments majeurs du processus de globalisation qui accrût l'interdépendance de ces deux économies durant cette période. Près de 10 ans après l'entrée en vigueur du traité de libre commerce (ALENA) entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, qui est censé, par l'intensification des échanges commerciaux entre les trois pays, faire converger progressivement les niveaux de vie de leurs populations, et par voie de conséquence réduire les mouvements de population entre eux, force est de constater que, tout au moins sur ce dernier plan, les perspectives sont fort éloignées de la réalité. Si les échanges commerciaux entre le Mexique et son voisin nord-américain ont été multipliés par 2,3 depuis une dizaine d'années, et sont nettement favorables au pays du Sud, les flux migratoires au départ du Mexique – qui ne faisaient pas partie des négociations de l'ALENA – se sont également fortement accrus durant cette période. Le Mexique représente en 2001 près de 10 % du commerce extérieur des États-Unis, tandis que ce dernier absorbe 71 % des exportations mexicaines, ce qui illustre la vulnérabilité mexicaine – dont l'appareil productif fut progressivement réorienté vers le secteur exportateur depuis le début des années 1980 – aux cycles économiques de son puissant voisin. Le produit intérieur brut mexicain ne représente qu'environ 6 % du produit intérieur brut nord-américain en 2002. Ce rapport est comparable à celui du Maroc et de l'Espagne ou à un moindre degré à celui de la Pologne et de l'Allemagne, groupes de pays frontaliers

confrontant également des populations aux niveaux de vie très différents, mais ne produisant pas (ou pas encore) des déplacements de population de cette ampleur (Moré, 2003). Avec 281 millions d'habitants au début de ce siècle, les États-Unis ont un produit intérieur brut par habitant en parité de pouvoir d'achat, 3,8 fois plus élevé (et 5,6 fois en termes nominaux) que le Mexique avec ses 98 millions d'habitants, ce qui représente un puissant facteur de mobilisation de populations d'un territoire à un autre.

La très forte fécondité mexicaine des années 1950-70 a pratiquement quadruplé la population de ce pays entre 1950 et 2000 (de 26 millions à 98 millions). La transition démographique en voie d'achèvement, avec la réduction de la fécondité à partir des années 1970 (le nombre moyen d'enfants par femme passe de 6,8 à 2,5 entre 1970 et 2000), a permis de ralentir le taux de croissance démographique de 3,3 % durant les années 1960 à 1,5 % à la fin des années 1990, mais l'inertie accumulée, bien qu'entamée par la ponction migratoire, a accru l'effectif moyen d'une génération de près de 1 million d'individus entre 1960 et 2000 (de 1 140 000 à 2 000 000). Bien que la période actuelle puisse être considérée comme bénéfique en termes démographiques (phase de « bonus » démographique, qui réduit la charge sociale pesant sur les actifs, en gonflant le poids relatif de la population d'actifs par rapport aux populations de jeunes et de vieux), l'économie mexicaine doit à l'heure actuelle absorber des cohortes annuelles d'environ 1 200 000 nouveaux entrants sur son marché du travail. Or la croissance économique, extrêmement forte et soutenue durant les années 1950-70 (période dite du « miracle mexicain »), avec des taux annuels de 6-7 %, s'est effondrée au début des années 1980 avec la crise de la dette, et ne s'élève plus qu'à 2,5 % en moyenne depuis une vingtaine d'années, rythme insuffisant pour que le secteur moderne de l'économie puisse absorber

l'offre de travail des générations entrant sur le marché du travail. Durant ces 50 dernières années, le processus d'urbanisation s'est par ailleurs intensifié, de sorte qu'en 2000, près 75 % de la population mexicaine résidait dans des centres urbains de plus de 2 500 habitants.

La dégradation des salaires réels au Mexique depuis la fin des années 1970 (le salaire minimum a perdu, entre 1981 et 1999 près de 80 % de son pouvoir d'achat, tandis que la rémunération moyenne réelle dans l'industrie manufacturière est légèrement inférieure en 2000, à ce qu'elle était en 1992) malgré une légère récupération durant les années 1996-2000, l'élévation général du niveau d'éducation féminin, la baisse de la fécondité accélèrent la participation de la population féminine aux activités économiques. On assiste donc depuis une vingtaine d'années à un développement considérable du secteur informel (entre 50 et 60 % de la main-d'œuvre salariée travaillait dans des entreprises de moins de 6 personnes durant les années 1990, selon les enquêtes emploi), et notamment de l'auto-emploi, et des migrations internationales à destination des États-Unis dont l'expansion économique nécessite, dans de nombreux secteurs (agriculture, industrie, services, restauration-hôtellerie), la disponibilité d'une main-d'œuvre peu qualifiée et bon marché que lui fournissent les pays latino-américains, et plus particulièrement le Mexique. Le salaire moyen que les migrants mexicains perçoivent dans le pays voisin y est 5 à 6 fois plus élevé que le salaire moyen sur leur lieu d'origine, et constitue un puissant facteur d'attraction pour cette main-d'œuvre peu rémunérée et souvent sous-employée dans son pays d'origine. La constitution et la consolidation de réseaux migratoires durant plus d'un siècle de mouvements transfrontaliers contribuent par ailleurs à alimenter les flux à destination des États-Unis.

L'émigration mexicaine se dirige presque exclusivement (98 % des flux) vers les États-Unis. Les

déplacements de population entre les deux pays ont des racines historiques profondes et complexes depuis l'amputation d'une partie des territoires du nord mexicain (Californie, Arizona, Nouveau Mexique, Nevada, Utah et Texas), qui furent rattachés aux États-Unis au milieu du XIX^e siècle. Le développement de fronts pionniers agricoles, la construction d'infrastructures (chemin de fer) dans cette région nécessita l'emploi de contingents importants de main-d'œuvre mexicaine dès la seconde moitié du XIX^e siècle. La première guerre mondiale et la révolution mexicaine du début du XX^e siècle, contribuèrent à développer des courants migratoires originaires en grande partie de la région du centre-ouest mexicain. Les besoins de main-d'œuvre dans le secteur minier (charbon, cuivre), dans les centres sidérurgiques, le conditionnement dans l'industrie agroalimentaire (Chicago), dans l'agriculture californienne, texane etc., impulsèrent également les mouvements de main-d'œuvre vers les États-Unis.

Depuis la seconde guerre mondiale, deux événements majeurs ont ponctué l'histoire des migrations mexicaines vers les États-Unis. Le premier, le programme *bracero* qui résulte d'un accord bilatéral, signé entre les deux pays à l'initiative des États-Unis en 1942, fut destiné à fournir une main-d'œuvre mexicaine temporaire essentiellement dans l'agriculture, pour remplacer la main-d'œuvre nord-américaine mobilisée dans les différents conflits qui s'ensuivirent. Cet accord, qui organisait la migration dans un cadre légal et temporaire, mobilisa durant 22 ans près de 5 millions de travailleurs mexicains. Le second est constitué par une loi (*Immigration Reform and Control Act (IRCA)* ou loi Simpson-Rodino) votée en 1986 par le congrès nord-américain, qui permit d'une part de régulariser la situation de quelques 2,3 millions de travailleurs mexicains en situation illégale aux États-Unis, et d'autre part de renforcer le contrôle

de la frontière entre les deux pays, et d'enrayer la croissance des flux migratoires clandestins. Ces deux événements ont marqué le passage progressif d'une migration généralement temporaire à une migration qui combine ces mouvements temporaires avec une composante de plus en plus importante de migrations de longue durée ou d'installation définitive aux États-Unis, renforcée par le durcissement de la politique migratoire nord-américaine à partir de l'entrée en vigueur de l'ALENA au début des années 1990, et par la modification de la constitution mexicaine à la fin de cette même décennie, qui autorisait la double nationalité. Cette modification progressive peut entraîner des conséquences non négligeables à long terme sur les transferts monétaires réalisés par les migrants vers le Mexique.

Au recensement nord-américain de 2000, la population née au Mexique s'élevait à 7,8 millions (soit environ 8 % de la population du Mexique cette année-là), tandis que la population d'origine mexicaine représentait 20,6 millions d'individus (soit 58,5 % des hispaniques aux États-Unis). Les hispaniques, dont la population d'origine mexicaine forme la majeure partie, sont devenus la première minorité (12,5 % de la population), devant les noirs américains, des 281 millions d'habitants des États-Unis.

Après environ 30 ans d'inactivité en terme de politique migratoire, le gouvernement mexicain, à la suite de la crise économique de 1994-95, prend l'initiative d'engager le dialogue avec son homologue nord-américain, pour tenter de réguler les flux migratoires et en tirer un bénéfice mutuel pour les deux pays (Alba, 2002). Les discussions entamées en 2000 semblaient pouvoir déboucher sur un accord entre les deux gouvernements, principalement en ce qui concerne la régularisation de quelques 3,5 millions de travailleurs en situation irrégulière et la mise en place d'un nouveau programme de travailleurs temporaires. Les événements du

11 septembre 2001 les ont interrompues du fait des nouvelles priorités de la politique nord-américaine centrées sur les problèmes de sécurité.

Diverses théories, dont aucune n'est entièrement satisfaisante dans l'explication des mouvements migratoires, permettent d'éclairer ces processus. Nous n'en donnerons ici qu'un bref aperçu. La plus ancienne, la théorie néo-classique (Lewis, 1954 ; Ranis et Fei, 1961 ; Todaro et Marusko, 1987) permet de replacer dans un cadre général au niveau macroéconomique les mouvements migratoires dans des déséquilibres régionaux entre l'offre et la demande de travail et les différences salariales qui y sont associées. Elle est complétée au niveau microéconomique (Todaro, 1969 et 1976) par les prises de décision individuelle des acteurs à partir d'un calcul coût-bénéfice de la migration. La nouvelle économie des migrations (Stark et Bloom, 1985 ; Taylor, 1986) remet en question certains éléments de la théorie néo-classique, en déplaçant les décisions migratoires des individus aux groupes familiaux ou communautaires, dans une perspective de diversification des sources de revenus et de minimisation des risques économiques. La migration internationale peut apparaître aussi dans ce cadre, comme une stratégie d'accumulation de ressources visant à se substituer à l'emprunt interne (inexistant ou inaccessible) pour la réalisation d'investissements productifs. Les transferts monétaires permettent également de réduire dans les groupes bénéficiaires, les désavantages comparatifs (ou privations relatives) par rapport à un groupe social de référence. La théorie des systèmes mondiaux, historico-structurelle, ou théorie de la dépendance (Furtado, 1965 ; Cardoso et Faletto, 1969 ; Gunder, 1969 ; Singer, 1971 ; Baran, 1973 ; Wallerstein, 1974 ; Braudel, 1981 et 1982 ; Portes et Walton, 1981, Massey, 1988) met l'accent sur les phénomènes de reproduction des inégalités régionales produits par

l'expansion des systèmes capitalistes des pays les plus avancés qui déstructurent les économies des sociétés traditionnelles et « libèrent » une main-d'œuvre susceptible de se déplacer. Les investissements étrangers détruisent souvent les tissus industriels locaux non compétitifs, et produisent des mouvements migratoires. D'un autre côté, la mondialisation crée des liens matériels, idéologiques, culturels, militaires entre pays d'origine des multinationales et pays où s'installent leurs entreprises filiales, qui alimentent les flux migratoires vers les pays du centre. Dans la théorie des marchés segmentés (Piore, 1979), la migration internationale est générée par la demande intrinsèque de force de travail par les sociétés industrielles modernes, qui nécessitent une main-d'œuvre peu qualifiée et bon marché dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, abandonnés par la main-d'œuvre nationale plus qualifiée, syndicalisée, peu disposée à accepter de bas salaires. La main-d'œuvre provenant de pays à bas salaires remplace ainsi les migrants internes provenant du rural, les femmes et adolescents qui délaissent ces activités et investissent peu à peu d'autres branches d'activité, avec des qualifications et des salaires plus élevés. La théorie des réseaux migratoires (Choldin, 1973) les présente comme un ensemble de liens interpersonnels qui connectent les migrants avec d'autres migrants qui les précédèrent, et avec des non-migrants dans les zones d'origine et de destination à travers des relations de parenté, d'amitié ou d'origine géographique. Ces réseaux accroissent les possibilités de déplacements internationaux en permettant une réduction des coûts et des risques liés à ces mouvements. Ces connexions constituent une forme de capital social (Massey, Alarcon, Durand, Gonzalez, 1987), qui permet d'accéder à diverses formes de capital financier (emplois, salaires plus élevés, coût de passage, etc.). Finalement la théorie de la causalité accumulée (Myrdal,

1957 ; Mines, 1984) soutient qu'avec le temps, la migration internationale tend à s'auto-entretenir, de sorte qu'elle peut provoquer des déplacements additionnels, par les impacts que provoquent les migrants eux-mêmes dans leurs régions d'origine (investissements et pressions sur les terres et les logements, provoquant de l'inflation, modifications des valeurs et des perceptions culturelles, etc.).

La contrepartie des flux migratoires s'exprime principalement par les transferts monétaires (les *remesas* familiales essentiellement), qui représentent l'épargne réalisée par les travailleurs migrants, et envoyés à leur famille sur les lieux d'origine. En 2002, le BID (*Banco Interamericano de Desarrollo*) estimait qu'environ 1/3 des transferts monétaires mondiaux (103 milliards de dollars) réalisés par les travailleurs migrants vers leurs pays d'origine, se dirigeaient vers l'Amérique du Sud et les Caraïbes. Près de 10 % de ces transferts (10,5 milliards de dollars) sont captés par le Mexique, qui est devenu le 2^e récepteur de *remesas* au niveau mondial, derrière l'Inde et devant la Turquie. Les trois régions constituées par l'Amérique centrale (Nicaragua, El Salvador, Guatemala, Honduras, Belize essentiellement), les pays caribéens et les pays andins reçoivent actuellement chacune environ 5,5 milliards de dollars par an. Ces transferts sont supérieurs à l'aide officielle pour le développement et sont comparables aux montants des investissements directs étrangers. Ils représentent déjà actuellement entre 15 et 30 % des produits intérieurs bruts de certains pays (Nicaragua, Haïti, Guyana, El Salvador). Les *remesas* mexicaines, qui ont quadruplé entre 1990 (2,5 milliards de dollars) et 2002 (environ 10,5 milliards de dollars¹) représentent quant à elles

¹ En réalité ces chiffres sont surestimés car ils incluent des transferts réalisés par les quelques 600 000 citoyens nord-américains résidant au Mexique, et des transferts représentant des contreparties de ventes et rémunérations de biens et services.

près de 1,6 % de son PIB en 2002, mais autour de 5 % du PIB régional dans le centre-ouest qui est traditionnellement le plus grand fournisseur de main-d'œuvre du pays à l'économie nord-américaine. En 2002, les quelques 10,5 milliards de dollars de *remesas* constituaient l'une des principales sources de devises du Mexique, avec les exportations pétrolières (13 milliards), les recettes touristiques (7 milliards), et les investissements directs étrangers (13 milliards).

Environ 5 % des ménages mexicains perçoivent des *remesas*, mais ils sont près de 9 % dans la région du centre-ouest (Jalisco, Zacatecas, Guanajuato, Michoacan). Elles représentent en moyenne environ 40 % des ressources monétaires des ménages qui en bénéficient, mais dans 30 % des cas, elles constituent l'unique ressource de ces ménages, ce qui illustre l'importance de ces transferts pour la reproduction de nombreuses familles sur les lieux d'origine.

Les pouvoirs publics manifestent depuis quelques années un intérêt croissant pour ces ressources externes, dont elles cherchent à canaliser une partie plus importante vers des investissements productifs créateurs d'emplois. Au-delà des actions entreprises pour réduire les coûts jusqu'alors anormalement élevés de ces transferts (autour de 15 % en commissions et frais divers de change dans le mode électronique qui est devenu largement prépondérant depuis le milieu des années 1990), et des bonifications apportées par les différents échelons du pouvoir politique (commune, État, Fédération) aux transferts sociaux (programmes 3 dollars pour 1 dollar transféré) réalisés par les associations de migrants au bénéfice de leur communauté, pour en accroître les effets locaux, il s'agit de favoriser la création d'entreprises individuelles ou coopérativistes. Le gouvernement mexicain en coopération avec des organismes internationaux (FOMIN-BID, OIT), cherche également à promouvoir la participation de ses ressortissants résidant aux États-Unis dans

l'élaboration et la réalisation de projets d'investissements productifs pour impulser le développement économique et social des communautés d'origine. Actuellement des projets-pilotes binationaux sont en cours d'élaboration dans les secteurs de la production et de l'exportation de produits « ethniques » ou « nostalgiques » (alimentation, meubles, artisanat, vêtements, etc.) vers les milieux mexicains aux États-Unis.

Deux positions s'affrontent actuellement sur l'impact des *remesas* dans les économies locales. L'une (le modèle de dépendance) se focalise sur les coûts socio-économiques de la migration, l'exacerbation des inégalités créées par les *remesas* entre groupes récepteurs et groupes non bénéficiaires, ce qui réalimenterait l'émigration, sur le poids de la consommation improductive (fêtes et autres obligations sociales et communautaires), et sur l'accroissement de la dépendance à l'égard de ces ressources. Ce modèle correspond au fonctionnement de nombreuses communautés rurales, mais ne semble pas s'appliquer aux aires urbaines. Le second modèle, dit développementaliste, correspond sans doute mieux aux populations migrantes d'origine urbaine. Il met l'accent sur la croissance économique impulsée par les transferts monétaires, aussi bien par l'effet multiplicateur provoqué par l'injection de ces ressources dans les économies locales (soutien et élargissement de la demande de biens et services), que par les investissements directs (créations d'emplois, expansion de la base des revenus).

C'est dans ce contexte, marqué par un net accroissement des réinstallations « définitives » de migrants internationaux dans la région du centre-ouest mexicain dans les années 1990 – qui ne sont que le reflet de l'expansion des flux d'émigration vers les États-Unis des années 1980 et 1990 – particulièrement dans les villes moyennes, que fut réalisé ce programme de recherche sur les modalités de

réinsertion des migrants internationaux sur leurs lieux d'origine, mené conjointement par l'Institut d'études économiques et régionales (INESER) de l'Université de Guadalajara (Mexique) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD, France) durant les années 1999-2002. Ce travail fut réalisé principalement à partir d'une enquête menée auprès de 5 771 migrants internationaux provenant des États-Unis et réinstallés sur leur lieu d'origine entre les années 1960 et l'an 2000, à l'issue de cycles migratoires de travail de plusieurs années dans le pays voisin. Il traite principalement des trajectoires professionnelles des migrants internationaux, de leurs transferts monétaires et de leur utilisation, et des modalités de leur réinsertion professionnelle sur leur lieu d'origine.

Chapitre 1

Le contexte socio-économique

Durant la seconde moitié du XX^e siècle, l'évolution de l'économie mexicaine et la croissance démographique accélérée contribuèrent à l'impulsion continue des flux migratoires internationaux, surtout durant les deux dernières décennies. Bien que les séquences des cycles économiques et des vagues migratoires ne coïncident pas toujours – du fait de l'interférence des modifications apportées aux politiques migratoires – la situation économique revêt une grande importance dans la mobilité de la force de travail.

L'évolution de l'économie et de l'émigration internationale

On situe généralement l'étape initiale de l'émigration mexicaine vers les États-Unis dans les années 1880, avec la jonction à El Paso à la frontière texane, des réseaux ferroviaires mexicain et nord-américain, qui facilita dès lors les déplacements des migrants. Cette première phase, qui dure jusqu'à la fin des années 1910, se caractérise dans les États du centre-ouest mexicain (figure 1) traversés par cet axe ferroviaire, par le recrutement d'une main-d'œuvre basé sur les relations familiales et d'amitié pour former des équipes de travailleurs dans l'agriculture, la construction et l'entretien des lignes de chemin de fer, principales activités économiques de l'époque (Durand et Massey, 2003). Une bonne partie de

l'émigration mexicaine était alors constituée par des groupes familiaux qui bénéficiaient souvent de prestations (logement, terres de cultures) fournies par les entreprises qui les employaient. L'État du Texas concentrait la majeure partie des flux, avant d'en redistribuer une partie sur le reste du territoire nord-américain (Gamio, 1969). La révolution mexicaine des années 1910 provoqua le déplacement de cohortes de réfugiés vers le pays frontalier. L'entrée en guerre des États-Unis qui se traduisit par l'envoi de troupes en Europe lors du premier conflit mondial, produisit de son côté un appel de main-d'œuvre de remplacement. Cette époque fut suivie, en 1921, en 1929-32 et 1939 de déportations massives de travailleurs mexicains, lors des crises économiques qui affectèrent les États-Unis. On estime par exemple que furent déportés environ 500 000 Mexicains lors de la grande dépression des années 1930 (Carreras, 1974). Ce fut d'ailleurs à cette époque (1924) que fut créée la patrouille frontalière nord-américaine chargée de contrôler les 3 200 kilomètres de frontière avec le Mexique. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, le Mexique de son côté avait une politique dissuasive en matière d'émigration, le pays étant considéré comme sous-peuplé (14,3 millions en 1921 et 20 millions en 1940) en regard de son étendue et de ses ressources.

La participation des États-Unis au second conflit mondial, et la mobilisation des troupes nord-américaines sur les divers théâtres d'opération, conduisirent son gouvernement à proposer à son homologue mexicain un accord bilatéral de fourniture de main-d'œuvre temporaire pour remplacer celle qui était mobilisée sur les fronts. Cet accord (le programme *bracero*) fut signé en 1942 et reconduit jusqu'en 1964. Durant ces 22 années, environ 5 millions de travailleurs mexicains se déplacèrent temporairement aux États-Unis, essentiellement dans l'agriculture. Ces contrats

s'adressaient généralement à de jeunes adultes masculins d'origine rurale.

Figure 1. Division administrative (États) du Mexique



Sur le plan économique, depuis la fin des années 1940 jusqu'au milieu des années 1970, le Mexique vit une période de « développement stabilisateur » (Mattar, 2003) qui équivaut à la période des « trente glorieuses » en Europe occidentale. C'est une longue période de stabilité macroéconomique, avec un niveau d'inflation relativement faible (inférieur à 10 %), un taux de change stable, une forte croissance de l'investissement, des revenus, de la consommation et de la productivité. Durant cette période, le taux de croissance moyen du PIB mexicain se situe entre 6 et 7 % par an, tiré essentiellement par l'industrie manufacturière du modèle de substitution des importations. Mattar (2003,

p. 1) signale que *« la politique économique menée durant cette période promouvait le développement à travers une participation active de l'État dans le processus de formation du capital, des investissements dans des infrastructures et des secteurs considérés comme stratégiques (pétrole, électricité), et en matière industrielle à travers des mécanismes de protection commerciale, la mise en œuvre de programmes sectoriels de développement, de subventions, de stimulations fiscales et de crédits préférentiels. Cependant, du fait de cette protection, l'appareil productif perdit de sa compétitivité et l'insertion internationale de l'économie mexicaine fut relativement faible »*. La détérioration des prix relatifs agricoles, et l'inégalité croissante des niveaux de développement socioéconomique entre aires urbaines et rurales ont alimenté les flux migratoires à destination des États-Unis, mais on peut supposer que la mobilité sociale que permettait la croissance économique du moment, et la très forte expansion des flux migratoires internes du rural vers les aires urbaines, ont limité durant cette période les flux d'émigration internationale. L'épuisement du modèle de développement bâti sur la substitution d'importations se manifeste en 1976 avec la dévaluation du peso mexicain après deux décennies de stabilité de la monnaie. Le protectionnisme et les subventions empêchèrent le développement de branches industrielles compétitives orientées vers l'exportation. Les dépenses publiques excessives, les politiques populistes des fins de mandat présidentiels, produisirent une dette externe démesurée et une crise de la balance des paiements conduisant à la dévaluation, à l'inflation comme stratégie d'épargne forcée, et à la réduction des salaires réels. Ces crises devinrent dès lors récurrentes (1982, 1986, 1994).

La décision du gouvernement nord-américain de mettre fin au programme *bracero* en 1964 se traduisit par un

développement progressif de l'émigration clandestine aux États-Unis qui devint la principale composante des flux (Canales, 1999c, p. 40), et qui s'accroît à la fin des années 1970 avec la série de crises qui ponctuent l'évolution de l'économie mexicaine durant les décennies 1980 et 1990. En 1965, l'INA (*Immigration and Nationality Act*) abolit le système de quotas migratoires en vigueur depuis 1921 qui favorisait les flux mexicains, de sorte que le Mexique perd son statut privilégié en termes de nombre de visas annuels, et relève dès lors de la réglementation générale des permis de séjour. Le Mexique se lance alors, dès la fin du programme *bracero*, dans le développement d'un programme d'implantation de *maquiladoras* (usines d'assemblage généralement à capitaux étrangers en zones franches) tout au long de sa frontière nord, afin de peupler cette région et d'offrir une alternative aux flux d'émigrants internationaux. Sur le plan de la politique migratoire mexicaine, cette nouvelle période qui s'ouvre en 1965 et qui durera une trentaine d'années, est souvent appelée « politique de non politique » (Alba, 2002), ou de « laissez-faire ». Les réseaux sociaux transnationaux constitués et développés durant les décennies antérieures jouent alors un rôle de plus en plus important dans l'expansion de la migration internationale (Durand, 2000, p. 253).

Au milieu des années 1980, le sentiment croissant d'une perte de contrôle de la frontière sud (le nombre de Mexicains recensés aux États-Unis passe de 800 000 en 1970 à 2,2 millions en 1980 et 4,3 millions en 1990) conduit le gouvernement nord-américain à promulguer l'*Immigration Reform and Control Act* (IRCA ou loi Simpson-Rodino), qui permet d'une part de régulariser la situation d'environ 2,3

millions de Mexicains en situation irrégulière¹ entre 1986 et 1991, et d'autre part de renforcer le contrôle de la frontière, et de sanctionner les employeurs utilisant de la main-d'œuvre clandestine (disposition peu utilisée en réalité). Cette loi marque un tournant dans les relations migratoires entre les deux pays, dans la mesure où en octroyant la résidence légale permanente à un nombre considérable de migrants (avec le corollaire des regroupements familiaux ultérieurs), elle rompt le modèle migratoire qui prévalait jusqu'alors, qui était fondé surtout sur la migration temporaire (Durand, 1998). Le tableau 1 illustre bien cette rupture créée par l'IRCA, dans l'évolution du nombre de visas de résidents permanents.

À partir de 1982 le Mexique, sous la pression des institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale) change de politique économique et adopte un nouveau modèle orienté vers l'extérieur. Le gouvernement privatise des entreprises publiques, fait rentrer le pays dans le GATT, ouvre l'économie sur l'extérieur en réduisant les droits de douane, en éliminant des droits d'importation, des licences et d'autres instruments protectionnistes, de sorte qu'en 1988, l'économie mexicaine s'est convertie en l'une des économies les plus ouvertes au monde (Mattar, 2003, p. 4). La mise en place du traité de libre échange (NAFTA ou ALÉNA) entre les États-Unis, le Canada et le Mexique en 1994 consolide ce modèle centré sur les exportations. Il est indéniable qu'à la fin des années 1990 le Mexique soit devenu le plus grand exportateur de l'Amérique latine et l'un des 10 premiers exportateurs mondiaux. Ses exportations (dont près des trois quarts sont actuellement dirigées vers les États-Unis) ont été

¹ Ce processus se décompose en une amnistie (LAW) pour les migrants ayant travaillé au moins 5 ans aux États-Unis depuis 1982, une amnistie réduite (SAW, RAW) ou programme de travailleurs agricoles spéciaux, une extension aux Mexicains du programme de travailleurs temporaires (visas H2A) créé pour les travailleurs caribéens à la demande du secteur agricole de la côte Est.

multipliées par 6,5 entre 1980 et 1998, et dans cet ensemble, celles provenant des *maquiladoras* furent multipliées par 21 durant la même période (les exportations de ces usines d'assemblage représentent à l'heure actuelle près de la moitié des exportations manufacturières mexicaines).

Tableau 1. L'émigration mexicaine aux États-Unis (visas de résidents permanents) par période, et évolution de quelques indicateurs économiques mexicains.

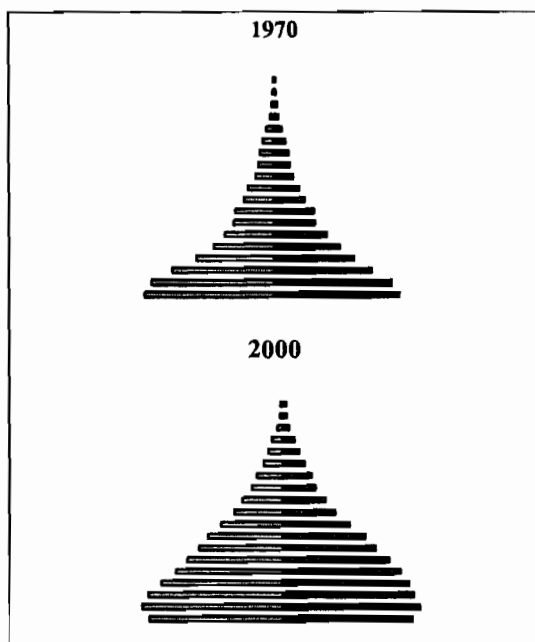
Périodes	Visas de résidents* permanents en milliers	Croissance moyenne du PIB par tête (%)	Taux de change moyen pesos/dollar
1911-1920	219,0		
1921-1930	459,3		
1931-1940	22,3	21,4 (1935-40)	
1941-1950	60,6	18,1 (1941-46)	
1951-1960	299,8	21,1 (1953-58)	
1961-1970	453,9	18,2 (1965-70)	12,5
1971-1980	640,3	20,5 (1971-76)	16,9
1981-1990	1 655,8	-10,8 (1977-82)	1 046,9
1991-2000	2 653,7	12,5 (1988-99)	6 270,0

Sources : * US Department of Justice, *2000 statistical yearbook of the Immigration and Naturalization Service*, OCDE, 2003.

Les décennies 1980 et 1990 furent marquées par une réduction des salaires réels (le pouvoir d'achat du salaire minimum a chuté d'environ 80 % entre 1981 et 1999), une augmentation du chômage structurel et du sous-emploi, et un développement important du secteur « informel ». Malgré une forte baisse de la fécondité depuis une trentaine d'années – le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 6,8 en 1970 à 2,4 en 2000 – qui a considérablement freiné le taux de croissance de la population mexicaine (de 3,3 % à 1,5 % entre le début des années 1970 et la fin des années 1990), l'inertie démographique a fortement accru les effectifs des

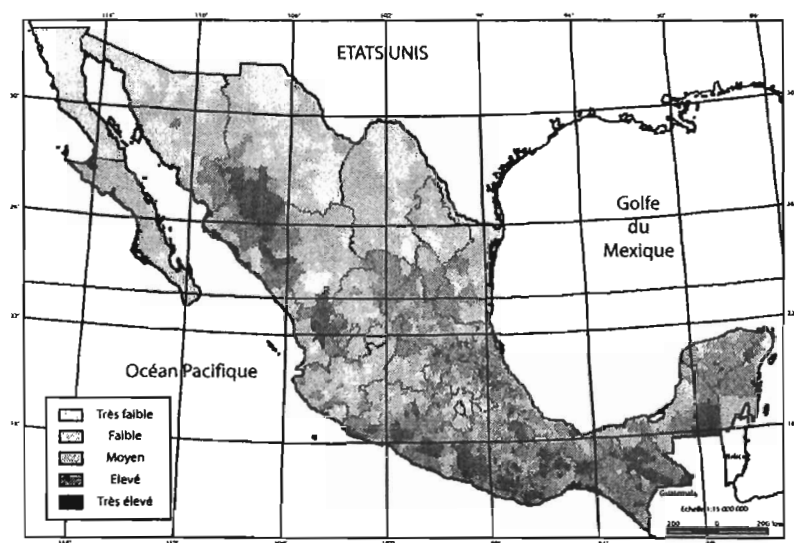
cohortes en âge d'entrer sur le marché du travail (figure 2). L'effectif moyen d'une génération à l'âge de 20 ans est en effet passé de 1 240 000 à la fin des années 1970 à près de 2 000 000 au tournant du XXI^e siècle. Actuellement la demande annuelle nette de nouveaux emplois est d'environ 1 200 000 postes, demande largement supérieure aux capacités d'absorption du secteur « formel » de l'économie. La proportion de ménages urbains vivant en dessous du seuil de pauvreté est par ailleurs restée pratiquement constante entre 1984 (28 %) et 2000 (27 %).

**Figure 2. Pyramides de la population mexicaine
1970 et 2000**



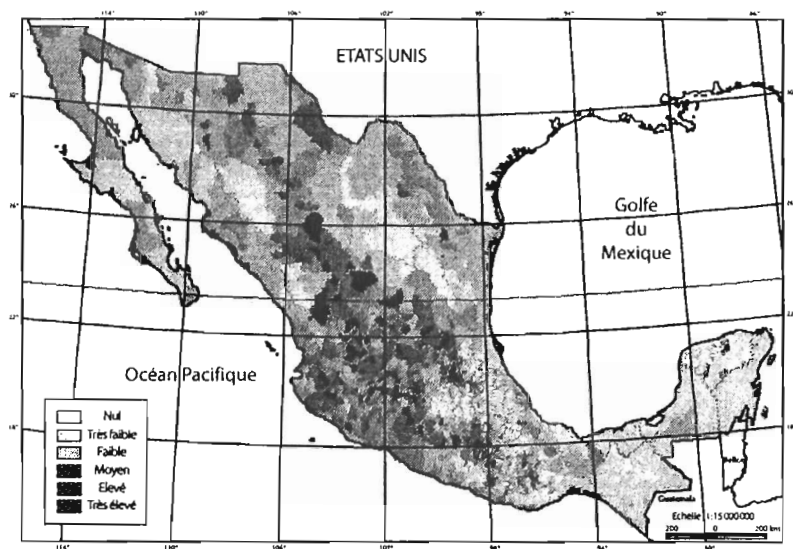
La marginalité sociale ne s'est pas résorbée dans de nombreuses régions (figure 3). Elle est encore particulièrement élevée dans les régions centrale et méridionale du pays, essentiellement dans les zones rurales. Bien qu'il n'y ait pas de corrélation importante entre les régions à marginalité élevée et celles de forte tradition migratoire aux États-Unis, de nouvelles régions, plus pauvres, se sont incorporées aux flux d'émigration (figure 4), depuis une quinzaine d'années dans les États de Puebla, Veracruz, Oaxaca, Tlaxcala et Hidalgo.

Figure 3. Distribution des communes selon leur degré de marginalité, 2000



Source : estimations du Conseil national de la population (CONAPO) à partir des résultats du XII^e recensement de la population et du logement, 2000.

Figure 4. Intensité migratoire aux États-Unis par commune, 2000



Source : estimations du CONAPO à partir des résultats du XII^e recensement de la population et du logement, 2000.

En résumé, on peut considérer que depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à la fin des années 1970, le profil sociodémographique et professionnel des migrants internationaux a peu varié : il s'agissait d'une population majoritairement jeune, masculine, d'origine rurale, et qui était employée aux États-Unis principalement dans des activités agricoles (Alvarez et Gonzalez, 2002, p. 25). C'est à partir des années 1980 que l'on décèle des modifications dans ce profil (Canales, 1999c, p. 135) quand les flux d'origine urbaine deviennent peu à peu prépondérants. Selon les estimations du Conseil national de la population (CONAPO), parmi la population d'origine mexicaine résidente aux États-Unis en 2000, 8,5 millions étaient nés au Mexique, 7 millions

étaient nés aux États-Unis de parents mexicains, et 7,4 millions se reconnaissaient d'origine mexicaine (2^e génération ou plus). L'ensemble représentait 8,2 % de la population des États-Unis (tableau 2). Les flux nets annuels d'émigration, selon cette même source, s'élevaient à environ 27 000 durant les années 1960, environ 140 000 durant la décennie suivante, et sont estimés à près de 310 000 en 2000 (tableau 3).

Tableau 2. Distribution de la population d'origine mexicaine aux États-Unis en 2000.

	Effectifs	%
Population totale des États-Unis	281 421 906	100
Population d'origine mexicaine	22 954 617	8,2
dont nés au Mexique	8 526 688	3,0
nés aux E.U de parents mexicains	7 029 457	2,5
seconde génération et plus	7 398 472	2,6

Source : estimations du CONAPO à partir des résultats de *Current Population Survey (CPS)*, mars 2000, *U.S. Census Bureau*.

Jusqu'aux années 1990, la région du centre-ouest mexicain (États de Jalisco, Guanajuato, Michoacan, Zacatecas : figure 4) fournissait la majeure partie des flux migratoires internationaux (tableau 3). On assiste depuis à un rééquilibrage progressif, avec l'accroissement des flux provenant du centre du pays (États de Mexico, Veracruz, Puebla, Guerrero). En 2000, la quasi-totalité (96 %) des 2 443 communes mexicaines participait à des degrés divers (migrants actuels, ex-migrants, perception de *remesas*) au processus migratoire.

Tableau 3. Principaux États d'origine des flux de migrants aux États-Unis, 1987-2000, selon diverses sources (%).

	Population en 2000	IRCA 1987	Recensement 2000	Remesas 2000
Région du centre-ouest				
Guanajuato	4 663 032	7,4	11,8	7,4
Jalisco	6 322 002	20,0	10,5	12,0
Michoacan	3 985 667	14,3	10,9	9,8
Zacatecas	1 353 610	8,0	4,8	3,5
Sous-total	16 324 311	49,7	38,0	32,7
Région du centre				
Mexico	13 096 086	1,7	6,7	6,2
Guerrero	3 079 649	4,7	5,5	5,4
Puebla	5 076 686	2,0	4,3	3,2
Veracruz	6 908 975	0,5	5,7	3,8
Sous-total	28 161 396	9,9	22,2	18,6
Autres régions	52 997 707	40,4	39,8	48,7
Total	97 483 412	100,0	100,0	100,0

Sources : IRCA : régularisation des migrants en situation irrégulière aux États-Unis.

Recensement et remesas 2000, INEGI, échantillon de 10 % du recensement.

Selon le CONAPO, la proportion de ménages qui eurent un ou plusieurs membres migrant aux États-Unis durant les années 1995-2000 atteignait 12,2 % dans l'État du Zacatecas, 9,6 % dans le Guanajuato et 6,5 % dans le Jalisco. Dans cette région traditionnelle de migration (en y ajoutant les États de Durango, Michoacan et Nayarit), 37 % des ménages ont un membre qui travaille aux États-Unis en 2000, ou qui a eu une expérience migratoire dans ce pays dans le passé. Cette proportion s'élève à 20 % au niveau national.

La distribution des migrants mexicains sur le territoire nord-américain s'est sensiblement modifiée (tableau 4) depuis la fin de la seconde guerre mondiale, avec l'extraordinaire

croissance économique de la Californie, qui a drainé dès lors et jusqu'au début des années 1990 une part de plus en plus importante des flux, au détriment du Texas. En 1990, le PIB par habitant de la Californie représentait 10 fois celui du Mexique (Lowental et Burgess, 1993), tandis que son PIB total était 3,6 fois supérieur, malgré une population 2,7 fois moindre (respectivement 29,8 millions et 81,2 millions d'habitants).

Tableau 4. Distribution des individus nés au Mexique, par États de résidence aux divers recensements nord-américains 1900-2000.

États	1900	1920	1950	1970	1990	2000
Californie	13,7	18,5	34,1	52,9	57,6	42,5
Texas	68,7	52,3	44,6	26,6	21,0	20,4
Illinois	0,1	0,8	2,6	6,2	6,5	6,7
Arizona	13,7	12,8	6,3	4,4	3,4	4,8
Autres États	3,8	15,6	12,4	9,9	11,5	25,6
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : *US Bureau of Census*, diverses années.

Les années 1990 marquent un mouvement de déconcentration des flux vers les États non traditionnels de captation de migrants, comme la Georgie, le Colorado, la Floride, le Nouveau Mexique, les États de Washington et de New York, le Nevada, au détriment de la Californie essentiellement. La Californie est à cette époque plus durement touchée par le chômage (entre 9 et 10 % en 1992-93) que le reste des États-Unis, et est confrontée à une forte crise fiscale qui provoque un mouvement xénophobe dirigé contre les immigrants mexicains. Les griefs à l'encontre des immigrants consistaient essentiellement en une dénonciation de leur concurrence pour les emplois dans un contexte d'extension du chômage, la pression à la baisse qu'elle

exerçait sur les salaires, et l'utilisation abusive des systèmes sociaux (alimentation, prestations diverses, santé, éducation). La politique nord-américaine semi-permissive qui prévalait jusqu'alors change radicalement. La proposition de loi 187 approuvée par les électeurs californiens en 1994, qui visait à priver les travailleurs clandestins et leurs familles de l'accès aux services de santé et d'éducation, traduit ce climat anti-immigrant (cette proposition fut déclarée anticonstitutionnelle par la suite). Le durcissement de la politique nord-américaine à partir de 1993, surtout en Californie – les opérations de renforcement de la surveillance frontalière *Guardian* en California, *Gatekeeper* en Arizona, *Rio Grande* au Texas, sont mis en place à partir de 1994, et *L'Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act* (IIRIRA) est promulgué en 1996, qui durcit encore le dispositif anti-clandestins – déroute une grande partie des flux de la frontière californienne vers des régions inhospitalières ou désertiques de l'Arizona, aggravant les risques d'accidents et de décès pour les candidats à l'immigration clandestine. La très forte croissance du budget fédéral de l'*Immigration and Naturalization Service* (INS, dont dépend la patrouille frontalière), qui est multiplié par 3 entre 1993 et 2001, pour atteindre à cette date près de 4,3 milliards de dollars, accroît le recours aux organisations de passeurs, et les risques inhérents au passage de la frontière. Les tarifs pratiqués par ces organisations de passeurs s'élèvent considérablement et passent en moyenne de 350 dollars à 1 200 dollars entre 1995 et 2000. On déplorait une moyenne d'environ 400 décès annuels lors des tentatives de passage de la frontière à la fin du siècle dernier. Par ailleurs, le développement de nouvelles niches d'emplois pour les migrants dans d'autres régions du territoire nord-américain renforce le mouvement de déconcentration géographique qui s'opère durant cette décennie. Cependant, le sud-ouest des États-Unis reste en

2000 largement imprégné par plus d'un siècle de migrations : la population d'origine mexicaine représente 18 % de la population du Nouveau Mexique, 20 % de celle de l'Arizona, 24 % de celle du Texas et 25 % de celle de Californie. La ville de Los Angeles, qui concentre une bonne partie des migrants est considérée actuellement comme la quatrième ville mexicaine dans le monde après Mexico, Guadalajara et Monterrey.

Après la sévère crise économique de 1994-95, le gouvernement mexicain prend l'initiative d'entamer des discussions bilatérales avec son homologue nord-américain. Les contacts sur ce sujet s'intensifient, et débouchent en 1996-97, sur une étude binationale faisant le point sur la situation, et portant sur les divers aspects de la migration entre les deux pays. Dans la perspective d'élaborer une politique binationale en matière de migration, pour en faire un phénomène ordonné et régulé, les deux nouvelles administrations arrivées au pouvoir entament, en l'an 2000, des négociations centrées sur quatre thèmes principaux : la régularisation des quelques 3,5 millions de migrants estimés en situation irrégulière aux États-Unis, la mise en place d'un nouveau programme de travailleurs temporaires de type *bracero*, l'accroissement du nombre de visas d'immigrants permanents de 75 000 à 250 000 par an, le maintien de l'ordre et de la sécurité dans la zone frontalière. Un 5^e thème complémentaire traite de la coopération économique entre les deux pays afin de développer les zones marginalisées au Mexique. De son côté le Mexique s'engage à renforcer le contrôle de sa frontière sud (Guatemala), pour tenter de freiner les flux migratoires provenant de l'Amérique centrale à destination des États-Unis, et transitant par son territoire. Le Mexique, au début des années 2000 détenait sur son territoire autour de 160 000 migrants par an provenant d'Amérique centrale, tandis que la patrouille frontalière nord-américaine

procédait à l'arrestation de près de 1 600 000 migrants mexicains. Malgré l'interruption des négociations après les événements du 11 septembre, divers projets partiels sont actuellement élaborés par des congressistes nord-américains sur certains aspects des thèmes de discussion initiaux (régularisation partielle des migrants en situation irrégulière, programmes de travailleurs temporaires). D'un autre côté, le gouvernement mexicain qui a signé au début des années 1990 un accord avec le gouvernement canadien, pour la fourniture de contingents de travailleurs temporaires dans l'agriculture (environ 15 000 travailleurs par an actuellement), souhaiterait l'étendre à d'autres secteurs (services), et porter ces volumes annuels à 125 000 travailleurs.

Moctezuma et Rodríguez (1999) suggèrent de classer les migrants selon leurs capacités d'épargne et d'investissement. Il distingue cinq types de migrants : le migrant pensionné, qui n'exerce généralement plus d'activité ; le migrant de « survie », qui en raison d'un salaire trop faible a une capacité d'épargne pratiquement nulle ; le migrant collectif, qui participe aux transferts monétaires dans une perspective sociale (travaux d'infrastructures et d'entretien dans les communautés d'origine) à travers les clubs et associations de migrants aux États-Unis ; le migrant épargnant, qui réussit à accumuler un petit capital pouvant être investi dans un cadre familial dans des activités productives au Mexique ; et le migrant entrepreneur, qui disposant de ressources importantes aux États-Unis a vocation à créer des entreprises sur son lieu d'origine. Dans l'échantillon d'ex-migrants constitué pour cette étude, la quasi-totalité des individus peuvent être considérés sous cet angle comme des migrants de « survie » ou des migrants ayant une certaine capacité d'épargne.

L'enquête sur la réinsertion des migrants internationaux (EREM)

Afin de constituer l'échantillon des ménages nécessaires à l'étude (autour de 5 000 ménages, dont l'un au moins des membres présents réalisa une migration de travail aux États-Unis), nous avons utilisé plusieurs critères pour choisir une demi douzaine de villes (2 dans chacun des États de la région : Jalisco, Guanajuato et Zacatecas) dans l'ensemble des villes moyennes de 15 000 à 100 000 habitants de cette région. Le premier critère fut la proportion d'individus qui ont travaillé aux États-Unis, captée par les enquêtes nationales sur la dynamique démographique (ENADID) de 1992 et 1997, réalisées par l'*Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática* (INEGI). Dans toutes les villes de la région pour lesquelles existait ce critère, une proportion plus élevée que la moyenne, augmentait la probabilité d'appartenir à l'échantillon. Le second critère fut le taux de croissance démographique des communes (*municipios*) entre le recensement de 1990 et le comptage de population de 1995, également réalisés par l'INEGI. Un taux négatif ou très faiblement positif durant cette période révélait l'existence de mouvements d'émigration importants, particulièrement vers les États-Unis, et donc des probabilités élevées de retours de migrants internationaux durant la période 1995-2000, ce qui favorisait l'élection de ces villes dans l'échantillon. Enfin, le dernier critère fut constitué par les rapports de masculinité entre 20 et 29 ans dans chaque commune au comptage de population de 1995. Un rapport très bas traduisait l'existence d'un déficit de jeunes adultes masculins dû à d'importants mouvements d'émigration, et augmentait également la probabilité de la ville d'appartenir à l'échantillon.

Parmi la douzaine de villes qui furent ainsi présélectionnées, nous avons choisi – à partir des

connaissances empiriques diverses des participants au projet (travaux antérieurs disponibles, connaissance directe de ces différents milieux urbains, sources indirectes comme celles émanant de ces municipalités) – les six villes qui constituèrent l'échantillon : Ameca et Tepatitlan de Morelos dans l'État de Jalisco, Acambaro et Silao dans l'État de Guanajuato, Tlaltenango (malgré une taille de population très légèrement inférieure au seuil défini des populations urbaines) et Jerez dans l'État de Zacatecas (figure 5).

Par ailleurs, pour maximiser l'utilité de l'échantillon, nous avons imposé deux conditions aux ex-migrants pour les y incorporer. La première consiste à avoir travaillé durant au moins 1 an aux États-Unis, même si cette durée fut fractionnée en plusieurs séjours. En effet, un certain nombre d'individus travaillèrent très peu de temps dans le pays voisin, soit qu'ils furent expulsés rapidement, ou parce qu'ils ne s'adaptèrent pas ou ne rencontrèrent pas d'emplois, et revinrent au Mexique quelques mois après leur arrivée aux États-Unis. D'autres – et c'est de plus en plus fréquent parmi les adolescents – voyagèrent aux États-Unis avec un visa touristique pour y travailler durant une brève période (de 1 à 3 mois), par curiosité, pour expérimenter, ou pour épargner une certaine quantité de dollars à des fins préétablies. Il est évident que pour l'objet de cette étude, ce groupe de population, bien qu'il ait eu une expérience migratoire dans le pays frontalier, n'apporterait rien à être inclus dans l'échantillon. La seconde condition pour pouvoir être enquêté, était d'être rentré « définitivement »² au Mexique depuis au moins six mois avant la date de l'enquête. Ceci

² En réalité, on ne peut jamais considérer une réinstallation comme définitive, même si l'enquêté la qualifie ainsi, car une nouvelle émigration peut survenir ultérieurement en fonction de l'évolution des conditions locales, nationales ou internationales.

Figure 5. Situation des villes enquêtées



permet d'accroître la probabilité que le migrant de retour soit réellement un ex-migrant, c'est-à-dire avec très peu de probabilité de retourner travailler aux États-Unis. Ce laps de temps de six mois représente également une durée suffisante pour permettre une certaine stabilisation professionnelle lors de la réinsertion sur le lieu d'origine, en particulier pour les individus qui se sont réinstallés comme travailleurs indépendants ou qui ont créé leur entreprise.

L'enquête débuta à la fin de l'année 1999, et se termina au début de l'année 2001, c'est-à-dire qu'elle fut centrée au milieu de l'année 2000. Le travail de terrain se subdivisa en deux opérations simultanées :

- à partir de la cartographie censitaire (aires géographiques de base, AGEBS) qui fut préalablement révisée dans chaque ville, pour y agréger éventuellement de nouveaux quartiers apparus depuis le recensement de l'an 2000, on procéda à enquêter la moitié des ménages d'ex-migrants de chacune de ces AGEBS dans les deux plus grandes villes, et tous les ménages dans les villes restantes, jusqu'à une limite de 1 200 ménages dans chaque ville ;
- avec des feuilles de quartier, nous avons procédé à un comptage systématique de tous les ménages des AGEBS de ces villes, en les répartissant en différentes catégories : ménages effectivement enquêtés, ménages qui auraient pu appartenir à l'échantillon mais ne furent pas enquêtés, ménages sans ex-migrants, ménages avec ex-migrants, mais qui ne remplissaient pas les conditions imposées... ; afin d'estimer la représentativité de l'échantillon *a posteriori*.

Globalement, fut visité 72 % (43 374 ménages) de l'ensemble des ménages des six villes, parmi lesquels furent

enquêtés 4 771 ménages³, qui représentent 70,3 % des ménages visités dont un des membres a travaillé aux États-Unis (sans les limites mentionnées antérieurement), ce qui produit une fraction de sondage avoisinant la moitié de l'univers théorique (défini avec les contraintes mentionnées).

S'agissant essentiellement d'ex-migrants, et pour ne pas compliquer l'analyse, nous n'utiliserons pas ici les catégories discriminantes classiques de l'analyse migratoire (migrants permanents, temporaires, travailleurs frontaliers, etc.). Nous nous référerons donc principalement à la durée totale du séjour des individus aux États-Unis, et nous appellerons ici « cycle migratoire » le processus qui commence avec le premier déplacement aux États-Unis, et qui se termine avec le retour « définitif » du migrant à son lieu d'origine, quel que soit le nombre d'allers-retours réalisés entre ces deux événements, entre les deux pays.

Le questionnaire est divisé en deux parties principales. La première partie collecte des données démographiques et socio-économiques sur tous les membres présents dans les ménages enquêtés, ainsi que sur les absents et les individus ayant quitté ces ménages pour fonder leurs propres ménages. La seconde partie concerne l'ex-migrant, et se divise en divers modules qui permettent d'analyser son histoire de vie professionnelle depuis son entrée en activité, en passant par son expérience aux États-Unis, son retour et sa réinsertion au Mexique jusqu'au moment de l'enquête. Nous avons prêté une attention particulière au thème des revenus perçus aux États-Unis, des formations professionnelles éventuellement reçues, des transferts de ressources monétaires (*las remesas*) vers le Mexique, et leur utilisation sur les lieux d'origine, des

³ Nous avons enquêté plus de ménages en réalité, mais environ 3,5 % des questionnaires furent rejetés pour informations inconsistantes, trop incomplètes, ou quand nous avions des doutes sur la véracité des informations.

transformations des statuts d'occupation (salariés/non-salariés), des perspectives professionnelles et des opinions sur les déplacements migratoires et les statuts professionnels.

Les caractéristiques principales des villes sélectionnées pour l'enquête

Les principales caractéristiques des six villes sélectionnées dans les États de Jalisco, Guanajuato et Zacatecas apparaissent dans le tableau 5. Ces villes dont les populations s'échelonnent en 2000 entre 14 000 habitants (Tlaltenango) et 75 000 habitants (Tepatitlan de Morelos) forment un ensemble de 278 000 habitants, qui représentent 3,6 % de la population urbaine (localités de plus de 15 000 habitants), et 11,9 % de la population totale des villes de cette dimension (entre 15 000 et 100 000 habitants) des trois États.

Le taux de croissance de ces villes, 1,1 % par an durant les dernières années, est inférieur à celui de l'ensemble des trois États, et reflète des échanges migratoires négatifs, dus principalement à la migration internationale. Cependant, deux de ces villes, Tepatitlan de Morelos et Silao, avec des taux de croissance respectifs de 2,4 et 2,7 % paraissent maintenir un certain dynamisme démographique par rapport aux autres villes, dont le taux de croissance est inférieur à 1 %. Ces deux villes, les plus grandes de l'échantillon, ont pour principale caractéristique de disposer d'un secteur secondaire plus développé, facteur qui les rend attractives dans l'ensemble des mouvements migratoires internes à la région. Les autres villes ont un secteur tertiaire nettement plus important, employant environ 70 % de leur main-d'œuvre. Ameca représente un cas particulier, avec une distribution sectorielle des emplois plus équilibrée. Le poids relatif du secteur primaire (7 % dans l'ensemble des villes, essentiellement

dans l'agriculture et l'élevage) n'est pas négligeable, sauf dans l'État de Guanajuato (Acambaro et Silao), où il est inférieur à 5 %.

Tableau 5. Caractéristiques principales des villes enquêtées des États de Jalisco, Guanajuato et Zacatecas.

	Ameca	Tepatitlan	Acambaro	Silao	Jerez	Tlaltenango	Total
Population en 2000	34 703	74 262	55 516	61 661	37 558	14 136	277 836
Taux de croissance annuel moyen durant la période 1995-2000 (%)	0,7	2,4	0,4	2,7	0,5	0,4	1,1
Rapport de masculinité* dans la population de 18 ans et plus	89,7	87,0	82,1	90,4	82,8	90,9	86,6
% de nés dans le même État	89,8	93,6	84,2	92,4	88,6	80,7	89,6
Niveau moyen de scolarité dans la population de 15 ans et plus (années)	7,5	6,7	7,3	7,2	7,3	7,0	7,1
Population économiquement active							
Secteur primaire	10,5	9,8	3,4	4,6	6,0	8,2	7,0
Secteur secondaire	27,8	34,7	25,3	37,1	26,8	22,2	30,9
Secteur tertiaire	61,7	55,5	71,3	58,3	73,1	69,6	62,1
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% de population sans couverture sociale de santé	52,3	50,1	34,2	56,2	63,4	68,1	50,6
Nombre de logements particuliers	8 161	15 916	11 909	11 104	9 027	3 330	59 447
Nombre moyen d'occupants par logement	4,2	4,6	4,6	5,5	4,1	4,1	4,7
% de ménages propriétaires**	69,4	59,1	82,7	80,4	72,3	58,9	71,3

* nombre d'hommes pour 100 femmes.

** propriétaires/ (propriétaires+ locataires).

Source : recensement de la population, 2000 ; Comptage de la population 1995, INEGI, Mexico.

Le rapport de masculinité de la population des jeunes adultes de 20 à 29 ans, qui se situe à 79,2 en 2000 dans l'ensemble de ces villes, dénote un déficit important d'hommes dû à la sur-émigration masculine vers les États-Unis. Ce rapport s'établit à 90,3 dans le même groupe d'âges au niveau national, mais n'a cessé de se dégrader au cours du temps, car il s'élevait à 93,6 en 1980, quand l'impact de la migration internationale était beaucoup plus faible sur la structure et la dynamique de la population. La proportion des individus qui sont nés dans l'État auquel appartient leur ville avoisine les 90 %, ce qui reflète leur faible attractivité nationale dans la répartition des flux migratoires internes.

Le niveau d'éducation moyen de la population de 15 ans et plus est très homogène entre les villes, fluctuant autour de 7 ans. Le nombre moyen d'occupants par logement (4,7 personnes) de l'ensemble des villes est identique à celui de la région, et ne présente de particularité qu'à Silao, où il semble anormalement élevé (5,5), sans que l'on puisse en déterminer la raison. La proportion de ménages propriétaires de leur logement (71,3 %) est du même ordre de grandeur que celle de la région, et légèrement inférieure à celle du pays (78,3 %). La moitié de la population (50,6 %) n'a pas accès à la couverture des services sociaux de santé. Cette proportion est particulièrement élevée dans les villes du Zacatecas (63,4 et 68,1 % respectivement à Jerez et à Tlaltenango), et au contraire relativement faible à Acambaro. Cela pourrait refléter l'hétérogénéité du poids relatif du secteur informel dans chacune de ces villes.

Globalement, ces villes ne présentent pas de différences notables dans leurs principales caractéristiques, mais l'impact des mouvements migratoires internationaux peut accroître leur différenciation, en fonction de leur ancienneté et de leur intensité.

Les caractéristiques des ménages enquêtés

La taille moyenne des 4 771 ménages enquêtés (4,6 personnes) est pratiquement identique à celle fournie par les résultats du recensement de l'an 2000 (4,7 personnes) dans l'ensemble des villes (tableau 6). Les femmes qui représentent globalement 6,2 % des chefs de ménage sont à la tête de foyers de plus petite taille que les chefs de ménage masculins. La pyramide de la population totale reflète les caractéristiques des populations marquées par la migration, dans le groupe d'âges 20-24 ans, dont la sous-population masculine est sous-représentée, et par la baisse continue de la fécondité, qui s'est imprimée dans les groupes d'âges inférieurs à 15 ans. La composition des ménages témoigne du poids prépondérant des ex-migrants dans la population des chefs de ménage. Ils représentent 86 % des chefs de ménage masculins, mais à peine 11,6 % de la population de leurs fils. On notera la proportion relativement importante des membres des ménages qui n'appartiennent pas aux familles nucléaires (entre 6 et 9 %), ainsi que celle des femmes chefs de ménage parmi les ex-migrantes.

Dans la population des ménages enquêtés (21 761 personnes), la grande majorité (84,1 %) est née dans la commune où ils furent enquêtés. Le reste des lieux de naissance se répartit entre les communes avoisinantes (3,3 %), les autres communes de leur État (3,9 %), les principales zones métropolitaines de la région (2,3 % à Guadalajara, Leon, Zacatecas et Morelia), le reste du Mexique (4,4 %), et les États-Unis (2,0 %). Cependant, dans la population enfantine, les États-Unis représentent 5,1 % des lieux de naissance des 0-4 ans, et 5,8 % de ceux des 5-9 ans, expression de l'importance de la migration internationale féminine durant les années 1990. La proportion d'individus nés dans le pays voisin décroît à partir de 10 ans : 4,1 % dans le groupe des 10-14 ans, et 2,9 % dans le groupe suivant.

Tableau 6. Caractéristiques des ménages enquêtés.

	Ameca	Tepatitlan	Acambaro	Silao	Jerez	Tlaltenango	Total
Nombre de ménages enquêtés	972	971	1 030	454	935	409	4 771
% de ménages dirigés par une femme	6,7	5,0	6,9	5,0	6,8	5,9	6,2
Personnes présentes dans les ménages	4 112	5 055	4 746	2 281	3 765	1 802	21 761
Taille moyenne des ménages	4,23	5,20	4,60	5,02	4,03	4,40	4,56
Parenté des membres des ménages	Chef	Conjoint	Enfant	Autre	Total		
Total hommes présents	40,3	0,3	52,8	6,6	100	(10 974)	
Total femmes présentes	2,7	38,3	50,2	8,7	100	(10 671)	
Hommes ex-migrants	82,8	0,2	14,6	2,4	100	(4 595)	
Femmes ex-migrantes	18,0	59,3	18,8	3,9	100	(927)	
Distribution de la population présente des ménages de l'ensemble des villes par groupes d'âges (sur 1 000)							
	Hommes		Femmes				
0-4 ans	47		44				
5-9 ans	54		54				
10-14 ans	59		54				
15-19 ans	53		53				
20-24 ans	45		50				
25-29 ans	47		45				
30-34 ans	39		39				
35-39 ans	34		35				
40-44 ans	28		29				
45-49 ans	23		23				
50-54 ans	20		19				
55-59 ans	16		15				
60 ans et plus	41		33				
Total	507		493				
	(10 974)		(10 671)				

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

L'âge moyen à la première union semble avoir augmenté, surtout dans la population masculine depuis une quinzaine d'années. De 23,6 ans parmi les hommes qui se

sont mariés durant les années 1985-89, il s'est élevé à 24 ans pour les mariages célébrés durant la période 1990-94, puis à 25 ans pour ceux de la période 1995-99. Dans la population féminine le retard du calendrier de la nuptialité semble moins important : de 21 ans pour les unions conclues en 1985-89, on passe à 21,7 ans pour celles qui furent célébrées durant la dernière période.

Les niveaux de scolarité (tableau 7) indiquent que parmi les générations les plus récentes (jusqu'à 35 ans), les femmes sont en moyenne légèrement plus éduquées que les hommes, situation inverse de ce qui prévalait auparavant, quand l'éducation féminine accusait un retard important par rapport à la population masculine.

Tableau 7. Niveaux d'éducation (en années) de la population enquêtée, par groupes d'âges et statuts migratoires.

Groupes d'âges	Total hommes présents	Total femmes présentes	Ex-migrants hommes	Ex-migrantes femmes	Femmes occupées ou sans emploi	Femmes non actives
15-19	8,8	9,0				
20-24	8,9	9,3	8,4	8,7	9,9	8,0
25-29	8,3	8,7	8,1	9,3	10,5	7,9
30-34	8,2	8,3	8,1	9,0	10,9	7,5
35-39	7,7	7,3	7,6	8,0	10,0	6,5
40-44	6,8	6,4				
45-49	6,2	5,3				
50-54	5,0	4,7				
55-59	4,5	4,2				

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

On peut constater d'après ces données, que dans la population masculine le niveau moyen d'éducation des ex-migrants est légèrement inférieur à celui des non-migrants, et

que les ex-migrantes sont en général plus éduquées que les ex-migrants, mais également que les non-migrantes. En règle générale, les femmes qui travaillent ont un niveau d'éducation beaucoup plus élevé que les femmes non actives, aussi bien parmi les ex-migrantes que parmi les non-migrantes. Ceci confirme le rôle important que joue l'éducation dans l'activité féminine. La main-d'œuvre féminine est sensiblement plus qualifiée (en termes d'années de scolarité) en moyenne que la main-d'œuvre masculine, parce que c'est dans la fraction la plus éduquée de la population féminine que l'on rencontre les taux d'activité les plus élevés.

Dans le tableau 8, on peut comparer les taux d'activité masculin et féminin par groupes d'âges. On notera les taux encore élevés dans les populations masculines au-delà de 65 ans et même au-delà de 75 ans, situation très différente de celle des pays développés où les taux d'activité chutent considérablement à partir de 60 ans. Cela est dû en grande partie au développement du travail non-salarié, massivement répandu dans ces générations, qui leur permet d'obtenir des revenus que le système de protection sociale ne leur fournit pas ou de manière insuffisante.

On remarquera la particularité de l'évolution du taux d'activité féminin au cours de la vie active (en assimilant ici les taux par groupes d'âges à un instant donné, à ceux d'une génération). Globalement ces taux reflètent la séquence classique que l'on observait couramment dans les différentes générations des pays industrialisés jusqu'aux années 1960 : travail-mariage-sortie du marché du travail. Cet aspect mérite une analyse plus détaillée, que nous aborderons dans un autre chapitre consacré aux activités des ex-migrantes.

Tableau 8. Taux d'activité de la population enquêtée par groupes d'âges et sexe.

Groupes d'âges	Hommes	Femmes
15-19 ans	39,3	23,7
20-24 ans	78,0	34,7
25-29 ans	92,5	27,0
30-34 ans	96,6	24,3
35-39 ans	96,5	21,8
40-44 ans	96,2	20,2
45-49 ans	95,4	13,9
50-54 ans	94,8	14,0
55-59 ans	92,3	12,1
60-64 ans	74,6	8,6
65-69 ans	75,0	4,7
70-74 ans	64,7	4,0
75-79 ans	60,9	9,0
80 ans et plus	29,9	3,0

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

La distribution des branches d'activité apparaît dans le tableau 9. La structure semble relativement équilibrée dans la population masculine, avec 16,4 % de la main-d'œuvre occupée dans la branche commerce, 20,0 % dans les services, 20,1 % dans la construction, et 18,2 % dans l'industrie. En faisant intervenir les groupes d'âges, on observe une forte présence de la population des jeunes adultes (15 à 29 ans) dans l'industrie, une sur-représentation des adultes de 25 à 39 ans dans les services et une association élevée entre les branches agriculture et commerce et les individus les plus âgés (60 ans et plus). Ces deux dernières branches d'activité emploient respectivement 39,8 et 22,5 % de la main-d'œuvre de ces tranches d'âge.

Tableau 9. Distribution de la population enquêtée par branches d'activité et sexe.

Branches d'activités	Hommes	Femmes
Agriculture	15,7	1,0
Industrie	18,2	17,5
Construction	20,1	1,6
Restauration/hôtellerie	1,9	3,9
Commerce	16,4	28,2
Transports	6,1	0,9
Services	20,0	45,3
Autres	1,6	1,7
Total	100 (5 798)	100 (1 506)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

La population féminine occupée se concentre essentiellement dans les branches services (45,3 %), commerce (28,2 %) et industrie (17,5 %). Comme dans le cas de la population masculine, on peut observer une forte concentration des jeunes femmes dans l'industrie et les services, tandis que la main-d'œuvre plus âgée se concentre beaucoup plus dans le commerce, qui emploie 41,5 % de la population des 45 ans et plus. Ainsi que nous le verrons dans d'autres parties de cet ouvrage, les ex-migrants ont une propension plus prononcée que les non-migrants à exercer leurs activités dans le secteur tertiaire, surtout dans le commerce, particulièrement dans la population féminine.

La distribution des statuts d'occupation apparaît dans le tableau 10. La population de non-salariés (patrons et travailleurs indépendants) est relativement élevée, car elle regroupe 27,6 % des hommes, et 16,7 % des femmes actives. Cette proportion augmente régulièrement avec l'âge dans la population masculine, de 13,9 % dans le groupe de 20 à 29 ans, jusqu'à 54,3 % parmi les hommes de 55 ans et plus. La tendance est identique dans la population féminine où les

non-salariées représentent 8,8 % des actives de 20 à 29 ans et 46,3 % de celles de 55 ans et plus. Il ne s'agit pas seulement d'un effet de générations, avec les individus les plus âgés continuant à travailler beaucoup plus fréquemment dans l'agriculture ou le commerce, où la proportion de non-salariés est (et était) généralement plus importante que dans les autres branches d'activité, mais aussi d'un processus continu de désalarisation progressive, qui est en œuvre dans toutes les générations au cours de leur vie active. C'est effectivement dans l'agriculture (41,9 %), mais également dans les branches de la restauration-hôtellerie (44,1 %), et du commerce (58,2 %), que l'on rencontre les proportions les plus élevées de non-salariés parmi la population active masculine de ces branches. Dans la population féminine, c'est dans le commerce que se trouve la plus forte proportion de non-salariées : 37,2 % des femmes travaillant dans cette branche sont non-salariées.

Un exercice relativement simple, réalisé avec une analyse longitudinale des proportions de travailleurs indépendants et de chefs d'entreprises dans différentes générations masculines, à partir des recensements de population de 1970 à 1990, illustre bien ce processus de désalarisation au cours de la vie active, des générations successives (figure 6). Ainsi, dans les générations 1950-54, la proportion de non-salariés s'élève continuellement de 15,7 % à 15-19 ans à 27,7 % dix ans plus tard, et à 31,6 % 20 ans plus tard. Dans les cohortes les plus anciennes, le processus est identique : dans les générations 1945-49, cette proportion s'élève de 18,1 % à 20-24 ans, à 31,3 % 10 ans après et à 35,5 % 20 ans plus tard ; et dans les générations 1930-34, la proportion évolue de 26,9 % à 35-39 ans, à 42,8 % à 45-49 ans et à 46,6 % à 55-59 ans. Ce processus permanent de reconversion du salariat vers le non-salariat dans les générations successives s'opère surtout grâce aux ressources

accumulées par le travail migratoire comme nous le verrons dans les chapitres suivants.

Tableau 10. Distribution des statuts d'occupation par groupes d'âges et sexe.

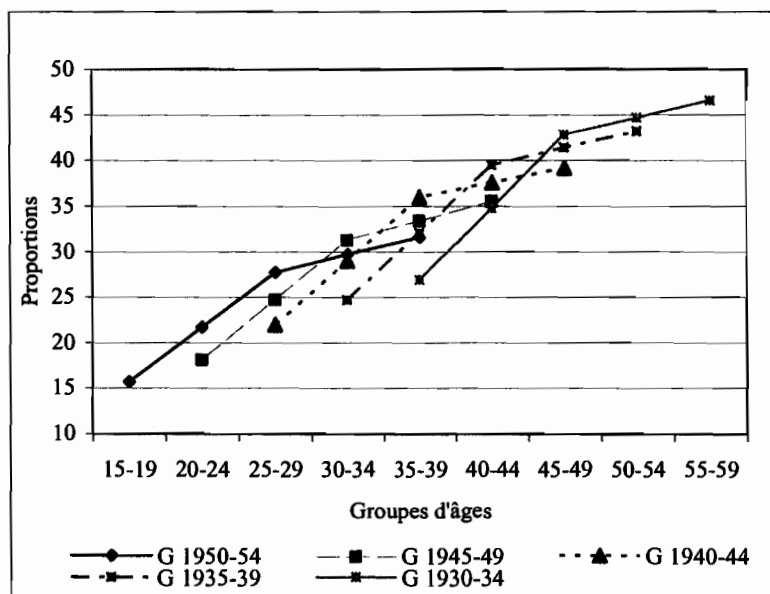
Groupes d'âges	Patron	Travailleur indépendant	Salarié	Autre*	Total	Effectif
<i>Hommes</i>						
15-19	0,3	3,1	91,0	5,7	100	387
20-24	0,7	7,6	87,2	4,5	100	688
25-29	3,4	14,8	80,0	1,9	100	893
30-34	7,3	16,0	75,1	1,6	100	796
35-39	7,7	21,7	69,2	1,4	100	705
40-44	7,3	26,0	65,9	0,9	100	578
45-49	6,8	25,9	66,5	0,8	100	474
50-54	10,4	31,3	56,5	1,8	100	393
55-59	8,0	40,0	51,3	0,7	100	300
60 et plus	9,9	47,8	39,9	2,4	100	544
Total	5,9	21,7	70,2	2,2	100	5 758
<i>Femmes</i>						
15-19	0,9	0,4	94,8	3,9	100	233
20-24	0,3	5,7	91,1	2,9	100	348
25-29	1,6	12,7	80,4	5,3	100	245
30-34	2,6	18,5	72,8	6,2	100	195
35-39	2,6	22,6	62,6	11,6	100	155
40-44	3,4	22,0	62,7	11,9	100	118
45-49	2,9	32,4	45,6	19,1	100	68
50-54	0,0	34,6	48,1	17,3	100	52
55-59	2,6	39,5	39,5	18,4	100	38
60 et plus	2,3	47,7	25,0	25,0	100	44
Total	1,7	15,0	75,5	7,8	100	1 496

* autres : essentiellement des travailleurs familiaux sans rémunération.

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Les salariées sont, dans tous les groupes d'âges à partir de 25 ans, sensiblement plus éduquées que les femmes actives non-salariées. Les niveaux moyens de scolarité dans les groupes 25-29 ans et 30-34 ans s'élèvent respectivement à 10,6 et 11,4 ans dans la population salariée par exemple ; et à 9,1 et 9,4 ans dans la population non-salariée. Par contre dans la population masculine, les non-salariés semblent légèrement mieux éduqués que les salariés, dans presque tous les groupes d'âges. C'est un facteur qui pourrait contribuer à expliquer les différences de revenus entre ces deux catégories d'actifs.

Figure 6. Évolution de la proportion d'employeurs et de travailleurs indépendants au cours de la vie active de quelques générations masculines



Source : recensements de la population mexicaine, 1970, 1980 et 1990, INEGI.

Le nombre moyen hebdomadaire d'heures travaillées (dans les limites de 10-85 heures), dans la population occupée, s'établit à 49,1 heures chez les hommes et à 44,7 heures chez les femmes. Dans la population masculine, ce nombre moyen hebdomadaire varie entre 47,4 heures dans les services et 54 heures dans les transports-communications. Dans la population féminine, c'est également dans la branche services que le nombre moyen d'heures travaillées est le plus faible (41,1 heures), tandis que le commerce représente la branche comportant en moyenne le plus grand nombre d'heures travaillées (49,3 heures).

La proportion de la population salariée qui bénéficie de prestations sociales (couverture maladie, primes, retraites, avantages divers) s'élève respectivement à 54,1 % et 60,1 % dans les populations masculine et féminine. C'est surtout dans l'industrie que les salariés bénéficient de ces prestations (75 et 92,9 % respectivement parmi les hommes et les femmes travaillant dans cette branche). À l'autre extrême, les entreprises de la construction (pour la population masculine), et celles du commerce (pour la population féminine), versent peu de prestations : 29,4 et 35,9 % respectivement.

Près de 90 % des salariés masculins qui bénéficient de prestations sociales sont affiliés à l'*Instituto Mexicano del Seguro Social* (IMSS), ou à l'*Instituto de seguro social de los trabajadores del Estado* (ISSTE), ou à un régime particulier. C'est le cas également de 83,7 % des femmes. En résumé, un peu moins de la moitié des salariés ont accès aux bénéfices de la sécurité sociale, ce qui associé à la faiblesse des revenus salariaux, pourrait être l'un des motifs de sortie du salariat.

Les revenus déclarés par les enquêtés sont centrés sur l'année 2000, et en ce sens, ne peuvent être strictement comparés avec ceux d'autres sources qui se réfèrent à des dates ou périodes très courtes, car ils intègrent ou non des augmentations (salaires) relativement importantes survenues

durant la période d'enquête. Cependant, ces données permettent une comparaison entre sexes, statuts d'occupation, âges, situations migratoires... (tableau 11). Quand le revenu déclaré se réfère à la journée de travail, la moyenne masculine parmi les salariés s'élève à 92,7 pesos, à 114,3 pesos parmi les travailleurs indépendants, et 156,8 pesos parmi les chefs d'entreprise, soit une moyenne générale de 100,6 pesos. Parmi les salariés masculins, le revenu moyen le plus élevé correspond aux activités de la branche transports-communications (119,2 pesos), tandis que le plus faible se trouve dans l'agriculture (74,5 pesos). Dans la population féminine, ces moyennes s'élèvent à 77 pesos parmi les salariées, et 114,3 pesos parmi les travailleuses indépendantes, soit une moyenne générale de 86,8 pesos. Dans cette population, ce sont les activités des services (81,4 pesos) et du commerce (64,3 pesos) qui représentent les situations extrêmes en matière de rémunération.

Les revenus déclarés par mois suivent les mêmes tendances que les rémunérations journalières. Dans la population masculine, les chefs d'entreprises, les travailleurs indépendants et les salariés perçoivent respectivement 5 119 pesos, 3 551 pesos et 2 561 pesos, soit une moyenne générale de 2 912 pesos. Les rémunérations moyennes les plus élevées dans la population salariée correspondent aux activités des transports-communications et des services ; tandis que les plus faibles se trouvent dans l'agriculture et la restauration-hôtellerie. Parmi les travailleurs indépendants, les revenus les plus élevés correspondent aux branches commerce et transports-communications, et les plus faibles aux activités de la restauration-hôtellerie et de la construction. Dans la population active féminine, les revenus moyens les plus élevés correspondent aux services, tant parmi les salariées (2 610 pesos), que parmi les travailleuses indépendantes (3 206 pesos).

Tableau 11. Revenus de la population enquêtée selon le sexe, la branche d'activité, le statut, et la forme du revenu (en pesos).

Branches d'activité	Patrons	Hommes			Travail. indép.	Femmes	
		Travail. indép.	Salariés	Total hommes		Salariées	Total femmes
<i>Revenus par jour</i>							
Agriculture	-	90,9	74,5	79,5	-	-	-
Industrie	-	135,2	92,8	98,3	106,7	71,5	74,2
Construction	-	113,1	97,1	100,5	-	-	-
Restaurants	-	120,0	106,5	122,4	-	-	-
Commerce	-	127,2	88,7	118,3	114,1	64,3	100,7
Transports	-	149,6	119,2	124,3	-	-	-
Services	-	94,7	96,8	100,7	71,4	81,4	79,9
Total	156,8 (91)	114,3 (402)	92,7 (1 333)	100,6 (1 826)	107,9 (80)	77,0 (172)	86,8 (252)
<i>Revenus par mois</i>							
Agriculture	-	3 467	2 132	2 779	-	-	-
Industrie	-	3 591	2 544	2 702	1 733	2 154	2 123
Construction	-	3 294	2 460	2 747	-	-	-
Restaurants	-	3 160	2 028	2 854	-	-	-
Commerce	-	3 774	2 275	3 188	2 422	1 497	1 792
Transports	-	3 636	2 808	3 035	-	-	-
Services	-	3 384	2 801	3 025	3 206	2 610	2 641
Total	5 119 (128)	3 551 (398)	2 561 (1 533)	2 912 (2 059)	2 507 (79)	2 283 (143)	2 308 (606)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

C'est dans les groupes d'âge de 30 à 54 ans parmi les actifs masculins, et de 30 à 49 ans parmi les actives, que l'on trouve les revenus les plus élevés. Ce sont des âges parmi lesquels les proportions de travailleurs indépendants et de chefs d'entreprises sont élevées. Les actifs de ces groupes d'âge ont également accumulé des expériences ou acquis des formations professionnelles, souvent aux États-Unis.

Les 2/3 des chefs de ménages masculins enquêtés sont propriétaires de leur logement. Cette proportion est identique

parmi les chefs de ménages féminins (65,6 %). Ces résultats sont très proches des résultats du recensement de la population de 2000, qui indiquaient que 64,1 % des chefs de ménages possédaient leur logement dans l'ensemble de ces villes. Dans l'enquête, c'est à partir de 40 ans que la proportion de propriétaires dépasse les 70 % parmi les chefs de ménage masculins, jusqu'à atteindre 85,6 % à partir de 55 ans. Cependant, dès 25 ans, plus de 40 % d'entre eux possèdent déjà un logement (43,2 % dans le groupe d'âges 25-29 ans), proportion qui augmente régulièrement avec l'âge. Il est très probable qu'il s'agit de l'un des résultats les plus visibles des migrations de travail aux États-Unis, dont l'une des principales motivations sous-jacentes est justement l'acquisition d'un logement. Dans 7,6 % des cas, ces logements sont également le lieu d'une activité économique (commerce, atelier, activités de service).

Dans la population masculine des chefs de ménage propriétaires de leur logement, 81,5 % d'entre eux ont financé leur acquisition uniquement avec leur épargne. Ce pourcentage est toujours supérieur à 75 % quel que soit l'âge, ce qui laisse entrevoir qu'il s'agit souvent, pour les acquérants les plus jeunes en particulier, de l'une des conséquences des migrations de travail aux États-Unis.

Chapitre 2

Les trajectoires professionnelles et l'insertion dans l'économie nord-américaine

Le questionnaire d'enquête permet de retracer les parcours professionnels des différentes générations depuis leur entrée sur le marché du travail, tant au Mexique qu'aux États-Unis.

Les premières activités

L'âge moyen à la première activité s'est constamment élevé durant les quarante dernières années, reflet du développement de l'éducation et du niveau de vie des ménages urbains. Dans la population masculine, cet âge augmenta de 13,4 ans avant la décennie 1970 à 17,1 ans dans les années 1990. On observe la même tendance dans la population active féminine, dans laquelle l'âge moyen d'entrée en activité passa de 15,6 ans à 19,8 ans durant cette même période.

Jusqu'au début des années 1990, entre 80 et 90 % des hommes commencèrent leur vie active dans leur commune de résidence actuelle ou dans une commune voisine, mais la décennie 1990 a marqué une rupture importante dans la mesure où de plus en plus de jeunes initient leur vie professionnelle aux États-Unis, sans expérience préalable au Mexique. Avant le milieu des années 1970, à peine 4,8 % des jeunes migrants avaient leur première expérience

professionnelle aux États-Unis. Cette proportion augmenta considérablement, jusqu'à représenter 22,5 % durant les années 1990, avec une moyenne globale de 8,7 % pour l'ensemble des périodes. Cette forte croissance de la main-d'œuvre inexpérimentée (bien que généralement plus éduquée que les générations précédentes, mais qui laisse entrevoir d'autres caractéristiques), dans les flux migratoires, a des répercussions très importantes dans l'usage des sommes transférées, comme nous le verrons dans la partie de cet ouvrage consacrée à ces transferts et aux investissements. En effet, la modification progressive de la structure des flux migratoires, qu'accroît la participation des jeunes adultes célibataires, au détriment des adultes mariés avec des responsabilités familiales, modifie également les distributions de l'utilisation des sommes transférées sur les lieux d'origine. Quand l'entrée dans la vie active des hommes a lieu aux États-Unis, et non au Mexique, l'âge moyen de leur entrée en activité (18,3 ans) est nettement plus élevé que sur les lieux d'origine (14,5 ans en moyenne durant l'ensemble des périodes). Dans la population féminine, la tendance est identique : un peu moins d'un tiers (28,9 %) des migrantes avant 1975 ont eu leur première expérience de travail aux États-Unis, mais durant la décennie 1990, la majeure partie (63,5 %) des femmes migrèrent sans expérience préalable, et entrent pour la première fois en activité de l'autre côté de la frontière. Leur âge moyen d'entrée en activité est également nettement supérieur (20,0 ans) quand la première activité se déroule aux États-Unis au lieu du Mexique (17,6 ans).

Le processus de modernisation de l'économie mexicaine durant la seconde moitié du XX^e siècle se reflète dans les branches d'activité des individus au début de leur vie active (tableau 12). Plus de la moitié (53,6 %) des hommes qui commencèrent à travailler avant le milieu des années 1970, le firent dans l'agriculture. Cette branche absorbait

toujours près d'un quart des nouveaux actifs durant les années 1975-84, et à peine un cinquième (20,9 %) durant les années 1990. En contrepartie, on observe une tertiarisation progressive des premières activités, qui se manifeste dans la croissance de l'insertion des nouveaux actifs dans les branches de la restauration-hôtellerie (7,3 % durant la dernière décennie, contre 2,7 % durant les années 1975-79), et surtout des services (22,6 % contre 16,6 % respectivement). Parmi ceux qui débutèrent leur vie active aux États-Unis, leurs activités, comme pour l'ensemble des migrants, s'initiaient généralement dans l'agriculture (31,2 % pour l'ensemble des périodes de migration) et la restauration-hôtellerie (21,4 %).

Tableau 12. Branches de première activité par sexe et périodes d'entrée dans la vie active au Mexique.

	Agri- culture	Indus- trie	Cons- truct.	Restau..	Com- merce	Trans- port	Servic.	Autr.	Total
<i>Hommes</i>									
Av. 1975	53,6	11,5	13,6	1,2	7,4	1,9	9,8	1,0	100 (1 076)
1975-79	25,9	14,8	22,1	2,7	13,0	4,3	16,6	0,5	100 (583)
1980-84	28,0	18,8	18,0	2,4	12,2	2,3	17,2	1,1	100 (656)
1985-89	18,7	16,7	23,6	5,1	11,7	3,2	19,9	1,1	100 (652)
1990-94	19,9	16,6	18,8	5,2	13,5	2,5	23,5	0,0	100 (362)
1995-99	22,8	14,1	17,9	11,4	9,2	2,2	20,7	1,6	100 (184)
Total	37,1	14,3	17,4	2,9	10,0	2,5	14,9	0,9	100 (4 444)
<i>Femmes</i>									
Av. 1975	19,0	20,3	-	4,3	12,1	-	40,5	3,8	100 (232)
1975-79	11,1	20,2	-	11,1	17,2	-	35,4	5,0	100 (99)
1980-84	8,1	16,2	-	9,0	22,5	-	39,6	4,6	100 (111)
1985-89	4,2	11,3	-	9,2	26,2	-	45,1	4,1	100 (142)
1990-94	11,4	17,7	-	13,3	17,7	-	36,1	3,8	100 (158)
1995-99	5,8	16,5	-	16,5	13,2	-	45,5	2,5	100 (121)
Total	11,0	17,3	-	9,8	17,5	-	40,4	4,0	100 (863)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Tout au long de leur vie active, les femmes concentrent leurs activités essentiellement dans trois branches : les services (qui captent généralement autour de 40 % des nouvelles actives), l'industrie (17,3 %), et le commerce (17,5 %). À ces branches, dans le cas des premières activités qui se réalisent aux États-Unis, il faut ajouter comme pour les hommes, la branche de la restauration-hôtellerie qui se substitue à celle du commerce.

Comme dans l'histoire des pays plus développés, on observe au cours du temps, une réduction du poids relatif du statut de non-salarié parmi les premières activités exercées par les générations successives, essentiellement due à la diminution de la participation des travailleurs familiaux sans rémunération (TFSR) dans les structures de l'emploi. La proportion de salariés croît de manière constante dans les distributions de statuts des premières activités masculines, depuis 76,5 % à la fin des années 1970, jusqu'à 81,7 % durant les années 1980 et 86,2 % durant les années 1990. Le poids relatif des non-salariés rémunérés (patrons et indépendants) reste à peu près constant (autour de 6 %) au cours du temps, tandis que la proportion de TFSR diminue lentement de 17,4 % à la fin des années 1970, jusqu'à 9,8 % durant les années 1990. Cela est dû autant à l'accroissement général de la scolarisation des adolescents, qu'à la diminution du poids des activités agricoles (où se trouve la majeure partie des TFSR) dans la structure des emplois. Dans la population féminine, où le nombre de TFSR est sensiblement plus réduit qu'entre les hommes au début de la vie active, le salariat représente autour de 90 % des statuts de première activité. Quand l'entrée dans la vie active se réalise aux États-Unis, le salariat constitue, surtout pour les hommes, quasiment l'unique modalité d'insertion dans le monde du travail.

L'évolution des caractéristiques des migrants au moment de la première migration aux États-Unis

La répartition des périodes de première émigration dans l'enquête EREM (tableau 13) est relativement équilibrée, ce qui permet de suivre l'évolution des principales caractéristiques des migrants durant le dernier quart de siècle. Dans la population masculine, un peu plus d'1/5 des flux correspond à des premiers déplacements qui se sont réalisés avant 1975, et plus d'1/3 (36,5 %) à des flux de la dernière décennie. La migration féminine paraît plus récente en moyenne, avec près de la moitié (46,9 %) des déplacements concentrés durant la période 1990-99.

Tableau 13. Distribution des périodes de première émigration aux États-Unis par sexe.

	Périodes						Total
	Avant 1975	1975-79	1980-84	1985-89	1990-94	1995-99	
Hommes	22,9	10,8	10,9	18,9	17,6	18,9	100 (4 551)
Femmes	16,0	11,0	10,1	16,0	24,6	22,3	100 (907)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Les flux migratoires semblent plus anciens dans l'État de Zacatecas (30 % des hommes enquêtés effectuèrent leur première migration avant 1975), et au contraire plus récents dans le Guanajuato où 26,9 % des premières migrations ont eu lieu durant les années 1995-99. L'âge moyen à la première émigration n'a pas beaucoup varié durant les 25 dernières années, fluctuant entre 22,8 ans durant la décennie 1970 et 24,3 ans durant les années 1990 dans la population

masculine, autour d'une moyenne générale de 23,7 ans pour l'ensemble des périodes. Le léger retard de l'âge moyen au premier déplacement est légèrement plus prononcé dans la population féminine, dont l'âge moyen passe de 22,4 ans dans les années 1970 à 25,5 ans durant les années 1990, avec une moyenne générale de 24,5 ans pour l'ensemble des périodes.

Un changement important est apparu durant le dernier quart de siècle dans l'ordre chronologique de la première union (mariage) et de la première émigration. Avant le milieu des années 1980, les flux migratoires étaient composés majoritairement d'hommes et de femmes mariées : avant 1975, 61,4 % des hommes et 84 % des femmes étaient déjà mariés lorsqu'ils entamaient leur cycle migratoire ; ils n'étaient plus que 43,9 % et 58,2 % respectivement dans cette condition durant les années 1975-84, et 25,9 % et 26,7 % respectivement durant les années 1990. La composante des hommes et des femmes célibataires est peu à peu devenue majoritaire dans les flux migratoires depuis le milieu des années 1980, malgré le léger recul de l'âge moyen à l'émigration ; ce qui peut avoir des conséquences sur les niveaux des montants transférés des États-Unis, mais aussi et surtout sur l'utilisation de ces sommes sur les lieux d'origine, les priorités affichées par cette population étant largement modifiées.

Le niveau d'éducation des migrants est relativement contrasté entre sexes et par rapport aux non-migrants. Dans la population masculine, les migrants sont toujours moins éduqués que les non-migrants, mais cette différence se réduit lentement au cours du temps (tableau 14), de 1,2 ans de scolarité dans le groupe 35-39 ans à 0,8 ans dans le groupe 20-24 ans en 2000. Au contraire, et excepté dans le groupe d'âges 20-24 ans, les migrantes sont toujours plus éduquées que les non-migrantes, et que les migrants dans tous les groupes d'âges, ce qui réduit notablement cette différence

globale d'éducation entre populations migrante et non-migrante à partir de 25 ans.

Tableau 14. Niveaux moyens de scolarité des ex-migrants et des non-migrants par sexe et groupes d'âges en 2000 (en années).

		Groupes d'âges en 2000			
		20-24	25-29	30-34	35-39
<i>Hommes</i>	Non-migrants	9,23 (601)*	8,97 (286)	8,81 (143)	8,84 (83)
	Ex-migrants	8,40 (339)	8,09 (716)	8,14 (705)	7,59 (654)
<i>Femmes</i>	Non-migrantes	9,38 (983)	8,55 (789)	8,16 (664)	7,18 (615)
	Ex-migrantes	8,65 (81)	9,27 (160)	8,95 (164)	8,03 (121)

* Entre parenthèses, les effectifs concernés.

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Au moment de la première émigration aux États-Unis, entre 90 et 95 % des hommes travaillaient, toutes périodes de migration confondues. Très peu étaient sans emploi (entre 1,3 % et 3,7 % selon les périodes durant le dernier quart de siècle) et environ 6 % étaient scolarisés (6,2 % durant la décennie 1980 et 5,5 % durant les années 1990). Dans la population féminine, la situation de chômage au moment d'émigrer semble plus fréquente (entre 4,5 % et 8,7 % selon les époques), mais les taux d'activité féminins étaient toujours supérieurs à 40 % depuis le début des années 1980. Une fraction plus importante des femmes par rapport à la population masculine (entre 9 et 11 %) avait le statut d'étudiantes. Le groupe le plus important parmi les femmes

était inactif, légèrement supérieur en nombre à celui des actives.

Les activités masculines au moment du premier déplacement aux États-Unis se concentraient dans l'agriculture (près de 60 %) jusqu'au milieu des années 1970. Dans les années 1990, cette branche n'occupait plus que 15,2 % des actifs. Elle fut supplantée comme source principale d'emplois, par l'industrie manufacturière (20,4 % des emplois durant la dernière décennie), la construction (25 %), et les services (19 %) (tableau 15). Près d'un tiers des migrants (29 %) avait déjà changé de branche d'activité depuis leur entrée en activité. Cette mobilité est très importante parmi ceux qui avaient commencé leur vie active dans la restauration-hôtellerie (64,1 % de mobilité) et dans le commerce (38,1 %). Dans la population féminine, la forte concentration des emplois dans les services depuis l'entrée en activité réduit la mobilité inter-branches : à peine 21,4 % des femmes avaient changé de branche d'activité entre le moment de leur entrée sur le marché du travail et l'émigration aux États-Unis. Dans les années 1990, 80,8 % des migrantes actives provenaient des branches services (42,4 %) et du commerce (38,4 %). Ce fut surtout cette dernière branche qui bénéficia de cette mobilité pré-migratoire.

Le poids relatif des non-salariés dans les flux d'émigration masculins, importants jusque dans les années 1970 (31,4 % des mouvements avant 1975), s'est fortement réduit par la suite, jusqu'à représenter 12,6 % des flux durant la dernière décennie, reproduisant la baisse relative de l'émigration provenant de la branche agricole. Les travailleurs indépendants, qui représentaient 19,4 % des flux avant 1975, n'en représentaient plus que 9,1 % dans les années 1995-99. La participation des travailleurs familiaux sans rémunération aux flux migratoires s'est également fortement réduite entre ces deux périodes, passant de 10,3 % à 2,5 %. Comme nous

l'avons mentionné, les travailleurs non-salariés mais disposant de revenus (essentiellement des travailleurs indépendants) provenaient surtout de l'agriculture (69,7 %) jusqu'au milieu des années 1970. Durant les années 1990, ils proviennent principalement du commerce (31,5 %), de l'agriculture (18,2 %), et des services (18,2 %) (tableau 16). Les travailleurs familiaux sans rémunération dont le poids relatif dans les flux d'émigration est devenu insignifiant proviennent essentiellement de l'agriculture.

Tableau 15. Branches d'activité des migrants actifs au Mexique au moment de la migration aux États-Unis, selon le sexe et la période de migration.

	Agric.	Indust.	Constr.	Restaur.	Commer.	Transp.	Servic.	Autr.	Total
<i>Hommes</i>									
Av. 1975	59,8	12,8	10,1	0,8	5,0	3,5	7,5	0,5	100 (995)
1975-79	36,2	18,6	18,3	2,2	8,3	3,5	11,4	1,5	100 (458)
1980-84	28,6	17,2	22,9	1,1	11,7	5,3	12,1	1,1	100 (454)
1985-89	19,2	19,8	20,7	1,5	12,1	4,9	21,5	0,4	100 (778)
1990-94	17,0	20,5	24,5	1,6	11,8	4,6	19,3	0,7	100 (755)
1995-99	13,5	20,3	25,3	2,8	12,8	5,8	18,8	0,8	100 (792)
Total	30,1	18,0	19,7	1,6	10,0	4,6	15,2	0,7	100 (4 232)
<i>Femmes</i>									
Av. 1975	13,2	15,1	-	1,9	20,8	-	47,2	1,8	100 (53)
1975-84	11,4	18,5	-	2,9	22,9	-	40,0	4,3	100 (70)
1985-89	9,2	10,8	-	1,5	29,2	-	46,2	3,1	100 (65)
1990-94	4,3	8,7	-	5,4	37,0	-	43,5	1,1	100 (92)
1995-99	2,4	8,2	-	4,7	40,0	-	41,2	3,5	100 (85)
Total	7,4	11,8	-	3,6	31,2	-	43,3	2,7	100 (365)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Tableau 16. Branches d'activité d'origine des non-salariés (patrons et travailleurs indépendants) par sexe et périodes de migration aux États-Unis.

	Agricult.	Indust.	Construct.	Commerc.	Servic.	Autr.	Total
<i>Hommes</i>							
Av. 1975	69,7	4,3	6,3	9,1	5,8	4,9	100 (208)
1980-89	29,2	11,8	9,0	26,4	18,7	4,9	100 (144)
1990-99	18,2	11,2	15,4	31,5	18,2	5,5	100 (143)
Ensemble	42,9	8,6	10,0	20,9	12,9	4,6	100 (559)
<i>Femmes</i>							
Ensemble	6,1	22,4	2,0	36,7	26,5	6,1	100 (49)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

On observe les mêmes tendances dans la population active féminine, avec une « salarisation » progressive des flux, depuis 71,0 % dans les années 1975-84, jusqu'à 83,2 % durant la dernière décennie. Les non-salariées disposant de revenus (patronnes et travailleuses indépendantes) proviennent surtout du commerce (36,7 %), des services (26,5 %) et de l'industrie (22,4 %).

Le poids relatif des salariés s'est donc accru dans les flux migratoires, reproduisant l'évolution de la distribution des statuts d'occupation de la population en général. Les transformations de la structure des statuts entre l'entrée en activité et la première migration aux États-Unis (23,8 % des hommes et 15,4 % des femmes ont changé de statut) recouvrent des mouvements divers : salariés qui deviennent patrons ou surtout travailleurs indépendants (18,6 % des transformations de statuts dans la population masculine), et principalement des travailleurs familiaux sans rémunération (TFSR) qui deviennent patrons ou travailleurs indépendants (18,8 %), ou surtout salariés (50,1 % des transformations de statut) (tableau 17). L'essentiel des transformations est donc

produit par les travailleurs familiaux sans rémunération, mais on perçoit déjà le glissement du salariat vers le non-salariat, qui s'amplifiera considérablement à travers le cycle migratoire.

Tableau 17. Changements de statuts d'occupation entre le début de la vie active et le moment de l'émigration aux États-Unis, par sexe, ensemble des périodes d'émigration.

	Statut d'occupation au moment d'émigrer aux États-Unis					
	Patron	Trav. indép.	Salarié	TFSR	Total	%
<i>Hommes – Statut dans la 1^{ère} activité</i>						
Patron	52,4	14,3	33,3	0,0	100 (21)	0,5
Trav. indép.	1,2	64,1	32,7	2,0	100 (245)	5,9
Salarié	0,7	5,4	93,4	0,5	100 (3 010)	72,4
TFSR	1,7	19,4	57,4	21,5	100 (882)	21,2
Total	1,2	11,9	81,9	5,1	100 (4 158)	100
<i>Femmes – Statut dans la 1^{ère} activité</i>						
Patron, trav. indép.	7,4	74,1	18,5	0,0	100 (27)	7,4
Salariées	0,7	4,5	93,1	1,7	100 (290)	79,7
TFSR	4,3	19,1	38,3	38,3	100 (47)	12,9
Total	1,6	11,5	80,5	6,3	100 (364)	100,0

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA- U De G, 1999-2000.

Dans la population féminine, le volume relatif de changements de statut est sensiblement plus réduit (15,4 %) que dans la population masculine, mais les tendances sont identiques : la majeure partie des reconversions proviennent des TFSR vers le salariat, tandis que l'on observe le début du glissement du salariat vers le non-salariat (patrons et travailleurs indépendants).

Durant les dernières années, c'est ce dernier type de mobilité – aussi bien parmi les hommes que parmi les femmes – qui devient prépondérant.

Les motifs d'émigration

Les motifs évoqués par les migrants masculins pour se déplacer aux États-Unis, se réfèrent généralement à leurs niveaux de ressources (« améliorer sa condition », « gagner plus », « sortir de la pauvreté », « par nécessité », etc.). Depuis les années 1970, ce type de motifs représente entre 64 et 70 % des motifs apparents durant toutes les périodes quinquennales successives de migration. Le chômage ne paraît pas être un facteur apparent très important dans la prise de décision du déplacement : il fluctue toujours entre 4 et 7 % des motifs, comme les motifs familiaux (« retrouver la famille aux États-Unis », « suivre la famille », etc.), qui sont insignifiants dans la population masculine (entre 1 et 3 % durant les 25 dernières années). Rappelons que très peu d'émigrants se trouvaient au chômage au moment d'émigrer vers le pays frontalier. Le second motif apparent, en ordre d'importance est représenté par un ensemble de réponses qui se réfèrent au désir de connaître les possibilités offertes par le marché du travail nord-américain (« tenter sa chance », « aller à l'aventure », « connaître », etc.), qui regroupe dans toutes les périodes, autour de 17 % des motifs apparents. Cette distribution des motifs apparaît relativement stable dans la population masculine au cours du temps. Dans la population féminine, si le poids relatif des motifs économiques paraît également stable (autour de 43 %) durant les 25 dernières années, on observe une réduction importante des motifs familiaux, de 32 % durant les années 1975-84 à 22 % durant la décennie 1990, qui traduit la diminution

relative du nombre de femmes mariées dans l'ensemble des flux féminins au cours du temps. Les problèmes de chômage ne paraissent pas non plus constituer un motif important susceptible de mobiliser les femmes dans un déplacement vers les États-Unis, car ils représentent à peine 1 à 4 % des motifs apparents à la migration durant le dernier quart de siècle. Comme dans la population masculine, le développement de courants migratoires de jeunes femmes adultes accroît le poids relatif des motifs regroupés autour des thèmes « tenter sa chance, connaître... », qui sont devenus les motifs les plus importants, après les motifs économiques, durant les années 1990, avec 28 % (contre 20,5 % dans les années 75-84), dépassant ainsi les motifs familiaux, plus importants jusque-là. Ces motifs (« tenter sa chance », « connaître »...) apparaissent surtout dans la population des deux sexes qui était scolarisée au moment de la migration, et qui n'avait donc pas encore initiée sa vie active.

C'est surtout entre les migrants masculins provenant de l'agriculture, et les migrantes provenant du commerce, que les motifs d'ordre économiques semblent être les plus importants dans les décisions de migrer. Les statuts d'occupation (essentiellement salariés/non-salariés) ne paraissent pas avoir d'effet sur les distributions des motifs de migration.

Au moment du premier déplacement aux États-Unis, 9,5 % des hommes et 11,8 % des femmes étaient en règle avec la législation nord-américaine en matière de migration. Ces moyennes incluent les migrations réalisées avant le milieu des années 1970, quand une grande partie des déplacements se réalisaient dans le cadre du programme *bracero*, et donc sous une forme régulière. Si l'on prend uniquement en compte les mouvements migratoires effectués depuis 1975, il ressort qu'environ 95 % des déplacements masculins, et 90 % des déplacements féminins aux États-Unis

se sont réalisés sous une forme irrégulière selon la législation du pays frontalier.

Les projets au moment de l'émigration

La durée de séjour projetée par les migrants au moment du premier déplacement aux États-Unis, n'était généralement pas définie : 44,7 % des hommes et 56,8 % des femmes pensaient à un séjour de durée indéterminée dans le pays voisin. Quand la durée de ce séjour était définie au moment du déplacement, la majeure partie des hommes (56,7 %) et des femmes (63,4 %) projetaient un séjour relativement court, autour d'un an, avant de revenir sur leur lieu d'origine. Seulement 21,6 % des hommes et 16,1 % des femmes envisageaient au départ un séjour supérieur à 2 ans. Un groupe extrêmement réduit d'individus (1,3 % des hommes et 2 % des femmes) projetaient une émigration définitive aux États-Unis, c'est-à-dire une installation sans projet de retour au Mexique. L'indéfinition de la durée de séjour de la part de la majeure partie des migrants est sans doute liée à leur entrée irrégulière aux États-Unis, et donc soumise aux risques d'arrestation et d'expulsion. Le fait de migrer avec des documents en règle vis-à-vis de la législation nord-américaine, ne semble pas modifier les perspectives de durée de séjour, car à peine 14 % des hommes et 21,3 % des femmes dans cette situation envisageaient un séjour d'une durée supérieure à 2 ans, quand cette durée était définie. En général donc, les déplacements se réalisaient avec des projets de durée de séjour très courts, de 1 à 2 ans, ce qui diffère beaucoup des durées réellement effectuées comme nous le verrons plus loin.

Environ 22 % des hommes et 11 % des femmes (mais 19 % si elles travaillaient) au moment d'émigrer aux États-

Unis avaient un projet de travail bien défini pour leur retour sur leurs lieux d'origines au Mexique, avec très peu de fluctuations autour de ces moyennes durant les 25 dernières années. L'existence de ces projets était beaucoup plus fréquente parmi les travailleurs indépendants et les patrons (entre 34 et 37 % dans la population masculine, et entre 32 et 34 % dans la population féminine), que parmi les salariés. Parmi la population d'origine non agricole, qui avait un projet de réinsertion professionnelle bien défini pour leur retour au Mexique, environ 40 % (42,5 % parmi les hommes et 35,8 % parmi les femmes) projetaient d'exercer une activité non-salariée à leur retour des États-Unis. Cette modalité de réinsertion professionnelle au Mexique était légèrement moins importante que celle du retour au travail antérieur à la migration (qui concernait 47,9 % des hommes et 43,8 % des femmes), qui représentait la principale modalité de réinsertion professionnelle. En termes généraux, un minimum de 8 % des migrants et 4 % des migrantes projetaient de travailler comme non-salariés à leur retour au Mexique, quand ils ont initié leur cycle migratoire. Ces projets de création d'activités non-salariées étaient beaucoup plus fréquents parmi les hommes provenant des branches commerce et restauration-hôtellerie (53,2 et 53,8 % des projets de réinsertion dans ces 2 branches), et parmi les femmes provenant de la branche commerce (65,5 % de leurs projets de réinsertion).

L'insertion dans l'économie nord-américaine

Traditionnellement, la majeure partie des flux d'émigration du centre-ouest mexicain se dirigeait vers les États de Californie, qui absorbait entre 70 et 80 % des migrants, du Texas et de l'Illinois (entre 5 et 10 % des flux

chacun). Cependant, le durcissement du contrôle de la frontière mis en place successivement en Californie, Arizona, Nouveau Mexique et Texas durant la première partie des années 1990, et de la législation sur les *indocumentados*, surtout en Californie, provoqua une réorientation des lieux de passage de la frontière et des lieux de destination aux États-Unis durant la dernière décennie (tableau 18). Durant la période 1995-99, la Californie capta à peine 54,8 % des flux masculins et 59,5 % des flux féminins, alors qu'elle absorbait encore 71,9 % et 77,1 % de ces flux durant le quinquennat antérieur. Les aires urbaines de chaque État mexicain sont associées préférentiellement à certaines destinations sur le territoire nord-américain par l'expansion des réseaux de migrants qui s'y développent. Les villes de l'État de Jalisco concentrent traditionnellement leurs flux vers la Californie, tandis que les villes de Zacatecas et surtout de Guanajuato distribuent leurs flux de façon beaucoup plus déconcentrée, avec des mouvements importants vers l'Illinois et les autres États de destination non-traditionnelle. La mobilité géographique inter-États dans le pays voisin est peu importante durant les séjours des migrants, elle concerne autour de 4 % des hommes et est pratiquement nulle dans la population féminine. Elle reproduit néanmoins à grands traits les changements récents de la distribution des flux des nouveaux arrivants, dans la mesure où elle se réalise au détriment de l'État de Californie, vers l'Illinois et les autres États de destination non-traditionnelle.

Tableau 18. Distribution géographique des flux aux États-Unis, par sexe et périodes d'émigration.

États nord- américains	Périodes d'émigration						Total
	Av. 1975	1975-79	1980-84	1985-89	1990-94	1995-99	
<i>Hommes</i>							
Californie	68,0	77,8	74,1	73,1	71,9	54,8	68,9
Texas	11,9	7,3	9,2	7,6	4,4	7,8	8,2
Illinois	7,2	6,9	5,2	6,9	7,8	13,4	8,2
Autres	12,9	8,0	11,5	12,4	15,9	24,0	14,7
Total	100	100	100	100	100	100	100
	(1 039)	(490)	(501)	(864)	(803)	(860)	(4 557)
<i>Femmes</i>							
Californie	85,6	82,4	73,9	80,3	77,1	59,5	75,3
Texas	3,4	4,9	4,3	3,5	2,7	9,3	4,8
Illinois	6,2	5,9	10,9	5,6	6,7	9,3	7,4
Autres	4,8	6,8	10,9	10,6	13,5	21,9	12,5
Total	100	100	100	100	100	100	100
	(146)	(102)	(92)	(142)	(223)	(205)	(910)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA- U De G, 1999-2000.

Autour de 40 % des migrants masculins des différentes époques vécurent durant les 25 dernières années – généralement à leur arrivée aux États-Unis – avec un membre de leur famille (44,5 % parmi les migrants des années 1975-79 ; 39,8 % parmi ceux des années 1995-99). Cette proportion, qui donne une idée des « densités » des réseaux familiaux qui se sont développés au cours du temps, n'atteignait que 28,1 % parmi les migrants antérieurs à 1975. Dans la population féminine, ces proportions sont naturellement beaucoup plus élevées, et se situent entre 68 et 77 % durant toutes les époques. La parentèle la plus fréquente des migrants masculins qui vécurent avec des membres de leur famille dans le pays voisin est constituée par les frères

(sœurs), qui représentaient environ la moitié (48,5 %) de cette parentèle. Suivaient en ordre d'importance les autres parents (beaux-frères/belles-sœurs, cousins/cousines, oncles/tantes) qui représentaient 29,0 % des cas de cohabitation, les épouses (12,6 %) et les pères/mères (8,2 %). Dans la population féminine qui a cohabité à un moment quelconque avec un parent durant leur séjour, le type de cohabitation le plus fréquent est celui avec l'époux (42,7 %), puis viennent les frères/sœurs (28,3 %), les autres parents (16,9 %) et les pères/mères (11,4 %). Globalement, on peut estimer que la proportion des migrants masculins qui ont cohabité à un moment ou à un autre durant leur séjour aux États-Unis avec leur épouse s'élève à environ 5 % ; tandis que cette proportion atteint 30 % parmi les migrantes.

La présence de parents sur le lieu de destination aux États-Unis se manifeste également par l'aide obtenue dans l'obtention d'un emploi. Dans la population masculine, depuis le milieu des années 1970, entre 35 et 40 % des migrants trouvèrent leur premier emploi grâce à l'aide d'un membre de leur famille, présent sur leur lieu de destination. Cette aide de la famille était peu importante (22 %) avant les années 1970, quand une grande partie des flux migratoires était contrôlée par les contrats du programme *bracero*. Les contrats préalables aux déplacements de la main-d'œuvre ne représentent plus à l'heure actuelle qu'environ 1 % des modalités d'insertion sur le marché du travail nord-américain. Les amis et connaissances sur les lieux de destination sont une source d'aide équivalente à celle de la parentèle dans l'obtention du premier emploi (35 à 40 % des cas). Finalement, environ 25 % des migrants seulement trouvèrent leur premier emploi par leurs propres moyens durant le dernier quart de siècle. Dans la population féminine, dont le taux d'activité est très élevé (près de 80 % parmi les femmes mariées par exemple), l'intervention de la parentèle est

prépondérante dans l'obtention du premier emploi : 55 à 60 % de ces emplois sont obtenus grâce à un membre du groupe familial. Environ 20 % des femmes, durant les 25 dernières années, trouvèrent leur emploi par leurs propres moyens.

La structure des branches d'activité dans lesquelles se sont insérés les migrants masculins à leur arrivée aux États-Unis s'est profondément modifiée durant les 30 dernières années, reproduisant les modifications de la structure des emplois au Mexique et aux États-Unis. Jusqu'à la fin des années 1960, la majeure partie (63,1 %) des migrants masculins provenant des aires urbaines du centre-ouest mexicain trouvaient leur premier emploi dans l'agriculture (tableau 19). La restauration-hôtellerie absorbait à peine 12 % des flux de nouveaux migrants. L'importance de l'agriculture nord-américaine dans l'absorption des nouveaux immigrants déclina rapidement à partir des années 1970, et ne captait plus que 34 % des flux d'immigration mexicains durant la période 1975-84. Depuis le milieu des années 1980, elle ne représente plus qu'environ 25 % des premiers emplois des migrants.

Cette branche fut peu à peu supplantée par l'industrie, la construction et la restauration-hôtellerie dans la captation de la main-d'œuvre masculine, activités plus urbaines qui correspondent mieux aux origines et aux attentes des migrants les plus récents en termes de types de travail et de niveaux de salaires. La restauration-hôtellerie absorba, durant les cinq dernières années (1995-99), la même proportion de migrants que l'agriculture (23,5 %). Durant cette période, le reste de la main-d'œuvre se distribua en parts à peu près équivalentes (entre 15 et 20 %) entre les services, l'industrie et la construction.

Tableau 19. Branches d'activité du premier emploi aux États-Unis par sexe et périodes de migration.

	Agric.	Indust.	Constr.	Restaur.	Commer.	Transp.	Servic.	Autr.	Total
<i>Hommes</i>									
Av. 1975	63,1	11,0	5,5	12,0	0,6	1,0	6,9	0,0	100 (1 037)
1975-79	33,7	20,2	8,6	19,8	2,9	0,8	13,1	1,0	100 (490)
1980-84	34,8	14,0	9,8	20,2	3,0	1,4	15,8	1,0	100 (500)
1985-89	26,7	15,4	14,9	21,7	2,2	0,2	18,4	0,5	100 (858)
1990-94	27,3	13,2	14,5	21,9	2,6	0,2	19,8	0,4	100 (802)
1995-99	23,7	15,3	15,6	23,5	2,1	0,8	18,7	0,4	100 (857)
Total	36,2	14,3	11,6	19,5	2,0	0,7	15,2	0,4	100 (4 232)
<i>Femmes</i>									
Av. 1975	23,4	33,8	-	11,0	0,7	-	31,0	0,1	100 (145)
1975-79	15,8	40,6	-	10,9	5,0	-	25,7	2,0	100 (101)
1980-84	14,1	29,3	-	15,2	1,1	-	37,0	3,3	100 (92)
1985-89	11,2	23,8	-	18,9	6,3	-	39,2	0,6	100 (143)
1990-94	12,1	21,9	-	20,1	5,4	-	40,2	0,3	100 (224)
1995-99	12,7	19,5	-	22,0	6,8	-	37,6	1,4	100 (205)
Total	14,5	26,4	-	17,4	4,6	-	36,0	1,1	100 (909)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA- U De G, 1999-2000.

Dans la population féminine, ce sont les branches des services (autour de 40 % depuis le début des années 1980), de l'industrie (autour de 20 %) et de la restauration-hôtellerie (environ 20 %) qui concentrent l'emploi des nouvelles arrivantes sur le marché du travail nord-américain depuis le début des années 1980. Il semble que cette dernière branche d'activité s'impose peu à peu comme la seconde en ordre d'importance dans la captation des nouvelles arrivantes actives, au détriment de l'industrie. On observe à peu près les mêmes distributions des branches d'activité dans la parentèle active des migrants. Signalons que les taux globaux d'activité de la parentèle présente sur les lieux de destination aux États-Unis, sont équivalents à ceux des migrants pour l'ensemble des deux sexes (entre 85 et 90 %). Les femmes inactives représentent une petite minorité.

Le poids relatif de l'agriculture dans l'absorption des migrants masculins est plus important au Texas et dans les États non traditionnels de destination, tandis que l'Illinois se caractérise par le fort développement de la restauration-hôtellerie dans la structure des emplois des migrants masculin et féminin. Cette branche où se concentre 40,8 % de l'activité des migrants masculins, est devenu le premier employeur de migrants dans cet État. L'évolution de la structure de l'emploi des migrants en Californie est relativement semblable à celle du niveau national. L'agriculture californienne employait 26 % des migrants et 12 % des migrantes arrivés dans cet État dans les années 1990. On observe cependant un accroissement continu de l'emploi de la population migrante masculine dans la branche des services de cet État (de 13,7 % en 1980-84 à 23,6 % dans les années 1995-99), qui est sensiblement supérieur à la moyenne nationale. La branche des services y était, à la fin des années 1990, le premier employeur de main-d'œuvre masculine, juste devant l'agriculture.

Globalement, 67,4 % des hommes ont changé de branche d'activité à travers la migration aux États-Unis, mobilité nettement plus importante que celle qui se réalisait durant les 6 ou 7 années qui séparaient en moyenne l'entrée en activité du déplacement aux États-Unis. Cette mobilité entre branches d'activité qui est associée à la migration internationale semble s'être légèrement intensifiée au cours du temps (tableau 20). Ce sont les hommes provenant de l'agriculture et des services qui ont la plus faible mobilité. Par la suite, la mobilité entre branches d'activité sur le territoire nord-américain est relativement faible, et homogène entre les branches : autour de 21 % des hommes changèrent au moins une fois de branche d'activité depuis leur arrivée aux États-Unis (18,0 % parmi ceux qui commencèrent à travailler dans la construction jusqu'à 29 % parmi ceux qui travaillèrent dans

les transports-communications). Le bilan de ces échanges est légèrement négatif pour l'agriculture et la restauration-hôtellerie nord-américaine, au profit de l'ensemble des autres branches d'activité.

Tableau 20. Proportions de migrants masculins qui ont changé de branches d'activité en migrant aux États-Unis selon la branche d'activité au moment d'émigrer et les périodes de migration.

Périodes	Branches d'activité avant de migrer							Total
	Agric.	Indust.	Construct.	Commerc.	Transp.	Servic.	Autr.	
1975-79	56,0	72,9	83,1	92,1	93,7	69,2	85,7	71,3 (457)
1995-99	64,2	75,6	74,6	97,0	97,8	62,8	83,3	76,1 (784)
Toutes périodes	42,5	76,2	76,6	95,8	97,9	67,4	74,2	67,4 (4 210)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA- U De G, 1999-2000.

À peine 1 % des hommes et 2 % des femmes migrantes avaient aux États-Unis le statut de non-salariés en s'y installant. Ils se concentraient généralement dans les services. Parmi la parentèle des migrants, généralement installée dans le pays voisin depuis plus de temps que les migrants de notre échantillon, la proportion de non-salariés s'élevait à 3,6 % pour l'ensemble des deux sexes. Cela semble indiquer que peu à peu les migrants réussissent à profiter de l'émergence ou la consolidation de marchés ethniques, et à développer des activités non-salariées dirigées plus spécifiquement vers ces communautés, généralement dans les services (qui concentraient 40,6 % des non-salariés), et le commerce (25 %).

Près de 15 % des migrants (17,1 % parmi les hommes et 14,9 % parmi les femmes) ont connu, durant leur séjour aux États-Unis, au moins une période de chômage. Cette proportion est relativement homogène entre les différentes branches d'activité. Les périodes de chômage accumulées duraient en moyenne près de 3 mois pour les hommes et 4,5 mois pour les femmes. Globalement ces périodes de chômage ont un effet marginal sur le volume des transferts monétaires que réalisent les migrants à destination de leur famille au Mexique. Nous estimons que cela réduit les transferts de l'ordre de 3 % annuellement.

La formation du capital humain aux États-Unis

La proportion de migrants qui reçurent une formation « formelle » (c'est-à-dire sanctionnée par un diplôme) durant leur séjour aux États-Unis est relativement faible : à peine 8,2 % des hommes et 11,1 % des femmes (tableau 21). Ces proportions sont relativement constantes durant les différentes périodes du dernier quart de siècle. Elles sont plus élevées dans l'industrie manufacturière (14,7 % des hommes et 14,6 % des femmes qui ont travaillé dans cette branche ont reçu une formation, quelle qu'elle soit), et très faibles dans l'agriculture (5,4 % des hommes et 7,9 % des femmes).

Les migrants les plus scolarisés, surtout parmi les femmes, ont nettement plus profité de ces opportunités. Ainsi, parmi les migrants qui avaient moins de sept années de scolarisation, seulement 6,0 et 6,3 % respectivement des hommes et des femmes purent bénéficier d'une formation ; tandis que cette proportion s'élevait à 17,6 % et 22,7 % respectivement parmi les hommes et les femmes qui avaient au moins 13 années de scolarisation (tableau 22).

Tableau 21. Proportion de migrants qui ont reçu une formation aux États-Unis, par sexe et branche de première activité dans ce pays.

	Agric.	Indust.	Constr.	Restaur.	Commerc.	Transp.	Servic.	Autr.	Total
Hommes	5,4	14,7	7,1	8,3	7,5	15,6	10,2	10,0	8,3 (4 492)
Femmes	7,9	14,6	-	10,9	12,2	-	9,3	25,0	11,0 (897)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA- U De G, 1999-2000.

Tableau 22. Proportion de migrants qui ont reçu une formation aux États-Unis selon le sexe et le niveau de scolarité initial.

	Niveaux de scolarité (en années)				Total
	0-6 ans	7-9 ans	10-12 ans	13 ans et plus	
Hommes	6,0	10,0	14,8	17,6	8,4 (4 266)
Femmes	6,3	11,9	18,0	22,7	11,0 (891)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA- U De G, 1999-2000.

La durée de séjour aux États-Unis semble également avoir une certaine influence sur l'accès à une formation, mais seulement à partir de 4 ans de séjour, car les proportions de migrants ayant reçu une formation s'élèvent à 11,5 % parmi les hommes et 14 % parmi les femmes pour des durées supérieures à 4 ans, alors qu'elles ne dépassent pas 6 % parmi les hommes et 9 % parmi les femmes ayant résidé moins de 4 ans dans le pays voisin. On peut penser que l'allongement de la durée de séjour accroît les possibilités de changer d'emploi, de branche d'activité, et augmente de ce fait la probabilité de recevoir une formation lors de l'accès au nouvel emploi.

La majeure partie de ces formations (59,1 % parmi les hommes et 55 % parmi les femmes) concerne le poste de

travail occupé (tableau 23). Cette proportion est en augmentation durant les années 1990 dans la population masculine (65,9 %). Dans 59,2 % des cas de formation dans la population masculine (49,5 % parmi les femmes), l'initiative de cette formation provenait des entreprises dans lesquelles ils travaillaient. Il s'agissait généralement d'améliorer la productivité du travailleur, ou de le préparer à occuper un autre poste de travail, par la mise en œuvre de formations courtes (entre 4 et 12 semaines pour les hommes, et entre 2 et 4 semaines pour les femmes).

Tableau 23. Types de formation reçue par les migrants aux États-Unis selon le sexe et la période de migration.

Hommes	Avant 1980	1980-89	1990-99	Total
Cours d'anglais	35,0	32,6	25,2	31,0
Pour le poste de travail	52,5	58,7	65,9	59,1
Autres	12,5	8,7	8,9	9,9
Total	100 (120)	100 (138)	100 (123)	100 (381)

Femmes	Avant 1984	1985-99	Total
Cours d'anglais	35,0	35,0	35,0
Pour le poste de travail	55,0	55,0	55,0
Autres	10,0	10,0	10,0
Total	100 (40)	100 (60)	100 (100)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA- U De G, 1999-2000.

Cependant près d'un tiers des formations correspondaient à l'apprentissage ou à l'amélioration de la pratique de la langue anglaise (31 % parmi les hommes et 29,6 % parmi les femmes). Dans ce cas, l'initiative de cette

formation provenait généralement du migrant (surtout parmi les femmes), dans le but d'améliorer sa position sur le marché du travail ou au sein de l'entreprise, bien que certaines entreprises offraient également des cours de langue à ses employés. Dans la grande majorité des cas (entre 75 et 85 %), le fait d'avoir reçu une formation a permis une amélioration de la situation professionnelle des travailleurs qui en ont bénéficié (rémunérations, accroissement des responsabilités, promotions etc.), même dans le cas où il ne s'agissait que de cours de langue.

Si les opportunités de recevoir une formation « formelle » paraissent relativement faibles, l'apprentissage sur le tas est nettement plus développé (tableau 24). Parmi les migrants, 22,9 % des hommes et 14,1 % des femmes apprennent un métier durant leur séjour aux États-Unis. Une petite partie de cet apprentissage (21,4 % parmi les hommes et 28,3 % parmi les femmes) est associée à une formation « formelle ».

Tableau 24. Proportion de migrants qui ont appris un métier aux États-Unis selon le sexe et la période de migration.

	Périodes d'émigration						Total
	Av. 1975	1975-79	1980-84	1985-89	1990-94	1995-99	
Hommes	18,4	24,5	26,3	29,1	21,8	20,4	22,9 (4 531)
Femmes	13,7	17,6	14,4	16,4	11,8	13,2	14,1 (910)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA- U De G, 1999-2000.

Les métiers appris aux États-Unis par les migrants masculins se concentrent dans les branches services (28,9 %), industrie (20,1 %) et la restauration-hôtellerie (16,8 %)

(tableau 25). Dans la population féminine, l'apprentissage des métiers concerne plus particulièrement les services (32,7 %) et l'industrie manufacturière (24,8 %). La durée de séjour semble également être un facteur favorisant l'apprentissage. Il est fréquent que le métier appris aux États-Unis appartienne à une branche d'activité différente de celle dans laquelle s'était inséré le migrant à son arrivée dans le pays voisin, et comme dans le cas de la formation « formelle », la mobilité entre branches d'activités favorise cet apprentissage : 53,7 % des hommes et 51 % des femmes qui apprennent un métier aux États-Unis, le firent dans une autre branche d'activité que celle dans laquelle ils travaillaient en arrivant.

Tableau 25. Distribution des métiers appris (en termes de branches d'activité aux États-Unis) par les migrants selon le sexe.

	Branches de première activité aux États-Unis								Total
	Agric.	Indus- trie	Constr.	Restaur.	Com- merce	Trans- port	Servic.	Autr.	
Hommes	13,2	20,1	10,7	16,8	0,7	1,6	28,9	8,0	100 (949)
Femmes	14,2	24,8	0,9	15,0	1,8	0,0	32,7	10,6	100 (113)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/INESER-CUCEA- U De G, 1999-2000.

En résumé, pour la grande majorité des migrants (73,7 % des hommes et 78,9 % des femmes), l'expérience migratoire aux États-Unis ne s'est pas traduite par l'acquisition d'une compétence professionnelle « formelle », ou la maîtrise d'un métier (tableau 26). Si l'on ne tient pas compte de tout ce qui relève de l'apprentissage de la langue anglaise, à peine 20 à 25 % des migrants auront tiré un certain profit de leur expérience professionnelle aux États-

Chapitre 3

Les revenus aux États-Unis et les transferts monétaires

Comme nous l'avons mentionné précédemment dans la partie consacrée aux statuts d'occupation, la quasi-totalité des revenus perçus par les migrants aux États-Unis provient du travail salarié. Nous nous intéresserons donc ici uniquement à cette catégorie d'emploi de l'enquête EREM, et plus particulièrement aux migrants masculins (du fait de la faiblesse numérique des salariées dans l'échantillon), en comparant quand cela s'avère possible les données de l'enquête EREM avec celles provenant d'autres sources d'information.

Les rémunérations des migrants dans l'économie nord-américaine

Le tableau 27 nous fournit pour chaque sexe, le montant des revenus médians des individus recensés aux États-Unis, selon leur lieu de naissance, ce qui permet de comparer les revenus des travailleurs mexicains à ceux d'autres populations.

Tableau 27. Revenus médians de divers groupes de population selon le lieu de naissance aux États-Unis en 1999 (U.S. dollars).

Lieux de naissance	Hommes	Femmes	Ménages	Taux de pauvreté (% ménages)
Mexico	19 181	15 149	27 345	25,8
Amérique centrale	19 499	13 346	27 993	24,2
Europe	44 990	28 319	41 733	9,3
Asie	36 911	29 662	51 363	12,8
Total étranger	27 239	22 139	36 048	16,8
États-Unis	37 528	26 698	41 383	11,2

Source : *Profile of the foreign-born population in the United States : 2000. Current population reports, special studies, US Census Bureau.*

Ces données se réfèrent à des populations dont la durée de présence sur le territoire nord-américain est largement supérieure en moyenne à celle de la population que nous avons enquêtée, et dont les revenus sont donc théoriquement supérieurs. On constate cependant que la population mexicaine fait partie des groupes sociaux dont les revenus sont les plus faibles, et qui sont largement touchés par la pauvreté, selon les standards nord-américains. Le revenu médian annuel des ménages mexicains se situait en 1999 à 27 345 dollars, nettement en dessous du revenu médian des ménages dont la personne de référence est née aux États-Unis (41 383 dollars), tandis qu'un quart de ces ménages était considéré comme vivant en dessous du seuil de pauvreté, soit une proportion plus de deux fois supérieure à celle des natifs.

Les salaires moyens mensuels des migrants sur le territoire nord-américain dans l'enquête EREM s'élevaient, à la fin des années 1990 à environ 1 450 dollars dans la population masculine (soit autour de 17 400 dollars annuels) et à 1 100 dollars dans la population féminine (tableau 28). Ces résultats, produits par l'enquête EREM, ne sont pas très éloignés de données plus globales que fournissait le ministère

des Affaires étrangères mexicain au début de 1997, qui estimait le revenu annuel par tête des migrants de l'État de Jalisco aux États-Unis entre 12 000 et 12 500 dollars au milieu des années 1990. Dans l'enquête EREM, la rémunération moyenne des deux sexes est estimée à environ 15 000 dollars par an à la même époque. Selon l'enquête sur les migrations à la frontière (EMIF, *Colegio de la Frontera Norte*), le salaire moyen parmi les migrants permanents aux États-Unis s'élevait à 6,9 dollars l'heure ou 1 033 dollars par mois au milieu des années 1990. Les rémunérations féminines dans l'enquête EREM, sensiblement plus faibles que les rémunérations masculines, s'expliquent en partie par leur concentration dans la branche des services où le travail à temps partiel est plus répandu. Ces salaires moyens sont supérieurs au minimum fédéral, mais ils n'ont cessé de se dégrader en termes réels durant les 25 dernières années, aussi bien par rapport au minimum fédéral que par rapport au salaire moyen dans l'industrie manufacturière nord-américaine. Le salaire minimum fédéral nord-américain a perdu près de 20 % de sa valeur entre 1975 et 1999. Le salaire horaire moyen des migrants masculins, qui représentait 1,75 fois le minimum fédéral en 1975, ne dépassait plus que de 35 % ce minimum en 1999. Par rapport au salaire moyen de l'industrie manufacturière nord-américaine, celui des migrants masculins qui en représentait entre 0,74 et 0,82 durant la période 1975-1979, s'est réduit à 0,53-0,55 de cette référence durant les années 1995-99. Néanmoins, il représentait encore autour de 3 fois le salaire moyen de l'industrie mexicaine en 1995.

Tableau 28. Évolution des salaires moyens des migrants mexicains aux États-Unis, du salaire moyen dans l'industrie nord-américaine, et des minimaux fédéraux (en dollars).

Salaires horaires		1975	1980	1985	1990	1995	1999
Population masculine mexicaine, EREM		3,68	4,92	4,71	5,53	6,26	6,98
Salaire moyen masculin dans l'industrie des États-Unis		4,51	6,63	8,57	10,01	11,41	13,23
Salaire minimum fédéral (dollars courants)		2,10	3,10	3,35	3,80	4,25	5,15
Salaire minimum fédéral (dollars 2000)		6,72	6,48	5,36	5,01	4,80	5,32

Salaires moyens par période et sexe des migrants dans l'enquête EREM		1975-79	1980-84	1985-89	1990-94	1995-99
Salaires horaires	hommes	4,00	4,99	5,19	5,74	6,69
	(n)*	(651)	(767)	(1 216)	(1 465)	(2 107)
	femmes	3,68	3,95	4,79	5,05	5,67
	(n)*	(75)	(119)	(143)	(229)	(309)
Salaires hebdo.	hommes	230	266	271	312	342
	(n)*	(206)	(386)	(561)	(875)	(892)
	femmes	194	232	236	257	257
	(n)*	(49)	(49)	(62)	(141)	(196)

*(n) : nombre d'observations. Le total est supérieur au nombre de migrants enquêtés du fait qu'une partie d'entre eux changèrent d'emploi et de salaire durant leur séjour aux États-Unis. Par ailleurs, les déclarations de salaire horaire et hebdomadaire sont indépendantes entre elles.

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA- U De G, 1999-2000.

Bien qu'ils soient situés parmi les groupes aux revenus les plus faibles aux États-Unis, les migrants mexicains perçoivent dans ce pays des rémunérations nettement plus élevées qu'au Mexique. Si l'on compare, à partir des données

de l'enquête EREM, les rémunérations moyennes perçues par les migrants aux États-Unis à la fin des années 1990, avec celles des salariés dans les villes d'origine au Mexique à la même époque, le rapport est presque 6 fois supérieur dans la population masculine et 5 fois dans la population féminine. La rémunération journalière des salariés dans les villes enquêtées était de 91 pesos pour l'ensemble des 2 sexes en 1999-2000, contre 524 pesos aux États-Unis, soit un salaire 5,8 fois plus élevé.

En juin 1999, le salaire moyen (secteur non informel) s'élevait à 103,7 pesos dans l'État de Jalisco et à 113,8 pesos au niveau national selon les données du ministère de la Promotion économique, niveau très proche des données de l'enquête EREM, malgré les définitions différentes des populations actives concernées. Le rapport des salaires minimums entre les deux pays était beaucoup plus élevé à cette date (autour de 12 fois), mais cela était dû à la forte dégradation du salaire minimum mexicain depuis le début des années 1980, aggravé par les dévaluations successives du peso face au dollar. Durant cette période (1980-99), le rapport des salaires minimums entre les deux pays est passé de 3,6 à 8,4 au début des années 1990 et fluctuait autour de 12 à la fin des années 1990. Rappelons que selon les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi de 1998 (INEGI), le salaire minimum réel ne représentait plus à cette date qu'environ 20 % de celui de 1976.

Les distributions des salaires des migrants par branches d'activité dans l'économie nord-américaine, ne montrent pas une grande dispersion, excepté pour l'industrie manufacturière et la construction (tableau 29). Dans la population masculine, durant la période 1995-99, les salaires horaires se concentraient entre 6,23 dollars dans l'agriculture et 6,93 dollars dans l'industrie manufacturière et les services, excepté dans la construction, où les salaires étaient

généralement plus élevés (8,41 dollars). Dans cette population, les salaires hebdomadaires (données indépendantes des salaires horaires) reproduisent les mêmes traits : ils se situaient entre 313 dollars dans l'agriculture et 344 dollars dans l'industrie, sauf dans la construction où ils s'élevaient à 378 dollars.

Tableau 29. Salaires moyens des migrants masculins dans les principales branches d'activité dans l'économie nord-américaine durant la période 1995-99 (en dollars).

	Agricul- ture	Indus- trie	Construc- tion	Restaurant- hôtel	Ser- vices
Salaires horaires (n)	6,24 (245)	6,93 (162)	8,41 (161)	6,32 (198)	6,93 (121)
Salaires hebdomadaires (n)	313 (76)	344 (59)	378 (72)	337 (73)	338 (89)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Dans la population féminine, on observe les salaires horaires les plus élevés dans l'industrie manufacturière (6,62 dollars durant la période 1995-99), tandis qu'ils oscillent entre 5,33 dollars dans l'agriculture, et 6,05 dollars dans les services. Comme on peut le constater, la rémunération moyenne globale de la population migrante aux États-Unis dépend de différents facteurs : composition par sexe, distribution entre branches d'activité, proportion de migrants en situation irrégulière (généralement moins bien payés) ; qui se modifient au cours du temps.

Les transferts monétaires

À la fin des années 1990, on estimait généralement que les transferts monétaires familiaux des migrants mexicains travaillant aux États-Unis représentaient autour de 8 milliards de dollars, provenant en majeure partie de Californie (48 %), du Texas (16 %), de l'Illinois (11 %) et de l'Arizona (7 %). Un tiers du total de ces transferts étaient captés en 1996 au Mexique, selon le rapport présidentiel de 1997 par trois États de la région du centre-ouest : Jalisco (17,3 %), Guanajuato (10,3 %) et Zacatecas (4,9 %), proportions similaires aux estimations produites par l'enquête *Legalized population survey* (LPS2) de 1991, ce qui paraît indiquer une certaine stabilité dans la distribution géographique des flux d'émigration mexicain, du moins jusqu'au milieu des années 1990.

Les transferts monétaires vers le Mexique représentaient en 1997, 43 % des exportations pétrolières du pays, 85 % des ressources touristiques, 39 % des investissements étrangers directs, 4,5 % des exportations mexicaines et autour de 1,5 % du PIB, selon des estimations faites à partir des données du Banco de Mexico (Pescador Osuna, 1998). Dans l'ensemble de ces trois États (Jalisco, Zacatecas et Guanajuato), ces transferts représentaient près de 5 % de leur PIB, selon des estimations de l'université de Zacatecas (Delgado Wise et Rodriguez Ramirez, 1999). En 2002, les *remesas* (10,5 milliards de dollars) constituaient l'une des principales ressources de devises avec les exportations pétrolières (13 milliards de dollars), les recettes touristiques (6 milliards de dollars) et les investissements directs étrangers (13 milliards de dollars). Malgré le fait que l'importance relative de ces transferts par rapport aux différents agrégats cités puisse se modifier en fonction des sources, il est clair que ces ressources provenant de la migration représentent une source de revenus importante pour

le Mexique et plus particulièrement pour les États de la région du centre-ouest.

Dans diverses enquêtes (EMIF 1993, LPS1 1987-88, ORSTOM-INESER 1993, Massey et Parado 1997), la proportion de migrants qui envoyaient de l'argent à leur famille au Mexique s'échelonnait entre 51 % et 75 %, selon les définitions des populations de référence. Dans l'enquête EREM, les proportions de migrants qui envoyaient régulièrement de l'argent à leur famille résidant au Mexique sont à peu près constantes dans la population masculine (autour de 84 %) durant les 25 dernières années (tableau 30). En revanche, elles semblent croître dans la population féminine depuis le début des années 1990, du fait semble-t-il de l'augmentation progressive des flux migratoires de jeunes femmes célibataires. Ces proportions passent en effet d'un niveau de 45 % durant les années antérieures à 1990, jusqu'à 53 % durant les années 1995-99. Pour l'ensemble des deux sexes, la proportion de migrants qui envoyait de l'argent à leur famille tourne autour de 77 % durant toutes les périodes depuis 1975.

Tableau 30. Proportions de migrants qui envoyaient régulièrement de l'argent au Mexique par sexe et périodes d'émigration.

	Périodes d'émigration					Ensemble
	1975-79	1980-84	1985-89	1990-94	1995-99	
Hommes	82,0	84,1	83,2	84,0	84,3	84,0
(n)	(401)	(484)	(784)	(1 066)	(1 007)	(4 540)
Femmes	41,7	46,0	45,4	50,0	52,7	48,8
(n)	(84)	(100)	(141)	(236)	(243)	(909)
Ensemble	75,0	77,6	77,4	77,8	78,2	78,1

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

En réalité, on peut considérer que les femmes participent encore davantage à ces transferts monétaires, car celles qui résidaient avec leurs époux aux États-Unis n'apparaissent pas toujours directement comme la source des transferts, qui se mélangent parfois avec ceux de leurs époux auxquels ils sont accrédités. Si la présence de membres de la famille dans leur système de cohabitation ne modifie pas beaucoup la probabilité d'envoyer de l'argent au Mexique (sauf dans le cas de cohabitation avec une épouse) dans la population masculine, cette présence a plus d'effet dans la population féminine. Quand les migrantes résidaient dans le pays voisin sans cohabiter avec un membre de leur famille, la proportion d'entre elles qui transféraient de l'argent s'élevait à 59,7 %, contre 44,8 % dans le cas contraire. Le type de parentèle avec laquelle résidaient les migrants aux États-Unis influençait l'envoi régulier d'argent au Mexique. Dans le cas de la population masculine, la présence d'épouses dans le pays voisin fait baisser, dans cette sous-population, la proportion de ceux qui transféraient de l'argent jusqu'à 59,2 %, ce qui reste malgré tout relativement élevé. Dans la population féminine, la présence d'époux, mais également d'enfants, ou de pères/mères fait baisser cette proportion. C'est quand la parentèle cohabitant avec le migrant est composée de frères/sœurs, que les proportions de migrants envoyant de l'argent atteignent leur maximum (87,3 % entre les hommes et 63,0 % entre les femmes). La durée réelle de séjour dans le pays voisin ne paraît pas influencer les probabilités de transférer de l'argent, tout au moins pour des durées inférieures à 10 ans, qui regroupent la grande majorité des migrants. L'existence de projets de travail définis lors de la réinstallation sur les lieux d'origine accroît par contre les probabilités d'envoyer de l'argent au Mexique dans la population féminine, mais ne semble pas avoir d'influence dans la population masculine. La perspective de créer une

micro-entreprise au retour au Mexique est un facteur déterminant pour les transferts monétaires féminins : parmi les femmes qui avaient ce projet, 64,7 % envoyaient de l'argent, contre 48 % en moyenne générale.

Selon des estimations réalisées par l'université de Zacatecas (Delgado Wise et Rodriguez Ramirez, 1999) à partir des données de l'enquête revenus et dépenses des ménages (ENIGH 96), 7,5 % des ménages de la région du centre-ouest mexicain (9,1 % dans le Guanajuato, 12,2 % dans le Zacatecas et 5,4 % dans le Jalisco) bénéficiaient de transferts monétaires provenant de membres de leur famille résidant aux États-Unis au milieu des années 1990. Ces transferts représentaient, pour ces familles, entre 59,3 % (Jalisco) et 77,1 % (Guanajuato) de leurs ressources monétaires, ce qui indique que pour une grande partie de ces ménages, les *remesas* étaient indispensables à leur reproduction.

Dans les enquêtes du Programme national pour l'éducation, la santé et l'alimentation (PROGRESA, fichier ENCEL 99), dans les communautés rurales marginalisées du pays, il ressort que 48,5 % des hommes et 30,7 % des femmes travaillant à l'étranger envoient de l'argent à leur famille au Mexique. Dans le cas des migrants masculins, cette proportion s'élève à 82,1 % quand il s'agit des époux des femmes enquêtées au Mexique, mais à 47,5 % quand il s'agit des fils. Parmi les filles issues des ménages enquêtés, la proportion qui transférait de l'argent à leur ménage d'origine atteignait à peine 33,2 %. Dans ces communautés, moins de 2 % des ménages enquêtés recevaient des *remesas* provenant de l'extérieur du pays pour compléter leurs propres ressources. Cela reflète la faible attraction des États-Unis dans les systèmes migratoires de ces communautés. Les États-Unis représentaient à peine 14,1 % des lieux de résidence des individus qui émigrèrent de ces ménages. À

titre de comparaison, ils représentaient autour de 50 % des destinations des individus (généralement des fils) absents ou émigrés des ménages de l'enquête EREM dans les villes moyennes de la région du centre-ouest mexicain.

Les fractions du revenu perçu aux États-Unis, que transféraient les migrants à leur famille au Mexique entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1990, varient entre 10 et 42 % selon les auteurs (Orozco, 2000 ; Pescador Osuna, 1998). Cela reflète les compositions différentes des échantillons étudiés par les différentes enquêtes dont sont issus ces résultats, les définitions parfois hétérogènes des composantes monétaires utilisées (salaires, ressources, montants envoyés ou reçus, etc.). Les montants mensuels moyens envoyés de manière régulière par les migrants de l'enquête EREM apparaissent dans le tableau 31. Durant les périodes 1990-94 et 1995-99, ces montants s'élevaient respectivement à 295 et 328 dollars pour l'ensemble des deux sexes. Les *remesas* envoyées par les migrants masculins (respectivement 306 et 340 dollars durant ces deux périodes) furent toujours sensiblement supérieures à celles des migrantes (206 et 256 dollars respectivement), expression de la situation familiale de ces populations, de leurs systèmes de cohabitation dans le pays voisin, et des différences de salaire. Bien que les données les plus anciennes soient sujettes à caution à cause de possibles déficiences de mémoire de la part des populations enquêtées, elles paraissent généralement cohérentes avec les niveaux de rémunérations aux États-Unis des périodes correspondantes. Les montants mensuels des transferts monétaires représentaient autour d'une semaine de revenus dans chacune des périodes considérées, soit environ 25 % des rémunérations perçues dans le pays voisin. Diverses enquêtes durant les 20 dernières années (Arroyo, 1991 ; *Legalized population survey* (LPS1, 1987-88) ; Massey et Parado, 1997 ; EMIF (COLEF, 1993) ; Papail et Arroyo,

1996 ; ENIGH (INEGI, 1996) estiment le montant mensuel moyen des *remesas* entre 150 et 320 dollars durant les années 1980-1995, selon les dates d'enquêtes, les aires et les populations de référence, ce qui semble compatible avec les résultats de l'enquête EREM.

Tableau 31. Montant moyen mensuel des transferts monétaires (en dollars).

	1975-79	1980-84	1985-89	1990-94	1995-99
Hommes (n)	241 (303)	263 (382)	308 (610)	306 (848)	340 (810)
Femmes (n)	156 (34)	200 (44)	226 (57)	206 (105)	256 (131)
Ensemble (n)	232 (337)	256 (426)	301 (667)	295 (953)	328 (941)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Dans l'enquête PROGRESA (fichier ENCEL 99N), le niveau moyen du montant des *remesas* est beaucoup moins élevé. Durant la période mai-novembre 1999, le montant moyen global dans ces zones rurales marginalisées était estimé à 71 dollars par mois, soit environ 4 fois moins que les *remesas* envoyées dans les villes moyennes de la région du centre-ouest mexicain. Mais on n'a aucune information dans les données de l'enquête PROGRESA sur les emplois des migrants aux États-Unis (branches d'activité, durée des séjours dans ce pays, etc., qui génèrent ces flux monétaires). On peut supposer, si l'on se réfère aux niveaux de scolarisation de ces migrants (80 % avaient un niveau scolaire inférieur au secondaire) qu'ils exerçaient des activités parmi les moins bien rémunérées – particulièrement dans l'agriculture – de la structure des emplois du pays voisin, avec sans doute une saisonnalité importante. Néanmoins, ce montant moyen transféré de l'étranger représentait à la même époque 3,7 fois le montant moyen de ce qu'envoyaient aux

mêmes lieux les migrants internes travaillant dans d'autres régions mexicaines (19 dollars par mois).

La présence de membres de la famille parmi les cohabitants des migrants aux États-Unis, ne paraît généralement pas modifier les niveaux des montants moyens des *remesas* dans l'enquête EREM, sauf dans le cas des femmes qui vivaient avec leurs enfants aux États-Unis. La présence d'enfants réduit les capacités d'épargne, et les montants des sommes transférées. À l'inverse la cohabitation d'enfants actifs avec leurs pères/mères permet de réduire leurs coûts de reproduction, particulièrement dans la population féminine, et d'accroître les montants susceptibles d'être transférés au Mexique. L'amplitude maximum de ces variations selon le type de système de cohabitation ne dépasse pas cependant les 20 % autour de la moyenne générale.

On peut comparer ces niveaux de montants de *remesas* aux revenus des individus sur les lieux d'origine au Mexique. Durant la période la plus récente (1995-99), le montant mensuel moyen des transferts monétaires masculins (340 dollars) dans l'enquête EREM, était sensiblement supérieur aux revenus masculins dans les villes moyennes, que l'on estimait à 270 dollars en 1999-2000. Dans la population féminine, le montant moyen des *remesas* (256 dollars) était du même ordre de grandeur que le revenu moyen féminin dans ces villes (240 dollars). Ces résultats ne paraissent pas très éloignés de l'estimation globale, au niveau de la région formée par les États de Jalisco, Guanajuato et Michoacan, réalisée à partir des données de l'enquête ressources et dépenses des ménages de 1996 (ENIGH, INEGI) par Canales (1999) qui indiquait que le montant moyen des transferts monétaires provenant des États-Unis équivalait à 89 % de la rémunération moyenne d'un salarié dans cette région. Dans les données de l'enquête PROGRESA (fichier ENCEL 99N),

le montant moyen mensuel des transferts monétaires provenant de l'étranger représentait durant le second semestre 1999 autour de 63 % de la rémunération d'un journalier agricole, et 44 % de celle d'un ouvrier ou employé des zones rurales au Mexique. L'apport des *remesas* paraît ici beaucoup moins important dans la composition des ressources au niveau local, mais il est dû essentiellement à la faiblesse du montant de ces transferts, qui reflète la particularité du système migratoire de ces populations comme nous le mentionnions précédemment.

Les modalités des transferts monétaires entre les États-Unis et le Mexique se sont profondément modifiées durant les 25 dernières années. Jusqu'à la fin des années 1980, entre 70 et 80 % des transferts se réalisaient par *money orders*. Cette modalité ne représentait plus que la moitié (49 %) des transferts durant les années 1995-99, du fait du développement progressif du recours aux transferts électroniques des organismes financiers spécialisés dans ce type de transaction (Orlandi Valuta, Western Union, Moneygram...), qui atteignait 31 % des opérations durant les années 1995-99. On observe la même tendance au niveau national selon les estimations du Banco de Mexico. En 1997 par exemple selon cette dernière source, les *money orders* représentaient 35,6 % des transferts, tandis que les opérations électroniques atteignaient 42,1 %, malgré le surcoût très important que cela implique pour les transactions (commissions et manipulations des taux de change représentent dans ce cas environ 15 à 20 % des montants transférés). On remarquera que ces surcoûts accroissent l'imprécision des estimations et des comparaisons entre les différentes sources d'information.

Les distributions de l'affectation des *remesas* sur les lieux d'origine au cours du temps sont caractérisées par le poids toujours prépondérant des coûts relatifs à l'entretien des

ménages (logements, alimentation, habillement, transports, santé, éducation...), comme on peut le constater dans le tableau 32. Les distributions arithmétiques des différentes rubriques de l'affectation de ces ressources diffèrent très peu des distributions pondérées par les montants des transferts, ce qui dénote le peu d'influence de ces montants sur les distributions.

Tableau 32. Distributions (pondérées par les montants) de l'utilisation des transferts monétaires par sexe et périodes.

Origine masculine	1975-79	1980-84	1985-89	1990-94	1995-99
Dépenses courantes	72,4	70,4	73,0	67,9	64,0
Épargne et investissements	9,7	12,7	11,8	15,7	21,3
Achats de terrains et logements	10,8	12,3	11,8	11,1	9,3
Autres	7,1	4,6	3,4	5,3	5,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(n)	(292)	(373)	(591)	(820)	(772)

Origine féminine	1975-89	1990-99
Dépenses courantes	71,5	60,8
Épargne et investissements	12,2	22,7
Achats de terrains et logements	9,2	8,8
Autres	7,1	7,7
Total	100,0	100,0
(n)	(135)	(223)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

La rubrique « entretien de la famille », qui permet de couvrir les besoins essentiels des membres de la famille, représentait une proportion plus ou moins stable durant les années 1975-89 : entre 70 et 73 % des *remesas* envoyées par les hommes et une proportion à peu près équivalente des *remesas* féminines. Cette rubrique constitue toujours

l'affectation la plus importante durant les années 1990, mais son importance relative s'est fortement réduite, que ces transferts soient d'origine masculine ou féminine. Elle ne représentait plus en effet que 64 % des affectations des *remesas* masculines en 1995-99, et 60,8 % en moyenne des *remesas* féminines.

La rubrique « achat ou réaménagement de logement, de terrain à bâtir », qui est l'un des trois principaux postes de l'affectation de ces ressources extérieures, est resté à peu près stable durant toutes les périodes, autour de 10 %, et sans différences notables entre les deux sexes. La restructuration progressive dans les affectations des *remesas* se sont produites essentiellement au profit de la rubrique « épargne d'attente et financement d'activités non-salariées », dont le poids relatif a pratiquement doublé en une dizaine d'années, entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990. Cette rubrique représentait 21,3 % de l'affectation des transferts masculins et 22,7 % des transferts féminins durant les 5 dernières années, tandis qu'elle n'en constituait qu'environ 11 % durant les périodes antérieures à 1990 dans chacune des deux populations. Cependant, si l'on prend en compte uniquement les réponses explicites concernant le financement d'activités non-salariées, cette sous-rubrique n'a jamais dépassé les 3 % des affectations durant toutes les périodes et pour chacune des deux populations masculine et féminine. La majeure partie des investissements réalisés par les migrants dans des activités non-salariées, s'est réalisée à partir de l'épargne accumulée comme sous-produit des transferts monétaires, qui représentait une situation d'attente jusqu'au retour des migrants sur leur lieu d'origine. Ces changements récents dans la distribution des affectations des *remesas* devraient impliquer une intensification des transformations des statuts d'occupation à travers les cycles migratoires, et/ou

un accroissement notable des montants investis dans des activités non-salariées.

Quelques enquêtes réalisées dans des États de la région du centre-ouest mexicain indiquent que l'impact des *remesas* en termes d'investissements productifs, est relativement important dans les économies locales. Massey et Parado (1997), dans leurs enquêtes de 1982-83 et 1987-94 dans plusieurs zones urbaines de cette région estiment qu'environ 11 % des micro-entreprises de leurs échantillons furent créées grâce à ces ressources provenant des États-Unis. À Guadalajara, selon un échantillon de micro-entreprises créées avant 1990, 16 % des établissements de moins de 20 salariés auraient bénéficié de ces ressources pour se constituer (Escobar et De la O, 1991).

La rubrique « autres » représente des dépenses exceptionnelles, comme le règlement de dettes, les soins de maladies graves, le financement de noces, de funérailles, de fêtes diverses..., qui ne représentent jamais plus de 10 % des transferts monétaires durant toutes les périodes considérées.

L'analyse s'est concentrée ici uniquement sur les transferts monétaires réalisés de manière relativement régulière (mensuellement, trimestriellement...) par les migrants, et ne tient pas compte des transferts exceptionnels qui peuvent se produire pour répondre à des situations d'urgence (maladies, décès...), ni les transferts de « poche » associés aux visites que font les migrants à leur famille au Mexique, durant leur séjour aux États-Unis, ou quand ils reviennent s'installer définitivement au Mexique. Nous n'avons également pas pris en compte les différents biens de consommation (dont des véhicules), ou de capital (machines, outillages divers), que les migrants importent lors de ces retours sur leurs lieux d'origine. En sens inverse, nous surestimons légèrement les capacités de transferts monétaires qui ne tiennent pas compte des périodes de chômage des

migrants dans le pays voisin, ni des commissions et manipulations des taux de change à leur détriment qui peuvent être importantes dans le cas des transferts électroniques. Il existe donc un léger biais dans ces estimations, mais cela n'affecte que très peu les différentes séries périodisées (revenus, montants des transferts, affectations...).

La plupart des auteurs signalent que l'essentiel (entre 75 et 92 %) des *remesas* familiales reçues au Mexique sert à couvrir les dépenses courantes des familles de migrants, et n'ont pratiquement pas d'impact sur les investissements productifs sur les lieux d'origine. Il semble que cela soit de moins en moins vrai depuis la fin des années 1980. Les résultats de l'enquête EREM indiquent en effet qu'une proportion croissante de ces *remesas* fut canalisée vers l'épargne et la création d'activités non-salariales durant les années 1990, ce que confirment les trajectoires professionnelles des migrants à travers leurs cycles migratoires, comme nous le verrons dans un autre chapitre. Même si les investissements directs ne représentent apparemment qu'une fraction minime des transferts monétaires, l'impact indirect de ces transferts sur les économies locales, par le soutien de la demande de biens et services qu'ils génèrent, peut revêtir une certaine importance. Ainsi, si l'on accepte, comme le proposent Adelman et Taylor (1992), un effet multiplicateur des *remesas* de l'ordre de 2,9 dans l'économie mexicaine, le produit généré par les transferts atteindrait environ 4,5 % du PIB mexicain. Il est évident que dans les principales régions réceptrices de ces flux monétaires, les effets d'une contraction de l'économie mexicaine sont amortis par la continuité des flux de dollars provenant des États-Unis, et contrecarrent la baisse de la demande de biens et services entraînée par la dégradation des revenus réels et l'accroissement du chômage.

À côté des transferts monétaires familiaux, il existe des flux destinés aux investissements sociaux, généralement dans des communautés villageoises ou de petites aires urbaines, générés par des associations ou clubs de migrants dont les membres sont originaires de ces zones. Ces associations et clubs se sont considérablement développés depuis une trentaine d'années aux États-Unis. À la fin des années 1990, la confédération des clubs *zacatecanos*, sans doute la mieux organisée parmi les associations d'originaires des différents États mexicains résidant dans le pays frontalier, regroupait environ 120 clubs et associations de migrants originaires de l'État de Zacatecas, dont la moitié était recensée dans le sud de l'État de Californie (Lanly, 2002). En sus d'activités propres à ce type d'organisation (sports, fêtes, manifestations culturelles...), concernant leurs membres résidant dans le pays voisin, certaines associations, grâce à des donations, développent des projets de création d'infrastructures, de maintenance ou de réparations dans les communautés dont ils sont originaires au Mexique : maisons de la culture, asiles pour les vieillards, centres de santé, réfection de voirie, réparation d'édifices religieux, équipement d'écoles en matériel informatique, etc. Ces interventions ponctuelles se substituent souvent ou complètent initialement l'action des autorités locales aux ressources limitées. Depuis le début des années 1990, ces initiatives des associations reçoivent souvent l'appui des autorités locales ou régionales. Le programme 2x1 (2 dollars investis par l'État pour chaque dollar apporté des États-Unis par les associations dans des projets sociaux), pionnier en la matière, fut créé en 1992 dans l'État de Zacatecas, et transformé en 1999 en programme 3x1 (avec la participation de l'État fédéral). Dans l'État de Guanajuato, le programme « ma communauté » fonctionne sur le même principe depuis 1996, et l'État de Jalisco a créé son propre programme 3x1 en 2000.

Bien que relativement importantes pour l'amélioration des conditions de vie de nombreuses communautés marginalisées, les ressources canalisées par les initiatives des associations ne représentent qu'une part infime des *remesas* familiales. Dans l'État de Zacatecas par exemple, dont les associations sont les plus actives du Mexique, le montant de ces investissements sociaux représentait en 1999 autour de 1,2 millions de dollars, tandis que le montant des *remesas* familiales était estimé la même année à 300-350 millions de dollars. Ces programmes s'élargissent peu à peu, par leur généralisation progressive à d'autres États (Michoacan, Durango), et par leur extension, souhaitée par les pouvoirs publics, vers des investissements productifs sous forme de création de coopératives de production, orientées en particulier vers la sous-traitance de produits manufacturés pour l'exportation.

Certains auteurs se préoccupent cependant d'un possible tarissement des transferts monétaires provenant des États-Unis, comme cela est apparu récemment dans certaines régions de l'État de Zacatecas (Garcia Zamora, 2000). La réduction de ces flux monétaires est associée au dépeuplement progressif de ces régions, qui semble refléter une croissance des installations définitives aux États-Unis, ou tout au moins l'absence prolongée de familles entières parties vivre dans le pays voisin. Il semble toutefois difficile à l'heure actuelle de mesurer l'ampleur de ces transformations du système migratoire, qui pourraient évidemment hypothéquer les projets de développement de ces régions.

Chapitre 4

La réinsertion professionnelle des migrants internationaux au Mexique

Les motifs de retour, les durées de séjour aux États-Unis et les projets professionnels

Dans l'enquête EREM, plus de la moitié des ex-migrants (64,6 % des hommes et 67 % des femmes) de l'échantillon se sont réinstallés « définitivement »¹ au Mexique durant les années 1990 (tableau 33), et environ 45 % durant la dernière partie de la décennie (1995-2000). Les réinstallations les plus anciennes (avant 1975) représentent 10,2 % de la population masculine et 5,7 % de la population féminine.

Tableau 33. Périodes de « réinstallation définitive » au Mexique des ex-migrants internationaux selon le sexe.

	Avant 1975	1975- 79	1980- 84	1985- 89	1990- 94	1995- 2000	Ensemble
Hommes	10,2	5,3	9,0	10,9	19,9	44,7	100 (4 476)
Femmes	5,7	5,2	10,4	11,7	20,5	46,5	100 (906)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

¹ En réalité, on ne peut considérer une installation ou un retour dans un lieu comme définitif, car ils peuvent être suivis dans le futur par un autre déplacement. Nous avons considéré ici le retour comme définitif quand il fut déclaré comme tel par le migrant, et quand il eut lieu au moins 6 mois avant l'enquête.

Selon ces données, les mouvements migratoires paraissent être beaucoup plus récents dans les villes de l'État de Guanajuato (Acambaro et Silao), où plus de la moitié des retours eurent lieu entre 1995 et 2000, au contraire des villes de l'État de Zacatecas, surtout à Jerez, où à peine un tiers (34,7 %) des hommes se sont réinstallés durant les années récentes, reflet d'une tradition migratoire plus ancienne dans cet État. S'il est probable que les réinstallations des années 1990 ne soient pas toutes véritablement définitives, les retours qui eurent lieu avant les années 1980 ne devraient normalement plus donner lieu à des déplacements internationaux. Bien que la situation légale des migrants se soit améliorée durant leur séjour aux États-Unis (rappelons qu'environ 95 % des hommes et 90 % des femmes étaient en situation irrégulière lors de leur première entrée aux États-Unis durant les 25 dernières années), la majeure partie des migrants n'avaient pas leur papiers en règle à leur retour du pays voisin. À peine 14,2 % et 15,9 % des hommes réinstallés respectivement en 1990-94 et 1995-2000 étaient en règle avec la législation nord-américaine à leur retour. Dans la population féminine, ces proportions étaient respectivement de 22,7 % et 17,6 %. Cela signifie que parmi ces migrants, bien peu réussirent à régulariser leur situation migratoire. Cependant les migrants masculins qui sont rentrés pour des motifs de prise de retraite ou des projets de création d'entreprises étaient généralement beaucoup plus fréquemment en situation régulière (26,1 % et 26,2 % respectivement) dans le pays voisin, que les individus rentrés pour d'autres motifs.

La grande majorité des migrants sont revenus au Mexique pour des raisons familiales (« vivre avec la famille », « se marier »...), quelle que soit la période de retour (57,3 % des hommes et 63,3 % des femmes). Le deuxième motif de retour en ordre d'importance est constitué

par divers motifs regroupés dans l'ensemble « lassitude de vivre aux États-Unis, nostalgie du pays... », qui expriment autant un désir de retrouver son lieu d'origine, qu'une certaine inadaptation à l'environnement social aux États-Unis. Ce motif représente généralement entre 15 et 20 % des principaux motifs de retour dans les deux populations masculine et féminine. Les causes de retour associées à des situations de chômage dans le pays voisin représentaient entre 5 et 9 % des motifs dans la population masculine depuis le milieu des années 1970. Il faut mentionner que ce motif représentait le quart (24,6 %) des motifs de retour avant les années 1970 dans cette population, quand la majeure partie de la migration était organisée dans le cadre du programme *bracero*. Le chômage ne semble pas par contre influencer beaucoup (entre 2 et 5 %) les décisions de retour au Mexique dans la population féminine.

Les retours forcés (expulsions) représentent de 3 à 6 % des motifs de retour dans la population masculine et entre 1 et 3 % dans la population féminine depuis le milieu des années 1980, malgré le durcissement du dispositif de contrôle de l'immigration clandestine aux États-Unis depuis le début des années 1990. Les autres motifs (maladies, vieillesse, études...) sont très peu fréquents dans les deux populations, et varient entre 1 et 5 %. Curieusement le motif « créer une entreprise ou se mettre à son compte » n'apparaît pratiquement jamais comme le motif principal du retour au lieu d'origine, même si une partie des migrants l'envisageait lors du retour au Mexique.

L'âge moyen au retour « définitif » au Mexique est resté stable dans la population masculine durant toutes les périodes, entre 30 et 31 ans. Dans la population féminine, il s'est légèrement élevé, de 28,6 ans durant la décennie 1980 jusqu'à 30,6 ans dans les années 1990, avec une moyenne générale de 29,9 ans pour l'ensemble des périodes. Ce léger

retard de l'âge au retour des femmes reproduit en fait celui de l'âge au premier déplacement aux États-Unis que l'on a observé dans cette population. On n'observe pratiquement pas de dispersion de la durée moyenne du séjour dans le pays frontalier entre les différentes périodes (tableau 34). La moyenne générale est de 5,2 ans pour les hommes et de 4,1 ans pour les femmes. Une partie importante des ex-migrants² (25,7 % des hommes et 34,4 % des femmes) ont travaillé seulement entre 1 et 2 ans aux États-Unis, résultat similaire aux durées de séjour projetées au moment du premier déplacement (30,7 % des individus envisageaient d'effectuer un séjour de 1 à 2 ans). Plus d'un tiers (35,7 % en moyenne) des hommes y ont séjourné au moins 5 ans, et autour de 17 % au moins 10 ans. Parmi les femmes, ces proportions sont plus faibles : les séjours supérieurs ou égaux à 5 ans représentent 28 % des séjours, et ceux supérieurs ou égaux à 10 ans, 12 %. Mentionnons qu'avant le milieu des années 1970, les durées moyennes de séjour étaient sensiblement plus faibles, surtout chez les hommes (3,8 ans), du fait de la forte temporalité des contrats du programme *bracero*. Les migrants qui se déplacèrent aux États-Unis dans un cadre légal, ou qui réussirent à régulariser leur situation dans ce pays, y travaillèrent nettement plus longtemps en moyenne (12 et 8 ans respectivement dans les populations masculine et féminine), que les migrants clandestins (4,1 ans parmi les hommes et 3,3 ans parmi les femmes).

Ces sont les retours provoqués par les situations de chômage ou par les expulsions qui sont associées aux durées de séjour les plus courtes (3,7 et 3,5 ans en moyenne respectivement dans la population masculine), tandis que l'existence préalable d'un projet pour la réinsertion au

² Rappelons que tous les ex-migrants enquêtés par l'EREM ont séjourné au moins 1 an aux États-Unis, ce qui était l'une des conditions pour appartenir à l'échantillon.

Mexique est généralement associée à des durées de séjour plus longues (6,4 ans chez les hommes et 5,3 ans chez les femmes), surtout si ces projets concernent la branche agricole (8,4 ans chez les hommes), dans laquelle on peut supposer que les montants des investissements sont élevés. Il semble donc se dessiner un ensemble de facteurs plus ou moins liés (longues durées de séjour, existence de projets de réinsertion, non clandestinité) qui peuvent créer des conditions favorisant les investissements sur les lieux d'origine, parmi les migrants qui présentent ces caractéristiques.

Tableau 34. Distribution des durées de séjour aux États-Unis selon le sexe et les périodes de réinstallation au Mexique, durée moyenne des séjours par périodes de retour.

	Durée des séjours (années)						Ensemble	Durée moyenne
	1-2	2-3	3-4	4-5	5-10	10 et plus		
<i>Hommes</i>								
< 1975	30,5	23,4	12,0	7,8	17,8	8,5	100 (449)	
1975-79	27,3	18,9	13,9	7,6	18,1	14,3	100 (238)	4,8
1980-84	22,1	20,9	11,1	10,1	18,3	17,6	100 (398)	5,4
1985-89	26,7	21,2	8,0	7,0	19,1	17,9	100 (486)	5,4
1990-94	25,9	17,3	13,7	8,2	19,3	15,7	100 (886)	5,2
1995-2000	24,9	18,1	11,7	7,0	19,8	18,4	100 (1 975)	5,5
Ensemble	25,7	19,1	11,8	7,6	19,2	16,5	100 (4 432)	5,2
<i>Femmes</i>								
< 1975	35,3	21,6	17,6	7,8	11,8	5,9	100 (51)	
1975-79	40,4	12,8	6,4	14,9	10,6	14,9	100 (47)	4,4
1980-84	27,7	18,1	7,4	11,7	21,3	13,8	100 (94)	4,5
1985-89	36,8	16,0	9,4	4,7	18,9	14,2	100 (106)	4,3
1990-94	30,6	20,4	11,8	8,6	14,0	14,5	100 (186)	4,7
1995-2000	36,3	16,0	13,1	8,4	16,9	9,3	100 (419)	3,8
Ensemble	34,4	17,3	11,7	8,6	16,4	11,5	100 (903)	4,1

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Plus d'un quart des hommes (27,5 %) et 13,7 % des femmes avaient un projet de travail explicite au moment du retour « définitif » des États-Unis. Ces proportions ne varient pas beaucoup selon les différentes périodes de retour. Ils sont légèrement plus nombreux qu'au moment de la première émigration vers ce pays (21,6 % des hommes et 11,2 % des femmes). Les types de projet, quand ils sont bien définis, se réfèrent le plus souvent à la création d'une activité, ou à un retour à l'emploi antérieur au déplacement (tableau 35). Cela signifie qu'entre tous les migrants, à peine 12 % des hommes et 6 % des femmes avaient le projet explicite de créer une activité, proportions très faibles par rapport à ce qui se déroulait effectivement au retour sur les lieux d'origine. On notera que les femmes, malgré des taux d'activité extrêmement élevés dans le pays voisin, s'impliquent peu dans l'élaboration de projets professionnels lors de leur retour sur leur lieu d'origine, ce qui suggère une forte baisse de leur taux d'activité au Mexique. Rappelons cependant que la majorité d'entre elles ne travaillaient pas (statuts d'étudiantes ou de femmes au foyer) avant de réaliser leur premier déplacement aux États-Unis, quelle que soit la période de ce premier déplacement. Dans la population masculine, le poids relatif du projet « devenir travailleur indépendant ou créer une micro-entreprise » est stable depuis le début des années 1980, autour de 44 %. L'évolution du poids relatif du projet « cultiver ses terres » traduit la diminution progressive de la composante agricole dans l'ensemble des flux au cours du temps. Nous n'utiliserons pas les distributions dans la population féminine, du fait de leur faiblesse numérique (128 cas pour l'ensemble des périodes).

Tableau 35. Distributions des projets professionnels masculins au moment de se réinstaller sur leur lieu d'origine au Mexique, par période de retour.

Projets	Avant 1975	1975- 79	1980- 84	1985- 89	1990- 94	1995- 99	Ensemble
Devenir non-salarié	34,4	37,2	43,9	43,6	44,4	45,7	43,0
Retrouver l'emploi antérieur	31,9	34,3	31,9	37,1	37,5	39,7	36,9
Cultiver ses terres	28,9	24,3	12,9	10,7	8,0	6,0	11,7
Autres	4,8	4,3	11,2	8,6	10,0	8,6	8,4
Ensemble	100,0 (166)	100,0 (70)	100,0 (116)	100,0 (140)	100,0 (261)	100,0 (499)	100,0 (1 252)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

C'est parmi les hommes qui travaillaient dans le commerce avant le premier déplacement aux États-Unis que le projet de créer une activité non-salariée atteint son maximum (65,1 %). En revanche, les migrants provenant des branches transports-communications et construction sont beaucoup plus enclins à retrouver leur ancien emploi à leur retour au Mexique (60,1 % et 62,2 % respectivement dans ces deux branches). Parmi les retours pour cause d'expulsion, la grande majorité (70,6 %) projetait de revenir à leurs activités antérieures, ce qui s'explique par le fait qu'ils eurent généralement une durée de séjour nettement plus courte que les autres, ce qui limita le montant de leur épargne transférée au Mexique. C'est un autre élément qui suggère une relation relativement forte entre la durée de séjour aux États-Unis (et donc le montant total des transferts monétaires vers le Mexique) et les investissements réalisés au Mexique. On observe la même tendance bien qu'atténuée, parmi les migrants rentrés pour cause de chômage. Dans ce dernier

groupe, dont la durée moyenne de séjour fut également relativement courte (3,7 ans), 41,6 % projetaient de revenir à leur occupation antérieure, tandis que 36,2 % envisageaient de créer une activité non-salariée à leur retour.

En termes de statuts d'occupation avant le premier déplacement dans la population masculine, c'est parmi les travailleurs familiaux sans rémunération que l'on trouve la proportion la plus élevée d'individus qui projetaient de créer une activité non-salariée (51,8 %, contre 41,8 % dans la population masculine en général). Ils proviennent surtout de l'agriculture, et dans une moindre mesure du commerce. Les anciens salariés (avant le premier déplacement), qui représentaient environ 80 % des flux d'émigration, du fait de leur poids relatif déterminent la moyenne générale de ces distributions. Les travailleurs indépendants et chefs de micro-entreprises (environ 12 % des flux d'émigration) se distribuent de façon relativement similaire à l'ensemble de la population de migrants : 39,4 % avaient le projet de créer de nouveau une activité à leur retour au Mexique. Cependant une bonne partie d'entre eux provenaient de l'agriculture, ce qui accroît le poids relatif du projet « cultiver ses terres » dans cette population. Il faut signaler enfin que pour une partie des migrants qui déclarèrent projeter de réincorporer leur activité antérieure, cela signifiait retrouver un statut de travailleur indépendant ou de chef de micro-entreprise transféré à leur épouse durant leur cycle migratoire. Ainsi 19,7 % de ceux qui se sont réinstallés comme travailleurs indépendants à leur retour au Mexique avaient déclaré vouloir retrouver leur activité antérieure.

La quasi-totalité des migrants, à leur retour au Mexique, se sont réinstallés dans les communes où ils furent enquêtés (92,5 % des hommes et 88,6 % des femmes), ou dans des communes avoisinantes (3,9 % des hommes et 3,8 % des femmes). À peine 1,9 % des hommes et 5,7 % des

femmes réalisèrent une étape migratoire en dehors des États où ils furent enquêtés, entre le moment de leur retour des États-Unis et le moment de l'enquête.

Les trajectoires professionnelles entre les branches d'activité

À l'exception de quelques migrants qui retournèrent dans le système éducatif pour terminer ou compléter leurs études (1,1 %), la quasi-totalité des migrants masculins (97,5 %) se réintégrèrent dans la population active dès leur retour au Mexique. Le cas des femmes est plus complexe. Globalement, le taux d'activité des migrantes n'a pratiquement pas varié entre le moment de la première émigration aux États-Unis (44,7 %), et le retour au Mexique (42,9 %), bien que toutes travaillèrent à un moment ou à un autre dans le pays voisin (tableau 36). Mais il recouvre en fait un important mouvement de remplacement entre ces deux dates : une partie (35 %) des femmes qui appartenaient à la population active avant le premier déplacement, ne s'est pas réincorporée à la population active à son retour, et fut substituée par des femmes qui étudiaient ou avaient le statut de femmes au foyer avant de migrer. Ce sont surtout les ex-étudiantes qui, proportionnellement, ont permis de maintenir ces taux d'activité, car 52 % d'entre elles entrèrent sur le marché du travail de leur lieu d'origine. Cependant, on notera que presque deux tiers (61,3 %) des femmes qui travaillaient avant de migrer, continuent de travailler à leur retour au Mexique, et que 80 % des inactives (femmes au foyer) retrouvèrent ce même statut à l'issue de leur cycle migratoire. Au cours du temps, il semble que la conservation d'une activité à travers le cycle migratoire ait néanmoins sensiblement augmenté : 47,7 % des femmes qui avaient un

emploi avant leur première migration, retrouvèrent un emploi à leur retour au Mexique durant les années 1975-84, mais cette proportion s'est accrue à 62 % parmi les femmes qui se réinstallèrent durant les années 1995-2000. Globalement, la participation des femmes aux activités après leur retour au Mexique s'est accrue de 35,3 % à 43 % entre ces deux périodes. Avant les années 1990, le cycle migratoire des femmes se traduisait par une légère baisse d'activité (de 40,6 % à 35,3 %), ce qui n'est plus le cas dans les années récentes : 43 % des femmes travaillaient à leur retour, tandis qu'elles n'étaient que 42,7 % à le faire au moment de migrer aux États-Unis.

Tableau 36. Distribution de la situation des femmes à leur retour au Mexique selon leur situation avant leur première émigration aux États-Unis (ensemble des périodes de retour).

Situation avant la 1 ^{ère} émigration aux États-Unis	Occupée	Situation au retour au Mexique			
		Recherche d'emploi	Non active	Étudiante	Ensemble
Occupée	61,3	3,7	33,2	1,8	100 37,6 (328)
Recherche d'emploi	19,4	50,0	29,0	1,6	100 7,1 (62)
Non active	17,0	2,2	80,0	0,7	100 45,9 (401)
Étudiante	45,1	6,1	26,8	22,0	100 9,4 (82)
Ensemble	36,4	6,5	53,8	3,2	100 100 (873)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Comme dans le cas du premier déplacement aux États-Unis, le retour au Mexique est associé à de profonds changements en termes de branches d'activité (tableau 37).

En effet, 71,3 % des migrants masculins changèrent de branche d'activité entre le premier emploi aux États-Unis et le moment de la réinsertion professionnelle au Mexique, niveau plus ou moins équivalent, mais en sens contraire, aux changements de branches qui se sont opérés à travers le premier déplacement vers le pays voisin, quand 67,4 % des migrants changèrent de branche d'activité. Ce mouvement est identique dans la population féminine. Les changements de branche d'activité à travers les retours au Mexique concernèrent 70,5 % des migrantes. Bien que l'on observe une certaine mobilité professionnelle durant le séjour aux États-Unis, ces mouvements correspondent *grosso modo* à l'inverse de ce qui se passait lors de l'émigration vers les États-Unis, à savoir que les migrants se réinsèrent généralement dans leur branche d'origine à leur retour sur leur lieu d'origine, à l'exception de l'agriculture, principale branche générant de la mobilité professionnelle vers d'autres branches d'activité à travers le cycle migratoire.

Dans la population masculine, ce sont les branches de la construction (39,4 %), des services (35,1 %) et de l'agriculture (33,8 %) qui conservent le plus leur main-d'œuvre lors du retour vers le Mexique. En revanche, la restauration-hôtellerie, l'une des principales activités des migrants mexicains aux États-Unis, perd la presque totalité de sa main-d'œuvre dans le mouvement de retour au Mexique. Dans la population féminine, dont les activités sont plus concentrées dans quelques branches, le commerce et les services conservent respectivement 52,9 % et 46,5 % de leur main-d'œuvre à travers les mouvements de retour des États-Unis vers le Mexique. La restauration-hôtellerie, comme dans le cas des hommes ne conserve qu'à peine 7,7 % de sa main-d'œuvre dans ces mouvements de retour.

Tableau 37. Distribution des branches d'activité au moment de la réinsertion professionnelle au Mexique selon les branches de première activité aux États-Unis et le sexe (ensemble des périodes).

Branche de première activité aux États-Unis	Branches d'activité au retour au Mexique								Ensemble
	Agri- cult.	Indus.	Cons- truct.	Hôtel restau.	Com- merc.	Trans- port	Ser- vices	Au- tres	
<i>Hommes</i>									
Agricult.	33,8	16,9	18,6	1,4	11,8	5,9	11,2	0,4	100 (36,4)
Industrie	14,9	29,0	16,2	1,3	14,6	5,0	18,3	0,8	100 (15,7)
Construct.	12,0	15,6	39,4	1,0	12,2	5,7	13,8	0,4	100 (11,8)
Hôtel-rest.	11,8	20,3	18,2	4,7	21,5	7,3	15,2	1,0	100 (19,2)
Commerce	19,5	10,3	14,9	2,3	33,3	2,3	17,2	0,0	100 (2,0)
Transport	28,6	7,1	14,3	0,0	14,3	25,0	10,7	0,0	100 (0,6)
Services	12,3	13,2	18,2	1,5	13,5	5,5	35,1	0,6	100 (15,2)
Autres	21,1	10,5	15,8	0,0	10,5	5,3	10,5	26,3	100 (0,4)
Ensemble	20,6 (892)	18,3 (792)	20,4 (883)	2,0 (86)	14,8 (640)	6,0 (260)	17,0 (736)	0,7 (31)	100 (100) (4 320)
<i>Femmes</i>									
Agricult.	9,8	15,7	3,9	3,9	37,3	0,0	27,5	2,0	100 (15,2)
Industrie	4,9	24,7	0,0	2,5	34,6	1,2	32,1	0,0	100 (24,2)
Hôtel-rest.	1,9	21,2	1,9	7,7	38,5	0,0	28,8	0,0	100 (15,5)
Services	1,6	5,4	1,6	8,5	33,3	0,8	46,5	2,3	100 (38,5)
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	20,0	0,0	60,0	20,0	100 (1,5)
Ensemble	3,6 (12)	14,3 (48)	1,5 (5)	5,7 (19)	35,8 (120)	0,9 (3)	36,1 (121)	2,1 (7)	100 (100) (335)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Le bilan de ces échanges entre branches d'activité nord-américaine et mexicaine, à travers les mouvements de retour au Mexique se fait globalement au détriment de l'agriculture et de la restauration-hôtellerie, dont les poids relatifs respectifs passent de 36,4 % à 20,6 % et de 19,2 % à 2 % dans la structure des emplois masculins ; et au profit du commerce (de 2,0 à 14,8 %), de la construction (de 11,8 % à 20,4 %) et des transports-communications (de 0,6 % à 6,0 %). Dans la population féminine, ce sont l'agriculture (de

15,2 % à 3,6 %), la restauration-hôtellerie (de 15,5 % à 5,7 %), mais aussi l'industrie nord-américaine (de 24,2 % à 14,3 %) qui fournissent en main-d'œuvre le secteur tertiaire mexicain, essentiellement dans le commerce, dont la main-d'œuvre passe de 5,1 % à 35,8 % dans les mouvements de retour vers le Mexique.

L'évolution temporelle de la structure des emplois occupés par les migrants à leur retour au Mexique est très marquée (tableau 38), et reproduit d'une certaine manière le glissement observé dans cette structure au fil des périodes de première émigration vers les États-Unis. Jusqu'au milieu des années 1970, près de la moitié des migrants masculins se réincorporait dans la branche agricole à leur retour au Mexique. Durant les dernières années (1995-2000), cette branche ne captait plus que 14,7 % de la main-d'œuvre qui revenait des États-Unis. Cette transformation progressive de la structure de l'emploi masculin au Mexique s'est réalisée par le déplacement de l'emploi agricole vers l'industrie, le commerce, la construction et surtout les services, dont les poids relatifs dans cette structure gagnèrent respectivement 5, 5, 10 et 11 points entre le milieu des années 1970 et la fin des années 1990. La réinsertion professionnelle des femmes au Mexique, se fit de manière plus ou moins constante durant toutes les périodes, du fait de sa forte concentration dans le commerce et les services, qui regroupent généralement entre 70 et 75 % de cette main-d'œuvre.

Tableau 38. Distributions des branches d'activité des migrants à leur retour au Mexique selon le sexe et la période de retour.

	Agri- cult	Indus.	Cons- truc.	Branches d'activité au retour					Ensemble
				Hôtel rest.	Com- merce	Trans- port	Ser- vices	Au- tres	
<i>Hommes</i>									
< 1975	49,1	14,2	11,1	1,6	10,0	4,9	8,9	0,2	100 (450)
1975-79	28,9	18,1	18,5	2,6	12,9	8,2	10,3	0,4	100 (232)
1980-84	26,3	18,3	17,8	1,5	14,9	8,0	12,4	0,8	100(388)
1985-89	18,2	13,7	21,8	2,6	17,9	6,8	17,7	1,3	100 (468)
1990-94	15,5	18,2	21,0	2,1	15,5	5,9	21,2	0,6	100 (858)
1995-2000	14,7	21,0	22,4	1,8	14,9	5,6	19,0	0,7	100 (1 868)
Ensemble	20,7	18,5	20,2	1,9	14,7	6,1	17,2	0,7	100 (4 264)
<i>Femmes</i>									
< 1985	3,2	14,5	0,0	4,8	38,7	0,0	37,1	1,6	100 (62)
1985-94	5,7	11,5	0,0	6,5	34,3	0,8	40,2	0,8	100 (122)
1995-2000	2,1	14,4	3,4	5,5	36,3	1,4	33,6	3,4	100 (146)
Ensemble	3,6	13,3	1,5	5,8	36,1	0,9	36,7	2,1	100 (330)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Plus de la moitié des migrants (55,8 % parmi les hommes et 64,1 % parmi les femmes) qui se sont réinstallés au Mexique comme salariés travaillèrent à leur arrivée dans des établissements de moins de 10 salariés. Ces micro-entreprises de taille inférieure à 10 salariés exercent plus fréquemment leurs activités dans l'agriculture, la construction et le commerce, et concentrent respectivement 66,5 %, 74,0 % et 65,4 % de la main-d'œuvre masculine qu'emploient ces branches. À peine 9,4 % des hommes et 4,7 % des femmes salariés travaillent dans des entreprises de plus de 100 personnes. Ces grandes entreprises représentent 25,5 % de l'emploi masculin dans l'industrie, mais à peine 4,7 % des emplois dans l'ensemble des autres branches d'activité. La main-d'œuvre féminine se concentre plus fréquemment dans les micro-entreprises de moins de 10 salariés, qui représentent respectivement 80,0 %, 71,4 % et 86,5 % de

l'emploi féminin dans les branches de l'agriculture, de la restauration-hôtellerie et du commerce. La moitié de l'emploi féminin des entreprises de plus de 100 salariés se concentre dans l'industrie. Le poids relatif des grandes entreprises dans l'emploi des migrants de retour, est resté plus ou moins constant durant les 25 dernières années (entre 7 et 11 % de la main-d'œuvre masculine, et moins de 7 % de la main-d'œuvre féminine). Les micro-entreprises de moins de 10 salariés ont toujours maintenus leur rang de premier employeur de cette main-d'œuvre (entre 53 et 65 % de l'emploi masculin et entre 65 et 77 % de l'emploi féminin) durant le dernier quart de siècle.

Le bilan global des changements de branches d'activité à travers le cycle migratoire apparaît dans le tableau 39, qui permet d'analyser les distributions de l'emploi par branches d'activité au retour des migrants au Mexique selon les branches d'activité dans lesquelles ils travaillaient avant d'initier leur cycle migratoire.

Pour la majorité des migrants, le retour au Mexique se traduit également par une réincorporation à la branche d'activité dans laquelle ils travaillaient avant leur premier déplacement aux États-Unis. C'est le cas de 65,9 % des hommes et 67,3 % des femmes. Les branches de la construction et des transports-communications conservent mieux leur main-d'œuvre masculine à travers le cycle migratoire (74,4 % et 74,6 % respectivement des individus qui travaillaient dans ces branches avant leur premier déplacement aux États-Unis, s'y réintègrent à leur retour au Mexique). L'agriculture, l'industrie, les services et surtout la restauration-hôtellerie conservent beaucoup moins leur main-d'œuvre, qui se redistribue plus fréquemment vers les autres branches à l'issue de leur cycle migratoire. Si l'on compare la distribution des branches d'activité de la population active masculine avant le premier déplacement aux États-Unis, et au

retour au Mexique, on constate que les échanges entre branches se firent essentiellement à partir de l'agriculture, dont le poids relatif s'est réduit de 29,7 % à 21,1 % ; surtout au profit du commerce dont le poids relatif s'est accru de 10,0 % à 14,1 %. Les autres branches d'activité conservent plus ou moins leur importance respective dans l'emploi des migrants entre ces deux moments du cycle migratoire.

Tableau 39. Distribution des branches d'activité au retour au Mexique selon les branches d'activité avant d'émigrer aux États-Unis et le sexe (ensemble des périodes).

Branches avant de migrer aux États-Unis	Branches d'activité au retour au Mexique								Ensemble
	Agri-cult.	Indus.	Cons-struct.	Hôtel-restau.	Com-merc.	Trans-port	Ser-vices	Au-tres	
<i>Hommes</i>									
Agricult.	61,7	7,9	9,5	0,6	9,6	2,6	7,7	0,4	100 (29,7)
Industrie	3,8	66,2	6,1	2,2	8,6	3,4	9,4	0,3	100 (18,0)
Construct.	4,0	6,5	74,4	1,0	5,2	1,8	6,7	0,4	100 (20,0)
Hôtel-rest.	1,5	14,9	11,9	32,8	26,9	1,5	10,4	0,0	100 (1,6)
Commerce	2,4	7,3	8,3	2,4	66,6	2,9	9,0	1,0	100 (10,0)
Transport	2,6	4,1	4,1	2,1	4,7	74,6	7,8	0,0	100 (4,7)
Services	5,2	10,7	6,3	1,6	8,4	3,1	64,3	0,5	100 (15,2)
Autres	10,0	10,0	20,0	3,3	6,7	0,0	13,3	36,7	100 (0,7)
Ensemble	21,1 (861)	18,4 (752)	21,1 (861)	1,9 (78)	14,1 (576)	6,1 (247)	16,6 (678)	0,7 (28)	100 (100) (4 081)
<i>Femmes</i>									
Industrie	0,0	64,5	0,0	3,2	25,8	3,2	3,2	0,0	100 (14,1)
Commerce	4,9	6,6	0,0	1,6	73,8	0,0	11,5	1,6	100 (27,7)
Services	1,0	5,0	2,0	5,0	17,0	0,0	70,0	0,0	100 (45,5)
Autres	14,3	7,1	0,0	21,4	14,3	3,6	21,4	17,9	100 (12,7)
Ensemble	3,6 (8)	14,1 (31)	0,9 (2)	5,9 (13)	33,6 (74)	0,9 (2)	38,2 (84)	8,2 (18)	100 (100) (220)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Dans la population féminine qui travaillait avant de migrer aux États-Unis, et qui continuait à travailler à son

retour au Mexique, c'est également le commerce qui bénéficie de ces transferts de main-d'œuvre (son poids relatif croît de 27,7 % à 33,6 %), au détriment des services qui n'employaient plus que 38,2 % de cette main-d'œuvre à son retour au Mexique, contre 45,5 % avant leur déplacement aux États-Unis.

Dans la population masculine qui ne travaillait pas avant d'émigrer aux États-Unis, l'insertion dans l'économie mexicaine au moment du retour, se concentre beaucoup plus dans le secteur tertiaire, par rapport à la population qui avait une activité au début du cycle migratoire. Globalement, 24,1 % et 22,7 % d'entre eux s'insérèrent dans les branches commerce et services respectivement, contre 14,1 % et 16,6 % parmi ceux qui avaient une activité avant de migrer. S'agissant généralement d'une population plus jeune et surtout plus urbaine (étudiants), ce résultat n'est pas surprenant, même si ce schéma se vérifie quelle que soit la période de retour. En revanche, on note peu de différences dans la population féminine, du fait de sa forte concentration traditionnelle dans le secteur tertiaire, et de la diversité de ses situations pré-migratoires.

Cependant, une analyse des transferts de main-d'œuvre entre les branches d'activité par périodes de retour (tableaux 40 et 41) révèle une évolution plus marquée. La mobilité professionnelle augmente légèrement au cours du temps, mais paraît relativement stable depuis le milieu des années 1970. L'agriculture avant cette date, conservait les trois quarts (75,9 %) de sa main-d'œuvre masculine à travers les cycles migratoires, du fait de durées de séjour nettement plus courtes dans le cadre du programme *bracero*. Malgré une forte baisse de son taux de rétention par la suite, elle conserve néanmoins environ 60 % de sa main-d'œuvre durant toutes les périodes postérieures. Quel que soit le poids relatif de cette branche dans la distribution des branches d'activité

d'origine (avant le premier déplacement aux États-Unis), elle reste durant toutes les périodes, la branche d'activité qui transfère le plus de main-d'œuvre vers le reste de l'économie à travers le cycle migratoire.

Tableau 40. Proportion de migrants masculins qui ont réintégré leur branche d'origine (avant la première migration aux États-Unis) à leur retour au Mexique, par périodes de retour.

% de migrants qui travaillent dans leur branche d'origine	Branches d'activité avant de migrer aux États-Unis								
	Agri-cult	Indus.	Cons-truc	Hôtel rest.	Com-merce	Trans-port	Ser-vices	Au-tres	Ensem-ble
< 1975	75,9	74,5	73,8	40,0	71,4	68,8	60,7	100	73,7
1975-79	59,0	70,3	80,6	50,0	81,3	90,9	47,6	0,0	65,6
1995-2000	58,7	71,7	73,3	26,3	67,3	69,4	65,6	35,7	66,4
Ensemble	61,7	66,2	74,4	32,8	66,6	74,6	64,3	36,7	65,9
									(4 081)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Les branches des transports-communications, de l'industrie et de la construction, paraissent conserver de façon plus ou moins constante leur main-d'œuvre (autour de 68 % dans chacune de ces branches) durant toutes les périodes, tandis que les taux de conservation sont moins stables dans d'autres branches comme le commerce et les services. En dehors de l'agriculture, toutes les autres branches – malgré le fait qu'elles conservent parfois moins leur propre main-d'œuvre – ont bénéficié de ces redistributions de main-d'œuvre à travers le cycle migratoire, particulièrement le commerce et parfois la construction (1975-79).

Tableau 41. Distribution des branches d'activité masculines avant la première émigration aux États-Unis* et au retour au Mexique, par période de retour.**

Périodes de retour	Branches d'activité masculine								Ensemble
	Agri-cult.	Indus.	Const.	Hôtel rest.	Com-merce	Trans-port	Ser-vices	Au-tres	
<i>< 1975</i>									
Avant d'émigrer*	61,6	12,6	9,6	1,1	4,8	3,7	6,4	0,2	100
Au retour**	49,8	13,7	11,4	1,6	10,0	4,6	8,7	0,2	100 (438)
<i>1975-79</i>									
Avant d'émigrer*	46,9	16,5	13,8	0,9	7,1	4,9	9,4	0,4	100
Au retour**	29,9	17,4	19,2	2,7	13,4	8,5	8,5	0,4	100 (224)
<i>1995-2000</i>									
Avant d'émigrer*	20,4	18,8	23,1	2,2	11,6	4,9	18,3	0,8	100
Au retour**	14,5	21,3	23,1	1,8	14,2	5,5	18,8	0,7	100 (1 748)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Durant un laps de temps plus ou moins équivalent (autour de 6 ans), la mobilité professionnelle masculine en termes de branches d'activité fut légèrement supérieure à travers le cycle migratoire aux États-Unis (34,1 % des hommes changèrent de branche d'activité), que durant la période séparant l'entrée dans la vie active du premier déplacement aux États-Unis (29 % des hommes avaient changé de branche d'activité durant cette période pré-migratoire).

Cette mobilité professionnelle est produite surtout (proportionnellement à leur importance numérique) par les migrants salariés avant de migrer aux États-Unis qui changèrent de statut d'occupation au retour au Mexique, et

dans une moindre mesure par les salariés qui conservèrent ce statut à l'issue de leur cycle migratoire (tableaux 42 et 43). Parmi les travailleurs indépendants masculins avant de migrer, qui se sont réinstallés avec le même statut dans les villes enquêtées, la grande majorité (85,3 %) est revenue dans sa branche d'origine, surtout ceux qui provenaient de la construction (100 %), du commerce (92,5 %) et des transports-communications (90 %). Parmi les migrants qui étaient salariés avant de migrer, et qui sont restés salariés à leur retour au Mexique, 67,7 % se sont réinsérés dans leurs branches d'activité d'origine. Dans ce cas, ce sont également les transports-communications et la construction qui conservèrent le plus leur main-d'œuvre (77,5 % et 76,9 % respectivement). L'agriculture et le commerce captèrent moins de 60 % de leur main-d'œuvre d'origine.

Tableau 42. Proportion de retour dans la branche d'activité d'origine (avant la première émigration aux États-Unis), à leur retour au Mexique selon les statuts d'occupation avant la migration et au retour (population masculine).

Statuts	Branches d'activité masculine								Ensemble
	Agricult.	Indus.	Const.	Hôtel rest.	Commerce	Transport	Services	Autres	
Salariés avant et après	59,5	71,4	76,9	37,0	57,8	77,5	65,4	45,0	67,7 (2 694)
Salariés avant et pas après	56,0	36,9	53,4	20,0	73,0	27,3	53,5	20,0	52,4 (594)
Non-salariés avant et après	82,9	80,8	100,0	50,0	92,5	90,0	80,0	100,0	85,3 (361)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

La mobilité la plus importante entre les branches d'activité est associée à la mobilité entre statuts d'occupation. Excepté dans la branche commerce, où 73 % des salariés

avant de migrer, qui devinrent travailleurs indépendants ou chefs de micro-entreprises à leur retour au Mexique, continuent à y travailler, les changements de statuts d'occupation (essentiellement du salariat vers le non-salariat) s'accompagnent généralement d'un changement de branche d'activité. C'est le cas en particulier des salariés provenant de l'industrie, des transports-communications, et dans une moindre mesure de la construction et des services.

Tableau 43. Distributions des branches d'activité avant la première émigration aux États-Unis et au retour au Mexique, selon les statuts d'occupation correspondants (population masculine).

Statuts	Branches d'activité masculine								Ensemble
	Agri-cult.	Indus.	Constr.	Hôtel restaur.	Com-merce	Trans-port	Ser-vices	Au-tres	
<i>Salariés avant de migrer et au retour</i>									
Avant de migrer	22,3	20,9	24,6	1,7	7,4	5,9	16,4	0,7	100
Au retour	16,0	22,5	25,7	1,5	8,2	7,5	17,9	0,7	100 (2 694)
<i>Salariés avant de migrer et non-salariés au retour</i>									
Avant de migrer	35,2	18,7	14,8	1,7	12,5	1,9	14,5	0,8	100
Au retour	23,2	11,8	12,1	4,0	31,3	2,4	14,1	1,0	100 (594)
<i>Non-salariés avant de migrer et au retour</i>									
Avant de migrer	45,4	7,2	7,5	0,6	22,2	2,8	13,9	0,6	100
Au retour	38,0	6,6	10,0	1,1	28,5	2,5	13,0	0,3	100 (361)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Les transformations de salariés en non-salariés à travers le cycle migratoire se produisent essentiellement vers la branche commerce, qui absorbe des salariés provenant de

toutes les branches, mais principalement de l'agriculture, qui fournit plus d'un tiers (36,4 %) des nouveaux non-salariés de la branche commerce. Un peu plus de la moitié (51,4 %) des salariés avant de migrer aux États-Unis, de l'ensemble des branches d'activité (hors commerce), qui changèrent de branche d'activité en devenant non-salariés, le firent vers la branche commerce à leur retour des États-Unis. En d'autres termes, 71 % des établissements de la branche commerce, qui furent créés par d'ex-salariés à leur retour des États-Unis, le furent par des salariés qui provenaient d'autres branches que le commerce. Cette branche a pratiquement triplé (de 12,5 % à 31,3 %) son poids relatif dans la distribution des branches dans lesquelles travaillaient les migrants non-salariés provenant du salariat, à l'issue du cycle migratoire aux États-Unis.

Ce glissement de l'emploi vers le secteur tertiaire de l'économie continue après la réinstallation au Mexique, mais d'une façon nettement plus atténuée (tableau 44). Dans un laps de temps d'une dizaine d'années par exemple (migrants réinstallés durant les années 1985-94), à peine 25 % des migrants changèrent de branche d'activité. L'agriculture conserve relativement bien sa main-d'œuvre après la réinstallation des migrants, même parmi les agriculteurs réinstallés depuis le milieu des années 1970, dont 88 % en général continuaient à exercer leur activité dans cette branche au moment de l'enquête.

Tableau 44. Proportions de migrants qui sont restés dans la même branche d'activité entre le moment de la réinstallation au Mexique et le moment de l'enquête, selon la période de retour.

Périodes de retour	Branches d'activité								
	Agri-cult.	Indus.	Constr.	Hôtel restaur.	Com-merce	Trans-port	Ser-vices	Au-tres	En-semble
<i>Hommes</i>									
1975-84	88,0	75,9	75,2	45,5	57,8	76,2	50,5	20,0	69,2 (565)
1985-94	88,1	70,0	82,1	68,2	74,2	68,4	72,6	30,4	75,3 (1 281)
1995-2000	87,3	82,2	87,8	70,6	81,8	78,1	78,2	25,0	82,3 (1 796)
Ensemble	88,2	76,8	84,3	64,6	71,1	73,5	70,2	23,6	76,8 (4 085)
<i>Femmes</i>									
Ensemble	66,7	67,7	0,0	53,3	80,6	20,0	80,6	50,0	75,3 (259)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

La mobilité inter-branches de la population migrante féminine est de même ampleur que celle de la population masculine, avec une forte stabilité de la main-d'œuvre qui s'incorpora dans les branches services et commerce à leur retour des États-Unis.

Après le retour au Mexique, le glissement de la structure de l'emploi se fit essentiellement au bénéfice des branches commerce et services, aussi bien dans la population masculine que dans la population féminine. Chacune de ces deux branches accrût son poids relatif de 1,6 % à 2,7 % dans les deux populations durant ce laps de temps. En tenant compte de la mobilité professionnelle qui s'est réalisée après le retour au Mexique, le bilan global de la mobilité professionnelle depuis l'entrée dans la vie active apparaît dans le tableau 45, qui permet de visualiser les structures

successives de l'emploi des migrants internationaux à différentes étapes jusqu'au moment de l'enquête.

Tableau 45. Structure de l'emploi des migrants internationaux depuis le début de leur vie active, à différentes étapes jusqu'au moment de l'enquête (2000-2001), par sexe et périodes de retour au Mexique.

Période de retour	Branches d'activité								
	Agri-cult.	Indus.	Constr.	Hôtel rest.	Com-merce	Trans-port	Ser-vices	Au-tres	En-semble
Hommes									
<i>Avant 1975</i>									
1ère activité	68,4	9,9	8,2	1,2	3,8	2,0	5,8	0,6	100
Avant de migrer aux E-U	60,8	11,4	10,5	1,2	5,0	3,5	7,3	0,3	100
1ère insertion aux E-U	75,7	7,9	2,9	6,4	0,0	0,9	6,1	0,0	100
Au retour au Mexique	49,4	11,1	12,9	1,8	11,1	4,1	9,4	0,3	100
En 2000-2001	36,8	8,5	11,4	2,0	21,9	3,8	12,9	2,6	100 (342)
<i>1975-84</i>									
1ère activité	49,0	15,0	13,5	1,2	7,1	2,1	11,0	1,2	100
Avant de migrer aux E-U	41,3	18,1	15,8	1,2	9,0	4,4	9,6	0,6	100
1ère insertion aux E-U	42,5	19,2	7,1	18,1	1,9	0,6	10,0	0,6	100
Au retour au Mexique	27,1	17,7	19,4	2,1	14,4	8,1	10,4	0,8	100
En 2000-2001	21,2	13,7	18,8	1,7	20,0	7,7	16,0	1,0	100 (520)
<i>1995-2000</i>									
1ère activité	28,3	14,9	21,2	1,8	12,6	3,2	16,9	1,0	100
Avant de migrer aux E-U	20,1	19,0	22,9	2,2	11,7	4,9	18,4	0,8	100
1ère insertion aux E-U	29,3	13,4	15,3	21,5	2,2	0,6	17,5	0,3	100
Au retour au Mexique	14,4	21,6	23,0	1,8	14,1	5,4	18,9	0,8	100
En 2000-2001	13,4	20,4	23,4	1,9	14,5	6,1	19,3	0,9	100 (1 655)

La réinsertion professionnelle des migrants internationaux 129

Période de retour	Branches d'activité								
	Agri-cult.	Indus.	Constr.	Hôtel rest.	Com-merce	Trans-port	Ser-vices	Au-tres	En-semble
<i>Ensemble des périodes</i>									
1ère activité	36,4	14,5	18,5	1,5	10,5	2,8	14,8	0,9	100
Avant de migrer aux E-U	28,5	18,1	20,3	1,7	10,4	4,6	15,6	0,7	100
1ère insertion aux E-U	35,5	14,6	12,3	19,6	1,9	0,6	15,1	0,5	100
Au retour au Mexique	20,2	18,2	21,6	2,0	14,3	5,9	17,0	0,7	100
En 2000-2001	16,8	17,0	21,1	1,9	16,5	6,6	18,8	1,3	100 (3 748)
Femmes									
<i>Ensemble des périodes</i>									
1ère activité	10,4	11,6	0,6	0,6	27,4	0,0	47,0	2,4	100
Avant de migrer aux E-U	6,1	14,0	0,0	3,0	26,8	0,0	47,0	3,0	100
1ère insertion aux E-U	12,8	24,4	1,2	14,0	7,3	0,0	39,6	0,6	100
Au retour au Mexique	1,8	13,4	1,2	5,5	37,2	0,6	38,4	1,8	100
En 2000-2001	1,2	12,2	1,2	4,9	34,8	1,8	43,3	0,6	100 (164)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Dans les générations successives de migrants masculins, les trajectoires professionnelles en termes de branches d'activité se réalisèrent essentiellement depuis l'agriculture vers les autres branches, et plus particulièrement le commerce, les services et les transports-communications. L'agriculture a perdu généralement environ 50 % de sa main-d'œuvre entre l'entrée en activité et le moment de l'enquête, dans l'ensemble des générations. La diminution du poids relatif de cette branche dans la population migrante commence dès la période pré-migratoire, et s'accélère à travers le cycle migratoire aux États-Unis, malgré un gonflement de ses effectifs durant les séjours effectués par les migrants dans le pays frontalier. L'industrie, la construction,

et les restaurants et hôtels accroissent légèrement leur poids relatif au cours du temps, avec – dans le cas de cette dernière branche – un gonflement extrêmement important de ses effectifs durant les séjours aux États-Unis, jusqu'à devenir la seconde branche de captation de la main-d'œuvre migrante après l'agriculture, dans le pays voisin.

Le glissement de la structure de l'emploi au profit des branches d'activité du secteur tertiaire (commerce et services essentiellement) se produit surtout à travers le cycle migratoire international, qui permet d'accélérer la mobilité professionnelle en termes de branches d'activité. Dans la population féminine, la concentration de l'emploi dans le secteur tertiaire dès l'entrée dans la vie active, réduit la mobilité professionnelle à des transferts entre les branches commerce et services. Bien que la branche des services fut toujours le principal employeur de la main-d'œuvre féminine tout au long de leur vie active, elle perd peu de son importance au profit du commerce. Dans la population féminine, l'industrie nord-américaine joue un rôle beaucoup plus important dans l'emploi des migrantes que dans le cas de la population masculine.

Les changements de statut d'occupation : du salariat au non-salariat

Le résultat le plus important du cycle migratoire aux États-Unis consiste sans doute dans les transformations des statuts d'occupation des migrants, produites par l'épargne réalisée par le travail dans le pays voisin et investie dans la création d'activité lors de la réinstallation des migrants sur leurs lieux d'origine au Mexique. La distribution des statuts d'occupation avant la première émigration aux États-Unis et au retour au Mexique (tableau 46) nous permet de mesurer

l'ampleur des changements intervenus à travers le cycle migratoire au cours du temps. Nous ne faisons pas intervenir ici la distribution des statuts d'occupation dans l'économie nord-américaine, car cette distribution est composée presque exclusivement de salariés (environ 97 %), bien que l'on puisse y détecter un léger mouvement d'expansion du non-salariat dans les années récentes. Nous avons regroupés les statuts de chefs d'entreprises et de travailleurs indépendants dans les distributions de statuts avant le premier déplacement aux États-Unis, car le poids relatif du premier groupe était insignifiant face au second.

Tableau 46. Distribution des statuts d'occupation au retour au Mexique, selon les statuts d'occupation au moment de la première émigration aux États-Unis, par sexe et périodes de retour.

Statuts avant d'émigrer aux États-Unis	Statuts d'occupation au retour au Mexique				
	Patron	Travailleur indépendant	Salarié	Aide familial	Ensemble (%)
Hommes					
<i>Avant 1975</i>					
Patron ou travailleur indépendant	9,2	75,5	13,3	1,0	100 (22,6)
Salarié	3,3	21,7	74,2	0,7	100 (69,1)
Aide familial	16,7	47,2	27,8	8,3	100 (8,3)
Ensemble	5,8	36,0	56,8	1,4	100 (100) (433)
<i>1975-84</i>					
Patron ou travailleur indépendant	10,4	67,7	19,8	2,1	100 (16,6)
Salarié	4,3	18,4	77,1	0,2	100 (76,2)
Aide familial	14,3	47,6	31,0	7,1	100 (7,3)
Ensemble	6,0	28,7	64,2	1,0	100 (100) (579)

Statuts avant d'émigrer aux États- Unis	Statuts d'occupation au retour au Mexique				
	Patron	Travailleur indépendant	Salarié	Aide familial	Ensemble (%)
<i>1985-94</i>					
Patron ou travailleur indépendant	7,4	65,2	27,4	0,0	100 (11,2)
Salarié	2,9	16,2	80,7	0,2	100 (83,8)
Aide familial	6,6	47,5	32,8	13,1	100 (5,0)
Ensemble	3,6	23,3	72,4	0,8	100 (100) (1 208)
<i>1995-2000</i>					
Patron ou travailleur indépendant	8,0	73,4	18,1	0,5	100 (10,9)
Salarié	2,0	12,6	84,8	0,6	100 (86,0)
Aide familial	14,8	31,5	33,3	20,4	100 (3,1)
Ensemble	3,1	19,8	75,9	1,2	100 (100) (1 733)
<i>Ensemble des périodes</i>					
Patron ou travailleur indépendant	8,3	70,5	20,4	0,8	100 (13,1)
Salarié	2,7	15,4	81,5	0,4	100 (82,0)
Aide familial	12,7	43,1	31,5	12,7	100 (4,9)
Ensemble	3,9	24,0	71,1	1,1	100 (100) (4 036)
<i>Femmes - Ensemble des périodes</i>					
Patron ou travailleur indépendant	8,6	77,1	11,4	2,9	100 (16,0)
Salarié	3,6	14,2	79,9	2,4	100 (77,5)
Aide familial	7,1	7,1	42,9	42,9	100 (6,4)
Ensemble	4,6	23,9	66,5	5,0	100 (100) (218)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Si la période pré-migratoire correspond à un processus de « salarisation » progressive des flux migratoires à destination des États-Unis, comme nous l'avons indiqué dans un chapitre antérieur, par la transformation des travailleurs familiaux sans rémunération (TFSR) en salariés, entre le moment de l'entrée dans la vie active et l'émigration aux

États-Unis, et par la réduction du poids relatif des petits propriétaires agricoles dans les flux, le cycle migratoire international se caractérise surtout par une « désalarisation », qui transforme une partie des salariés (avant le déplacement aux États-Unis) en travailleurs indépendants ou chefs de micro-entreprises lors de leur réinstallation au Mexique, dans les cohortes successives de migrants.

La proportion de chefs d'entreprises et de travailleurs indépendants dans la distribution des statuts d'occupation est généralement doublée entre le moment du déplacement aux États-Unis et le moment de la réinstallation au Mexique, de 13,1 % à 27,9 % dans la population masculine, et de 16,0 % à 28,5 % dans la population féminine, sur l'ensemble des périodes. Cette observation est valable pour toutes les périodes considérées, même si la participation de ce groupe de non-salariés aux flux d'émigration vers les États-Unis s'est progressivement réduite, parallèlement à la réduction de la contribution de la branche agricole à ces flux.

Une partie de ces non-salariés avec rémunérations (chefs d'entreprises et travailleurs indépendants) lors de leur réinstallation au Mexique, appartenait déjà à ce groupe avant d'émigrer aux États-Unis (37,1 % parmi les hommes et 48,4 % parmi les femmes). Globalement, sur l'ensemble des périodes, 78,8 % des hommes et 85,7 % des femmes qui appartenaient à ce groupe de non-salariés avant l'émigration aux États-Unis, conservèrent le même statut à leur retour au Mexique, bien que ce taux de rétention (le fait de garder le même statut à travers le cycle migratoire) se soit progressivement réduit au cours du temps, jusqu'au milieu des années 1990. Dans le cas de la population masculine par exemple, le taux de rétention de ce groupe de non-salariés avec rémunération est passé de 84,7 % pour les retours effectués avant 1975, à 78,1 % dans la période 1975-84, et 72,6 % dans la période 1985-94. Durant les cinq dernières

années (1995-2000), le taux de rétention remonta de nouveau pour atteindre 81,4 %. Ce groupe de non-salariés qui conserve son statut à travers le cycle migratoire, le fait généralement (82,9 %) dans la même branche d'activité. La majeure partie d'entre eux provient de l'agriculture (43,1 %) et du commerce (24,0 %), mais durant les années 1990, leur recrutement s'est élargi car ils provenaient surtout du commerce (30,4 %), de l'agriculture (29,3 %), et des services (12,7 %). Dans la population féminine, ce groupe provient essentiellement du commerce (40,0 %) et des services (20,0 %).

Ce sont donc surtout les anciens salariés (avant la migration aux États-Unis) qui, en devenant non-salariés à travers le cycle migratoire, accroissent le poids relatif des non-salariés lors de la réinstallation au Mexique (tableau 47). Si leur contribution à la constitution du groupe des non-salariés masculins au retour au Mexique était inférieure aux anciens non-salariés qui conservèrent leur statut avant le milieu des années 1970 (41,4 % contre 45,9 %), leur contribution est devenue prépondérante depuis les années 1980, car ils contribuent dès lors à plus de 50 % (59,6 % en 1985-94 et 55,1 % en 1995-2000) à la formation du groupe des non-salariés avec rémunération au retour au Mexique, en partie par le simple fait de l'accroissement progressif de leur poids relatif dans les flux d'émigration aux États-Unis. Dans la population féminine, la contribution des anciennes salariées (avant la migration aux États-Unis), à la constitution du groupe des non-salariées avec rémunération au retour au Mexique a globalement la même importance que celle des anciennes non-salariées (48,4 %).

Les travailleurs familiaux sans rémunération (TFSR) masculins, avant la migration aux États-Unis, représentent globalement environ 10 % des origines des non-salariés avec rémunération au retour au Mexique, mais leur contribution

s'est considérablement réduite au cours du temps parallèlement à la réduction de leur participation aux flux migratoires à destination du pays voisin. Ils ne représentaient plus en effet, en tant qu'anciens TFSR, que 3,1 % des flux de retour durant les années 1995-2000.

Tableau 47. Distribution des statuts d'occupation avant de migrer aux États-Unis, dans la population active réinstallée au Mexique avec le statut de patron ou travailleur indépendant, par sexe et période de retour.

Périodes	Statuts d'occupation avant la première émigration aux États-Unis			
	Patron ou travailleur indépendant	Salarié	Aide familial	Ensemble
<i>Hommes</i>				
Avant 1975	45,9	41,4	12,7	100 (181)
1975-84	37,3	49,8	12,9	100 (201)
1985-94	30,2	59,6	10,2	100 (324)
1995-2000	38,6	55,1	6,3	100 (396)
Ensemble	37,1	53,1	9,8	100 (1 124)
<i>Femmes - Ensemble</i>	48,4	48,4	3,2	100 (62)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Les proportions de salariés et de travailleurs familiaux sans rémunération (TFSR) masculins avant leur premier déplacement aux États-Unis, qui se transformèrent chefs d'entreprises ou travailleurs indépendants à leur retour au Mexique, ont baissé depuis le milieu des années 1970 (tableau 48). La moyenne générale de cette proportion, pour l'ensemble des périodes, s'établit à 20,6 %, mais elle s'élevait à 29,3 % parmi les retours qui eurent lieu avant le milieu des années 1970, 26,1 % parmi les retours des années 1975-84,

21,1 % parmi les retours des années 1985-94 et 15,7 % parmi ceux de la période 1995-2000. Nous trouvons une évolution similaire dans la population féminine, où globalement 17,5 % des salariées et des TFSR avant la migration aux États-Unis se transformèrent en travailleuses indépendantes ou chefs d'entreprises à leur retour au Mexique.

Tableau 48. Proportions de salariés et de travailleurs familiaux sans rémunération (TFSR) avant de migrer, qui devinrent patrons ou travailleurs indépendants à leur retour au Mexique, par sexe et période de retour.

Périodes	Statuts d'occupation avant la première émigration aux États-Unis		
	Salariés	Aides familiaux	Ensemble
<i>Hommes</i>			
Avant 1975	25,0	63,9	29,3 (335)
1975-84	22,7	61,9	26,1 (483)
1985-94	19,1	54,1	21,1 (1 073)
1995-2000	14,6	46,3	15,7 (1 545)
Ensemble	18,1	55,9	20,6 (3 436)
<i>Femmes - Ensemble</i>	17,8	14,2	17,5 (183)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

La majeure partie des travailleurs familiaux sans rémunération (TFSR) masculins avant de migrer aux États-Unis, devinrent travailleurs indépendants ou chefs de micro-entreprises à leur retour au Mexique, mais ces transformations de statuts à travers le cycle migratoire international se sont également réduites, comme dans le cas des salariés, de 63,9 % parmi les individus qui se sont réinstallés avant le milieu des années 1970, jusqu'à 46,3 % durant la période 1995-2000. La diminution de ces transformations est due en grande partie à la réduction des

flux migratoires provenant de la branche agricole où se recrutait la majeure partie de cette population. En effet près des 2/3 (64,1 %) des TFSR provenant de l'agriculture continuent à exercer leurs activités dans cette branche à leur retour des États-Unis, quand ils deviennent travailleurs indépendants ou chefs de micro-entreprises, mais ils ne représentent plus que 76 % des anciens TFSR dans les flux de retour des années 1995-2000, alors qu'ils en représentaient la quasi-totalité (95,7 %) avant le milieu des années 1970.

La réduction progressive de la transformation des salariés et des travailleurs familiaux sans rémunération en travailleurs indépendants et chefs de micro-entreprises à travers le cycle migratoire, est en partie compensée par l'incorporation à ce groupe des migrants qui n'exerçaient pas d'activité avant le premier déplacement aux États-Unis. Globalement, 25,8 % des non actifs lors de la première migration dans le pays voisin devinrent non-salariés à leur retour au Mexique. Dans ce groupe, le processus de création d'activités non-salariées fut légèrement plus intensif que dans la population de salariés. On observe la même tendance dans la population féminine qui ne travaillait pas avant de se déplacer aux États-Unis. Un tiers des femmes (32,8 %) s'incorpora à la population active à leur retour au Mexique comme non-salariées avec rémunération, tandis que parmi les anciennes salariées et travailleuses familiales sans rémunération, ces proportions atteignaient à peine 17,8 % et 14,2 % respectivement. Elles deviennent également beaucoup plus fréquemment TFSR à leur retour au Mexique que les hommes (1,1 %), et que les femmes qui avaient déjà une expérience professionnelle lors de leur premier déplacement aux États-Unis.

Le glissement de la structure des statuts d'occupation vers une « désalarisation » progressive se poursuit après la réinstallation sur les lieux d'origine. Pour une partie des

migrants, la création d'une activité non-salariée nécessite un certain temps, durant lequel ils exercent une activité salariée, en attendant l'opportunité de changer de statut d'occupation. Dans d'autres cas, moins nombreux, la réinsertion dans l'économie du lieu d'origine par la création d'une activité non-salariée ne produit pas les résultats escomptés et aboutit à un retour au salariat au bout d'un certain temps (tableau 49). Interviennent ici d'autres facteurs extérieurs à la migration internationale, mais qui participent d'un processus plus général de transformations des statuts d'occupation, à l'œuvre dans les générations successives au cours de leur vie active.

Tableau 49. Distribution des statuts d'occupation des ex-migrants en 1999-2000, selon les statuts d'occupation au retour au Mexique, par sexe et période de retour.

Statut au retour au Mexique selon le sexe et la période de retour	Statut d'occupation en 1999-2000			
	Patron et travailleur indépendant	Salarié	Aide familial (t.f.s.r)	Ensemble (%)
Hommes				
<i>Avant 1975</i>				
Patron et travailleur indép.	86,0	12,0	2,0	100 (42,5)
Salarié	28,1	71,4	0,5	100 (55,5)
Aide familial	42,9	28,6	28,6	100 (2,0)
Ensemble	52,9	45,3	1,7	100 (100) (353)
<i>1975-84</i>				
Patron et travailleur indép.	88,9	10,6	0,5	100 (33,9)
Salarié	18,2	81,2	0,6	100 (64,9)
Aide familial	71,4	14,3	14,3	100 (1,3)
Ensemble	42,8	56,5	0,7	100 (100) (558)
<i>1985-94</i>				
Patron et travailleur indép.	88,2	10,7	1,1	100 (27,4)
Salarié	9,7	89,9	0,4	100 (71,9)
Aide familial	37,5	25,0	37,5	100 (0,6)
Ensemble	31,4	67,7	0,9	100 (100) (1 265)

Statut au retour au Mexique selon le sexe et la période de retour	Statut d'occupation en 1999-2000			
	Patron et travailleur indépendant	Salarié	Aide familial (t.f.s.r)	Ensemble (%)
<i>1995-2000</i>				
Patron et travailleur indép.	83,3	14,7	2,0	100 (23,0)
Salarié	6,0	93,9	0,1	100 (76,0)
Aide familial	11,2	16,7	72,2	100 (1,0)
Ensemble	23,8	74,9	1,3	100 (100) (1 769)
<i>Ensemble des périodes</i>				
Patron et travailleur indép.	86,2	12,4	1,4	100 (27,6)
Salarié	10,2	89,3	0,5	100 (71,4)
Aide familial	32,5	20,0	47,5	100 (1,0)
Ensemble	31,4	67,4	1,2	100 (100) (4 026)
<i>Femmes - Ensemble des périodes</i>				
Patron et travailleur indép.	89,3	6,0	4,8	100 (32,8)
Salarié	7,0	90,5	2,5	100 (61,7)
Aide familial	0,0	28,6	71,4	100 (5,5)
Ensemble	33,6	59,4	7,0	100 (100) (256)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Les mouvements des travailleurs familiaux sans rémunération vers le salariat, et surtout vers le non-salariat rémunéré (chefs d'entreprises et travailleurs indépendants) sont très importants après le retour – la moitié des migrants réinstallés au Mexique comme TFSR quittèrent ce statut pour l'un des deux autres au bout d'un certain temps – mais infimes par rapport à l'ensemble de la mobilité qui se développe entre le moment du retour au Mexique et le moment de l'enquête.

La quasi-totalité de la mobilité professionnelle durant cette période, provient des mouvements entre le salariat et le non-salariat avec rémunérations. Ces échanges sont constitués en majeure partie de mouvements du salariat vers le non-salariat (60,8 % de l'ensemble de ces échanges en général). Bien évidemment, la durée séparant la date du

retour des États-Unis de la date de l'enquête joue un rôle primordial dans l'intensité de ces transformations. La transformation de salariés en non-salariés représentait 69,4 % de l'ensemble des transformations de statuts parmi les migrants masculins réinstallés durant les années 1975-84, et à peine 52 % parmi ceux qui se sont réinstallés en 1995-2000. En sens inverse, les mouvements du non-salariat avec rémunération vers le salariat, bien que sensiblement plus réduits (ils représentent 28,6 % de la mobilité totale sur l'ensemble des périodes), semble augmenter parmi les migrants réinstallés durant les dernières années, car ils représentaient 38,6 % des mouvements totaux durant les années 1995-2000.

Dans la population masculine réinstallée au Mexique avant 1975, dont l'âge moyen est d'environ 65 ans en 2000, la majeure partie (52,9 %) étaient chefs d'entreprise ou travailleurs indépendants au moment de l'enquête. Ce groupe a accru ses effectifs de 10 % dans la structure des statuts d'occupation depuis son retour au Mexique, c'est-à-dire dans un laps de temps d'environ 35 ans. Les effectifs du groupe de migrants masculins non-salariés qui se sont réinstallés durant les années 1975-84, dont l'âge moyen en 2000 est d'environ 51 ans, ont augmenté de 8,9 % en une vingtaine d'années, tandis que ceux du groupe réinstallé durant les années 1985-94, dont l'âge moyen est d'environ 40 ans, ont augmenté de 4,0 % durant un laps de temps de 10 ans. Le processus de transformation est ici nettement plus lent qu'à travers le cycle migratoire international, car dépendant d'une accumulation d'épargne moins rapide et moins intense que ne le permettait le travail migratoire dans le pays frontalier.

Dans la population migrante féminine, la tendance fut identique, mais beaucoup plus atténuée. La croissance du poids relatif des travailleurs indépendants et des chefs de micro-entreprises dans la structure des statuts d'occupation,

entre le moment de la réinstallation au Mexique et le moment de l'enquête en 2000, fut à peine de 0,6 %, contre 3,8 % dans la population masculine. La distribution des statuts d'occupation des femmes semble un peu plus stable que celle des hommes, surtout dans le groupe des travailleuses familiales sans rémunération, le plus souvent épouses de non-salariés, et donc moins sujettes à changer de statut que les hommes, qui sont eux fréquemment dépendants de leurs pères dans ce cas, et donc plus facilement mobiles.

Le bilan du cycle migratoire international, entre le moment de la première émigration aux États-Unis et le moment de l'enquête après le retour au Mexique en termes de statuts d'occupation apparaît dans le tableau 50. Dans la population masculine, le poids relatif du groupe des travailleurs indépendants et des chefs de micro-entreprises fut multiplié par 2,5 entre ces deux moments dans l'ensemble des périodes (de 12,7 % à 31,7 %). Ce multiplicateur a légèrement augmenté depuis les années 1960, de 2,5 jusqu'à 2,6 durant la période des retours 1975-84 (le poids relatif de ce groupe passe de 16,9 % avant le premier déplacement aux États-Unis à 43,6 % au moment de l'enquête), avant de se réduire à 1,7 % durant la période 1995-2000, quand le poids relatif de ce groupe dans la structure des statuts d'occupation passe de 10,8 % à 24,4 %. Globalement, 25 % des salariés et des travailleurs familiaux sans rémunération se sont transformés en travailleurs indépendants ou chefs de micro-entreprises : 44,8 % parmi ceux qui se sont réinstallés avant 1975, 36,4 % parmi les réinstallés de 1975-84, 25,3 % parmi ceux de 1985-94 et 17,9 % parmi ceux de 1995-2000. Dans la population féminine, le poids relatif des travailleuses indépendantes et des chefs de micro-entreprises fut multiplié par 2 entre le moment de la première émigration aux États-Unis et le moment de l'enquête dans l'ensemble des périodes, passant de 17,5 % à 35 % entre ces deux moments. Parmi les

femmes salariées ou TFSR avant le premier déplacement aux États-Unis, 24,4 % étaient devenues chefs de micro-entreprises ou travailleuses indépendantes au moment de l'enquête.

Tableau 50. Distribution des statuts d'occupation au moment de l'enquête (centrée en 2000) selon les statuts d'occupation lors de l'émigration aux États-Unis, par sexe et période de retour.

Statut avant la première émigration aux États-Unis par sexe et période de retour	Statut d'occupation en 1999-2000			
	Patron et travailleur indépendant	Salarié	Aide familial (t.f.s.r)	Ensemble (%)
Hommes				
<i>Avant 1975</i>				
Patron et travailleur indép.	80,8	19,2	0,0	100 (21,2)
Salarié	41,3	57,4	1,2	100 (70,1)
Aide familial	73,3	16,7	10,0	100 (8,7)
Ensemble	52,5	45,8	1,7	100 (100) (345)
<i>1975-84</i>				
Patron et travailleur indép.	78,9	21,1	0,0	100 (16,9)
Salarié	33,1	66,4	0,5	100 (75,6)
Aide familial	70,0	25,0	5,0	100 (7,5)
Ensemble	43,6	55,6	0,8	100 (100) (532)
<i>1985-94</i>				
Patron et travailleur indép.	74,6	24,6	0,8	100 (11,1)
Salarié	22,8	76,4	0,8	100 (83,9)
Aide familial	66,1	30,5	3,4	100 (5,0)
Ensemble	30,7	68,3	0,9	100 (100) (1 171)
<i>1995-2000</i>				
Patron et travailleur indép.	79,0	19,9	1,1	100 (10,8)
Salarié	16,8	82,4	0,8	100 (85,9)
Aide familial	45,4	38,2	16,4	100 (3,3)
Ensemble	24,4	74,2	1,3	100 (100) (1 675)

Statut avant la première émigration aux États-Unis par sexe et période de retour	Statut d'occupation en 1999-2000			
	Patron et travailleur indépendant	Salarié	Aide familial (t.f.s.r)	Ensemble (%)
<i>Ensemble des périodes</i>				
Patron et travailleur indép.	77,9	21,5	0,6	100 (12,7)
Salarié	22,7	76,5	0,9	100 (82,3)
Aide familial	62,7	28,7	8,5	100 (4,9)
Ensemble	31,7	67,1	1,2	100 (100) (3 806)
<i>Femmes - Ensemble des périodes</i>				
Patron et travailleur indép.	85,3	5,9	8,8	100 (17,5)
Salarié	24,0	72,7	3,3	100 (77,3)
Aide familial	30,0	50,0	20,0	100 (5,2)
Ensemble	35,0	59,8	5,2	100 (100) (194)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Globalement, les migrants masculins qui abandonnèrent leur statut de chefs de micro-entreprises ou de travailleurs indépendants au moment de migrer aux États-Unis, et qui se sont convertis en quasi-totalité en salariés au moment de l'enquête, proviennent plus fréquemment de l'agriculture et surtout du commerce, branches sur-représentées dans la distribution de ce type de transformations par rapport à la distribution générale des branches avant le cycle migratoire.

L'évolution de la structure des statuts d'occupation aux différentes étapes des histoires professionnelles apparaît dans le tableau 51, qui permet de visualiser plus clairement les deux processus successifs de « salarisation » et de « désalarisation » de la main-d'œuvre.

Tableau 51. Distributions successives des statuts d'occupation aux différentes étapes de la vie active des ex-migrants internationaux selon le sexe.

Étapes de la vie active	Statut d'occupation				Ensemble (n*)
	Patron	Travailleur indépendant	Salarié	Aide familial	
<i>Hommes</i>					
Première activité	0,5	5,7	72,8	21,0	100 (3 733)
Avant l'émigration aux États-Unis	1,0	11,5	82,3	5,1	100 (3 733)
Au retour au Mexique	3,9	23,9	70,9	0,2	100 (3 733)
En 2000	6,9	24,5	67,0	1,6	100 (3 733)
<i>Femmes</i>					
Première activité	0,6	11,6	72,0	15,9	100 (164)
Avant l'émigration aux États-Unis	1,2	15,2	77,4	6,1	100 (164)
Au retour au Mexique	4,3	28,0	63,4	4,3	100 (164)
En 2000	4,3	28,0	62,2	5,5	100 (164)

n* : les séries prennent en compte uniquement les individus qui étaient occupés aux différentes étapes de leur trajectoire professionnelle.

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

On distingue très bien au cours de la vie active des migrants et des migrantes, le processus de « salarisation » avant la migration aux États-Unis, qui concerne essentiellement ceux qui commencèrent leur vie active comme travailleurs familiaux sans rémunération, et le processus de « désalarisation » qui opère à partir du retour au Mexique, que traduit la reconversion de salariés en travailleurs indépendants et en chefs de micro-entreprises. Dans la population masculine, la proportion de salariés dans la distribution des statuts d'occupation s'accroît de 72,8 % au début de la vie active, à 82,3 % au moment du premier déplacement aux États-Unis, puis baisse à 70,9 % au retour des migrants au Mexique, et à 67 % au moment de l'enquête

en 2000. Le processus est identique dans la population féminine.

Migrants et non-migrants : des trajectoires différentes en termes de statuts d'occupation

La migration aux États-Unis intensifie et accélère les reconversions de salariés en non-salariés entre le début et la fin du cycle migratoire. Dans diverses enquêtes, et en particulier dans l'ENADID (enquête nationale sur la dynamique démographique) de 1997, on observe le même phénomène : la population mexicaine qui a eu une expérience migratoire aux États-Unis est plus fréquemment non-salariée que la population non-migrante (tableau 52). Dans l'enquête ENADID 97 pour les villes de 15 000 à 100 000 habitants au niveau national, qui correspondent en taille aux villes enquêtées dans l'EREM, le groupe des chefs de micro-entreprises et des travailleurs indépendants représente respectivement 33,0 et 37,0 % des populations occupées masculines et féminines qui ont eu une expérience migratoire aux États-Unis, tandis que ces proportions s'élèvent à 25,7 % et 26,9 % respectivement parmi les hommes et les femmes qui n'ont jamais migré dans le pays voisin.

Bien que l'on ne puisse pas comparer ces différents résultats, à cause de définitions différentes des populations concernées par la migration (dans l'EREM, rappelons-le, seuls sont pris en compte les individus ayant séjourné au moins un an aux États-Unis, tandis que cette condition n'existe pas dans l'ENADID), on peut néanmoins souligner la constance des différences entre populations migrantes et non-migrantes. La population non-migrante de l'EREM est très réduite, pour être composée uniquement par des membres des ménages des migrants internationaux enquêtés, et sa structure

par âge diffère sensiblement de la population migrante. Ces structures par âge interfèrent beaucoup dans la comparaison des caractéristiques entre les deux populations. En standardisant les structures par âge de l'EREM et de l'ENADID 97 avec celle du recensement de 1990 concernant les trois États de Jalisco, Guanajuato et Zacatecas, on se rend compte que les résultats de l'enquête EREM (colonne d) sont relativement proches de ceux de l'ENADID 97 en ce qui concerne la population masculine non-migrante. On observe cependant que dans l'ENADID 97, la proportion de non-salariés parmi les ex-migrants masculins de l'ensemble des États de Zacatecas, Guanajuato et Jalisco, est nettement supérieure (44,5 % contre 25,1 %) à celle de la population de non-migrants. Cela provient surtout du poids relativement important des zones rurales, dans cette région, dont les populations sont fréquemment non-salariées, surtout dans la branche agricole.

Les proportions de non-salariés masculins (chefs de micro-entreprises et travailleurs indépendants) par groupes d'âges, dans les populations des villes de 15 000 à 100 000 habitants recensés au niveau national en 1990, sont relativement similaires dans l'ENADID 97 et dans l'enquête EREM de 2000 (tableau 53). On notera en particulier que les différences maximales entre les populations de migrants et de non-migrants, aussi bien dans l'ENADID 97, que dans l'enquête EREM 2000, se situent dans le groupe d'âges 30-34 ans, qui correspond aux âges auxquels la majorité des migrants reviennent des États-Unis se réinstaller « définitivement » au Mexique (rappelons que dans l'enquête EREM 2000, l'âge moyen au retour des États-Unis est relativement constant, autour de 31 ans, durant les 20 dernières années). C'est donc au moment de la réinstallation des migrants sur leurs lieux d'origine au Mexique, que se crée la plus grande différence en matière de statuts

d'occupation entre cette population et celle des non-migrants. Comme nous l'avons évoqué antérieurement, l'épargne et les investissements produits par le travail migratoire aux États-Unis permettent d'accélérer le processus de « désalarisation », dans les trajectoires professionnelles des générations successives qui furent travaillées aux États-Unis. Cette différence se réduit peu à peu par la suite, au fur et à mesure que les salariés non-migrants accumulent l'épargne nécessaire à leur reconversion dans le non-salariat, en créant leurs propres activités.

Tableau 52. Comparaisons des proportions de non-salariés (patrons et travailleurs indépendants) dans différentes populations d'actifs enquêtées ou recensées au Mexique.

% de non-salariés	Recensement de 1990*	ENADID 97**		EREM (2000) ***	
<i>Hommes</i>		(a)	(b)	(c)	(d)
N'ont jamais migré aux E-U	-	25,7	25,1	18,3	24,2
Ont travaillé aux États-Unis	-	33,0	44,5	31,4	39,7
Ensemble	28,1	26,5	29,3	27,8	27,3
<i>Femmes</i>					
N'ont jamais migré aux E-U	-	26,9		11,8	
Ont travaillé aux E-U	-	37,0		35,0	
Ensemble	20,1	27,0		16,8	

* recensement de population de 1990 : population occupée de plus de 19 ans dans les villes de 15 000 à 100 000 habitants au niveau national.

** ENADID 97 : (a) population occupée de plus de 14 ans dans les villes de 15 000 à 100 000 habitants (échantillon au niveau national, sans les États frontaliers des États-Unis). (b) : population de plus de 14 ans dans les États de Guanajuato, Jalisco et Zacatecas.

*** EREM 2000 : population occupée de plus de 19 ans dans les villes moyennes (de 15 000 à 80 000 habitants) des États de Jalisco, Guanajuato et Zacatecas. (c) : résultats de l'enquête. (d) : résultats de l'enquête standardisés avec les structures par âge du recensement et de l'ENADID 97.

Source : recensement de population de 1990, ENADID 97, EREM 2000, calculs propres.

Tableau 53. Comparaison des proportions de non-salariés (patrons et travailleurs indépendants) dans la population occupée, par groupes d'âges, situation migratoire et sexe, dans les enquêtes et dans le recensement de population de 1990 (R90).

	ENADID 97*			EREM 2000**			R90
	Ont travaillé aux E-U	N'ont pas travaillé aux E-U	Total	Ex-migrants aux E-U	Non-migrants	Total	Total
<i>Hommes</i>							
20-24 ans	20,9	13,1	13,6	10,6	6,8	8,4	15,2
25-29	25,8	21,2	21,8	18,5	17,3	18,2	20,3
30-34	32,4	21,8	23,3	24,8	13,4	23,1	24,6
35-39	31,0	27,7	28,2	30,1	24,0	29,5	28,7
40-44	34,5	32,3	32,6	33,4	33,8	33,4	32,6
45-49	37,2	36,3	36,4	33,2	30,4	32,7	35,7
50-54	31,4	40,8	39,9	42,5	39,7	41,8	39,6
55-59	39,6	46,9	44,1	50,2	41,8	48,0	42,9
60 et plus	54,3	55,3	55,2	58,0	57,3	57,8	51,0
Ensemble	33,5	28,1	28,8	31,4	18,3	27,8	28,1
(n)	(960)	(7 018)	(7 978)	(4 110)	(1 273)	(5 383)	
<i>Femmes</i>							
20-24 ans	-	-	12,9	-	-	6,0	7,6
25-29	-	-	22,9	-	-	14,3	12,2
30-34	-	-	23,9	-	-	21,0	18,3
35-39	-	-	30,9	-	-	25,8	24,1
40-44	-	-	35,8	-	-	25,4	28,7
45-49	-	-	42,1	-	-	35,3	34,9
50-54	-	-	49,2	-	-	34,6	42,0
55-59	-	-	51,4	-	-	42,1	47,5
60 et plus	-	-	56,0	-	-	50,0	57,8
Ensemble	-	-	30,0	-	-	16,8	20,1
(n)	-	-	(4 610)	-	-	(1 496)	-

* ENADID 97 : villes de 20 000 à 100 000 habitants (échantillon au niveau national) sans les États frontaliers des États-Unis.

** EREM 2000 : 6 villes de 15 000 à 100 000 habitants des États de Zacatecas, Guanajuato et Jalisco.

Source : recensement de population 1990, ENADID 97, EREM 2000, calculs propres.

Les différences entre les proportions de non-salariées des populations féminines de migrantes internationales et de non-migrantes, sont plus importantes globalement que dans la population masculine, dans les différentes sources de données. Cependant la faiblesse numérique des échantillons concernant la population féminine incite à examiner ces résultats avec une certaine prudence. Ce qui paraît être une constante malgré tout, c'est que les femmes migrantes appartiennent beaucoup plus fréquemment au groupe des non-salariées (chefs de micro-entreprises et travailleuses indépendantes) à leur retour au Mexique, que les non-migrantes, mais également que les migrants masculins. Il est fort probable qu'en plus de leurs propres investissements, elles bénéficient quand elles sont mariées, d'une partie de ceux des époux migrants.

Les ex-migrants qui se sont réinstallés comme non-salariés à leur retour au Mexique, se concentrent dans certaines branches d'activités (tableau 54), surtout dans le commerce. Cette branche regroupe 34,5 % des ex-migrants non-salariés masculins, et 63,6 % des ex-migrantes non-salariées. Deux autres branches revêtent une certaine importance pour l'insertion des ex-migrants non-salariés : l'agriculture (22,4 %) et les services (15,9 %). On retrouve les mêmes tendances dans les résultats de l'ENADID 97, où l'on note également une concentration relativement forte de la distribution des non-salariés masculins dans le commerce (28,6 %). Dans les générations masculines les plus jeunes, l'attraction des branches commerce et services est nettement plus importante que dans les générations les plus anciennes, où le poids prépondérant de l'agriculture caractérise la distribution des activités durant la période pré-migratoire, avant les années 1980. Ces distributions paraissent relativement constantes dans les générations qui avaient entre 25 et 44 ans en 2000, avec peut-être un poids relatif

légèrement croissant de l'industrie au détriment de l'agriculture. Cependant, près de 50 % des non-salariés se concentrèrent dans l'ensemble des branches services et commerce à toutes les époques de leur réinstallation. La distribution des ex-migrants réinstallés comme salariés dans les différentes branches d'activité, est nettement plus équilibrée, sans concentration marquée, du moins dans la population masculine.

Tableau 54. Distribution des branches d'activité des non-salariés (patrons et travailleurs indépendants), ex-migrants, par groupes d'âges et sexe au moment de l'enquête EREM (centrée en 2000).

	Agri- culture	Indus.	Branches d'activité				Ensemble
			Constr.	Com- merce	Ser- vices	Au- tres	
<i>Hommes (toutes périodes)</i>							
25-34 ans	15,3	10,9	14,3	32,3	18,7	8,5	100 (294)
35-44	15,1	10,1	12,0	37,5	17,6	7,7	100 (357)
45-59	26,8	6,6	8,3	34,5	15,7	8,1	100 (362)
60 et plus	42,6	4,5	8,0	29,5	7,4	8,0	100 (176)
Ensemble	22,4	8,4	10,9	34,5	15,9	7,9	100 (1 224)
<i>Hommes (réinstallés en 1995-2000)</i>							
25-34 ans	15,4	12,1	12,6	33,5	18,7	7,7	100 (182)
35-44	15,6	8,2	13,9	37,7	16,4	8,2	100 (122)
45 et plus	28,7	9,6	17,0	24,5	14,9	5,3	100 (94)
Ensemble	18,6	10,3	14,1	32,7	17,1	7,2	100 (398)
<i>Femmes (toutes périodes)</i>							
	2,7	4,5	0,0	63,6	18,2	11,0	100 (110)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Dans l'ENADID 97, les ex-migrantes non-salariées se concentrent également de manière importante dans les

activités commerciales (55,8 %), industrielles (20,6 %) et dans les services (17,6 %).

On observe dans le recensement de population de l'année 2000, qui ne distingue pas non-migrants et ex-migrants, et dans le cas d'une ville-commune comme Ciudad Guzman dans l'État du Jalisco (qui a une distribution de l'emploi urbain sans doute plus proche de celle des villes enquêtées par l'EREM, que celle des communes), la même concentration des travailleurs indépendants dans l'agriculture, les services et le commerce. Dans la population féminine, c'est surtout le cas du commerce. Il est fort probable que les ex-migrants contribuent à accroître cette concentration.

Chapitre 5

Les investissements des migrants internationaux

En leur grande majorité, les migrants internationaux se réinsèrent dans les économies locales comme salariés, mais une fraction importante d'entre eux ont changé de statut d'occupation à travers le cycle migratoire grâce à leurs investissements, dans un processus global de désalarisation, en devenant chefs de micro-entreprises ou travailleurs indépendants, à partir de positions pré-migratoires salariées. Avant d'analyser les investissements réalisés sur les lieux d'origine par les migrants, il convient d'examiner les modalités de réinsertion de ceux qui se sont réinstallés comme salariés à l'issue de leur cycle migratoire aux États-Unis.

Les salariés

Si le processus de désalarisation se poursuit dans les cohortes de migrants après leur réinstallation au Mexique, il existe des mouvements en sens inverse. Ainsi, 17,4 % des hommes et 20,5 % des femmes salariés au moment de l'enquête ont travaillé à un moment donné depuis leur retour au Mexique comme non-salariés, essentiellement comme travailleurs indépendants. Ce type de mouvement est beaucoup plus fréquent parmi les migrants qui réintégrèrent à leur retour les branches de l'agriculture et du commerce dans la population masculine, et celles du commerce et de la

restauration-hôtellerie dans la population féminine. Plus de la moitié de ces individus (59,6 % de hommes et 71,4 % des femmes) continuèrent à travailler dans les mêmes branches d'activité, malgré le changement de leur statut d'occupation, surtout parmi ceux qui étaient non-salariés dans la construction, les services et le commerce. Une très petite fraction des hommes (2,5 %) qui délaissèrent leur statut de travailleurs indépendants pour se convertir en salariés, l'ont fait principalement pour avoir accès aux services de la sécurité sociale. Une grande partie des migrants (entre 35 et 40 % dans les populations masculine et féminine), qui étaient salariés au moment de l'enquête, se retrouvent dans le même poste de travail qu'ils occupaient avant d'initier leur cycle migratoire aux États-Unis, en particulier dans la branche des services (secteur public) chez les femmes, et dans l'industrie et les transports-communications chez les hommes.

La grande majorité des migrants se réinsérèrent dans le salariat par petites annonces (34,4 % des hommes et 29,1 % des femmes), ou avec l'aide d'amis (32,0 % des hommes et 34,3 % des femmes). L'intervention de parents pour l'obtention d'un emploi représente la troisième modalité de réinsertion, qui concerne près de 20 % des individus des deux sexes. Les réseaux familiaux ou d'amitié ont donc conservé une certaine importance pour la réinsertion professionnelle au Mexique, en représentant un peu plus de la moitié des modalités de réinsertion. En revanche, l'insertion dans le marché du travail nord-américain fait nettement plus appel à ces réseaux familiaux et sociaux qu'au Mexique, du fait de la méconnaissance du fonctionnement de ce marché pour la plupart des nouveaux arrivants dans ce pays.

Cette réinsertion professionnelle dans le salariat au Mexique se produit de façon relativement rapide, car plus de la moitié des migrants (62,7 % des hommes et 55,1 % des femmes) trouvèrent un emploi dans les quatre semaines

suivant leur retour, particulièrement dans l'agriculture, où plus de la moitié des salariés de cette branche travaillaient dans les deux semaines suivant leur retour des États-Unis. Cette fluidité dans l'absorption des migrants de retour est à peu près constante à toutes les époques.

Entre 10 et 15 % des hommes et des femmes changèrent d'activité depuis leur réinstallation comme salariés, et en grande partie (57 % dans la population masculine) cela fut associé à un changement de branche d'activité. Cela se traduit généralement par des mouvements depuis l'agriculture et la construction vers le commerce, les transports et surtout les services. La majeure partie (55,6 % dans la population masculine) de ces changements d'occupation après le retour au Mexique se justifie par la recherche de rémunérations supérieures, surtout parmi les migrants réinstallés dans le commerce. Les situations de chômage représentent généralement autour de 10 % des causes de cette mobilité. Parmi les migrants réinstallés comme travailleurs indépendants, le retour au salariat est souvent dû (52,6 % dans la population masculine) à la faiblesse des revenus que leur procurait leurs activités.

Un peu plus de la moitié des ex-migrants salariés au moment de l'enquête (54,3 % des hommes et 60,3 % des femmes) recevaient des prestations sociales (tableau 55). Ces prestations sont beaucoup plus fréquentes dans l'industrie (75,5 % des hommes et 92,9 % des femmes travaillant dans cette branche en percevaient), dans les services (64,3 % des hommes et 64,9 % des femmes), et les transports-communications (67,7 % des hommes).

C'est dans le groupe des salariés qui travaillent entre 41 et 47 heures par semaine que la fréquence de l'accès aux prestations sociales (73,5 % parmi les hommes et 75,0 % parmi les femmes) est la plus élevée. La taille de l'entreprise dans laquelle travaillent les salariés influe évidemment sur la

possibilité de bénéficier de ces prestations. Dans les micro-entreprises de moins de 10 salariés, à peine 41,3 % des hommes et 41,6 % des femmes reçoivent des prestations, tandis que ces proportions s'élèvent à 87,8 % et 83,3 % respectivement parmi les hommes et les femmes qui travaillent dans les entreprises de plus de 50 salariés. La prestation principale est constituée par la sécurité sociale (IMSS, ISSTE...) qui couvre généralement les risques de santé et gère l'accès aux pensions de retraite. Ainsi, 88,8 % des hommes et 82,4 % des femmes qui bénéficient de prestations sociales ont accès aux services sociaux de santé. Cette couverture atteint son maximum parmi les individus qui travaillent entre 40 et 48 heures par semaine.

Tableau 55. Proportion de salariés qui bénéficiaient de prestations sociales selon le sexe et les branches d'activité au moment de l'enquête (centrée en 2000).

	Branches d'activité des salariés								Ensemble
	Agri-cult.	Indus.	Constr.	Hôtel restaur.	Com-merce	Trans-ports	Ser-vices	Au-tres	
Hommes	38,4	75,5	29,9	50,0	58,1	67,7	64,3	62,5	54,3 (2 628)
Femmes	-	92,9	-	50,0	32,4	-	64,9	33,3	60,3 (174)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Les créations d'entreprises

L'enquête EREM a recueilli des informations sur 1861 micro-entreprises qui appartiennent ou ont appartenu aux ex-migrants enquêtés, ce qui signifie qu'un tiers (33,6 %) de la population des ex-migrants des deux sexes, à un moment

donné de sa vie active fut (ou est actuellement) non-salariée, l'entreprise correspondante pouvant avoir existé avant le début du cycle migratoire, ou avoir été créée après le retour au Mexique. Le tableau 56 résume l'information générale de cet ensemble.

Tableau 56. Information générale sur les entreprises des ex-migrants internationaux.

Total des entreprises créées par les migrants quelle que soit la date de création, l'ordre création/cycle migratoire et la situation actuelle (en fonctionnement/disparue)	1 861
Total des entreprises créées à partir de 1975	1 032
Total des entreprises (patrons et travailleurs indépendants) fonctionnant au moment de l'enquête	1 411
Total des entreprises créées à partir de 1975, à l'issue du cycle migratoire, en fonctionnement au moment de l'enquête	913
Total des entreprises créées à partir de 1975, à l'issue du cycle migratoire et disparues	90

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Parmi les micro-entreprises qui fonctionnaient au moment de l'enquête, et dont la date de création est définie, 79,9 % furent créées après le retour du migrant au Mexique. Cette proportion s'élève régulièrement dans le temps, depuis 57,8 % durant les années antérieures à 1975, jusqu'à 91,3 % durant la période 1995-2000. Cela reflète surtout la diminution du poids relatif de l'agriculture dans la distribution des entreprises depuis les années 1960, car dans les flux d'émigration les plus anciens, la composante non-salariée qui provenait surtout de cette branche, était relativement importante, comme nous l'avons vu dans les chapitres antérieurs (tableau 57). En règle générale, on observe au cours du temps le même glissement de l'agriculture vers le commerce et les services, que ces

entreprises aient fonctionné durant l'absence des migrants (durant leur cycle migratoire aux États-Unis), qu'elles aient été créées durant leur absence, ou après leur retour au Mexique. À partir de 1985, environ 40 % des entreprises créées par les migrants masculins (39,7 % durant la période 1985-94 et 38,5 % durant les années 1995-2000) le furent dans la branche commerce. La branche des services concentre 18,5 % et 17,6 % respectivement des entreprises créées par des hommes durant ces deux périodes. Les investissements effectués par les migrantes à leur retour au Mexique, se concentrent surtout dans la branche commerce : c'est le cas par exemple durant la période 1985-2000, où 74,2 % des entreprises qu'elles créèrent concernent des commerces.

Environ les deux tiers (65,3 %) des entreprises créées à partir de 1975, le furent durant la décennie 1990, et 42,2 % durant les années 1995-2000. Généralement, parmi les entreprises créées par les migrants après leur retour des États-Unis, les deux tiers (68 %) le furent durant l'année du retour (47,6 %) ou l'année suivante (20,4 %). Les raisons évoquées par les migrants masculins pour créer une entreprise, se réfèrent souvent au fait d'obtenir des revenus supérieurs à ceux qu'ils percevaient comme salariés (26,4 % en général dans l'ensemble des branches), surtout parmi ceux qui ont créé leurs entreprises dans la branche des transports-communications (34,0 % des entreprises de cette branche) et de la construction (37,7 %). Dans *la cuenta satellite del subsector informal de los hogares*, sous-produit de l'enquête emploi 1998 de l'INEGI (hors secteur agricole), 33,1 % des individus créèrent leur entreprise dans la perspective d'obtenir des revenus supérieurs à ceux qu'ils percevaient comme salariés, tandis que pour 35,9 % d'entre eux, l'auto emploi ou la création d'une micro-entreprise sert à compléter les revenus du ménage.

Tableau 57. Branches d'activité des entreprises des migrants internationaux, fonctionnant au moment de l'enquête, selon l'ordre chronologique création de l'entreprise/cycle migratoire, la période de création et le sexe.

	Branches d'activité des entreprises								
	Agric.	Indust.	Const.	Hôtel rest.	Com- merce	Trans- ports	Ser- vices	Au- tres	Ensem- ble
Hommes									
<i>Avant 1975</i>									
Avant le retour	45,0	6,7	5,0	1,7	21,5	5,0	15,0	0,0	100
Après le retour	50,0	4,8	3,6	4,8	21,4	3,6	10,7	1,2	100
<i>1975-84</i>									
Avant le retour	24,3	12,9	10,0	2,9	25,7	2,9	21,4	0,0	100
Après le retour	30,5	10,6	7,9	2,6	35,1	4,0	9,3	0,0	100
<i>1985-94</i>									
Avant le retour	16,7	5,1	10,3	3,8	30,8	3,8	29,5	0,0	100
Après le retour	14,0	9,9	6,5	5,3	41,9	5,0	15,8	1,6	100
<i>1995-2000</i>									
Avant le retour	2,4	12,2	9,8	0,0	58,5	0,0	17,1	0,0	100
Après le retour	14,1	11,0	11,7	5,0	36,5	3,1	17,7	1,0	100
<i>Ensemble</i>									
Avant le retour	23,3	8,8	8,9	2,4	31,7	3,2	21,7	0,0	100 (249)
Après le retour	19,7	10,0	8,7	4,7	36,8	3,9	15,2	1,1	100 (976)
Femmes									
<i>1985-2000</i>									
Après le retour	3,1	1,0	1,0	11,3	74,2	1,0	8,2	0,0	100 (97)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

La recherche d'indépendance dans le travail (« être son propre patron », « ne dépendre de personne »...) qui peut recouvrir en partie la première raison invoquée, regroupe 22,9 % des motivations apparentes de création d'entreprises.

Elle semble plus fréquente dans les branches de la restauration-hôtellerie, du commerce et des transports-communications (36,2 %, 26,6 % et 26,4 % respectivement des motifs dans chacune de ces branches d'activité). Les motifs se référant aux revenus sont particulièrement privilégiés par les individus les plus jeunes (moins de 40 ans), tandis que ce sont plus souvent des considérations sur la liberté dans le travail qui semblent prévaloir parmi les individus créant leur entreprise à un âge plus avancé (50 ans et plus). Les entreprises reçues en héritage concernent globalement 5,4 % des entreprises masculines, et sont beaucoup plus fréquentes dans la branche agricole : 15,7 % des entreprises de cette branche procèdent d'un héritage. Elles sont relativement fréquentes parmi les migrants qui avaient le statut de travailleurs familiaux sans rémunération (9,2 %) avant leur premier déplacement aux États-Unis, par rapport à ceux qui étaient salariés (4,8 %).

Pour 6,7 % des hommes, l'auto-emploi ou la création d'une micro-entreprise paraît avoir été l'unique option pour avoir une activité. Il s'agissait dans ce cas de sorties de situations de chômage, ou d'inadéquation des qualifications des individus face à l'offre d'emplois salariés. Un ensemble important d'individus (25,6 %) dans la population masculine se réfère explicitement aux qualifications acquises durant le cycle migratoire aux États-Unis, comme élément déterminant à la création d'une entreprise. Ce type de réponse est plus fréquent dans la branche de l'industrie manufacturière (36,3 %) et dans les services (36,6 %). Un dernier groupe réduit de réponses (5,2 % dans la population masculine), dont la fréquence est relativement identique dans toutes les branches d'activité, se réfère à l'apparition d'opportunités qui ne paraissent pas être associées à l'existence de projets pré-établis de création d'entreprise.

Dans la population féminine, les héritages sont très peu fréquents (1,3 % globalement), sauf dans les services (5,6 % des entreprises de cette branche) dans le processus de création d'entreprises. Le souhait d'indépendance dans le travail ne semble pas aussi important que dans la population masculine, car il ne représente qu'à peine 11,3 % des motifs invoqués pour créer une entreprise. Les principaux motifs sont représentés par les qualifications acquises aux États-Unis (26,0 % globalement dans l'ensemble des branches d'activité), surtout dans les services (33,3 %) ; et les perspectives d'augmentation des revenus (23,3 % globalement), qui semblent importantes dans la branche restauration-hôtellerie (37,5 %). Contrairement à la population masculine, les motifs se référant aux opportunités (10,7 %) ou à l'unique option pour s'insérer dans l'activité économique locale (10,0 %), paraissent relativement fréquents dans la population féminine. Mais comme nous l'avions souligné antérieurement, la mobilité de la population féminine entre activités rémunérées et inactivité, qui dépend beaucoup de leur situation familiale, est très importante et ne permet pas de déterminer des trajectoires professionnelles aussi clairement que dans la population masculine.

Nous nous intéresserons dorénavant aux entreprises créées à partir de 1975, et consécutives au retour des migrants qui les détiennent. L'âge à la création d'entreprise varie selon les branches d'activité dans lesquelles opèrent ces entreprises (tableau 58). Les hommes qui ont créé leur entreprise après 50 ans se sont concentrés dans l'agriculture (27,7 %), et surtout le commerce (48,5 %). En revanche, ceux qui ont créé leur entreprise avant 40 ans, privilégièrent les services, bien que le commerce exerce une attraction toujours importante à tous âges. Les investissements féminins, quel que soit l'âge auquel les femmes créèrent leurs entreprises, sont toujours très fortement concentrés dans le commerce. Ainsi, parmi les

femmes qui créèrent leur entreprise entre 30 et 39 ans, 70 % les créèrent dans cette branche (cas de 75,9 % des femmes de tous âges).

Tableau 58. Branches d'activité des entreprises créées par les migrants masculins après le retour au Mexique, selon l'âge au moment de la création de l'entreprise.

Branches d'activité	Âge au moment de la création de l'entreprise				Ensemble
	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50 ans et plus	
Agriculture	16,7	17,9	23,9	27,7	19,5
Industrie	9,0	12,6	7,5	6,9	9,7
Construction	9,6	9,7	6,9	5,0	8,7
Restaurants hôtels	3,0	5,7	8,2	4,0	4,9
Commerce	35,8	34,0	37,1	48,5	36,8
Transports	5,5	3,1	3,1	2,0	3,9
Services	19,4	16,0	11,3	5,9	15,5
Autres	1,1	0,9	1,9	0,0	1,1
Ensemble	100 (366)	100 (318)	100 (159)	100 (101)	100 (944)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Parmi les hommes et les femmes qui ont créé des entreprises, respectivement 20,1 % et 8,5 % déclarèrent avoir affronté des difficultés pour initier leur activité en tant que non-salariés. Ces proportions sont relativement stables au cours du temps. L'existence de difficultés dans la phase de création d'entreprises est plus fréquente dans l'industrie (33,6 % dans cette branche), et dans la restauration-hôtellerie (25,5 %) pour la population masculine. On mentionne beaucoup moins de difficultés dans l'agriculture, où les héritages, plus fréquents, ont permis de maintenir ces activités sans problèmes particuliers. Curieusement, les femmes qui ont créé des micro-entreprises dans la branche commerce, mentionnent beaucoup moins l'existence de difficultés que les hommes de cette même branche. On peut

penser que cela est dû aux niveaux d'investissements, très différents selon le sexe, comme cela s'observe au niveau global.

Les problèmes de financement sont devenus, au fil du temps, la principale cause de difficulté pour initier une activité non-salariée (tableau 59). Ils représentaient durant la dernière période (1995-2000) 60 % des difficultés mentionnées. Les formalités bureaucratiques et les difficultés générées par la méconnaissance initiale de l'administration d'entreprise ou le manque d'expérience, ne paraissent pas avoir eu beaucoup d'importance dans l'ensemble des obstacles rencontrés.

Tableau 59. Distribution des principales difficultés mentionnées par les migrants masculins qui ont créé une entreprise après leur retour des États-Unis à partir de 1975, par périodes.

Période de création	Types de difficultés mentionnées à la création d'entreprises				Ensemble
	Financement	Formalités	Méconnaissance de l'activité	Autres	
1975-94	48,4	9,3	11,3	31,0	100 (97)
1995-2000	60,0	6,3	6,3	27,5	100 (80)
Ensemble	53,6	7,1	9,7	29,6	100 (177)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

La rubrique « autres » regroupe des difficultés afférentes aux fournisseurs, à la qualification de la main-d'œuvre employée, à la spécificité des créneaux dans lesquels fonctionnent ces entreprises, etc. C'est dans les branches agriculture (61,9 %) et industrie (62,5 %) que, quand il existe des difficultés pour initier les activités de l'entreprise, celles qui se réfèrent à des problèmes de financement sont les plus fréquentes, bien que certaines branches d'activité, comme les

transports-communications nécessitent généralement plus de capitaux pour pouvoir fonctionner. Le manque d'expérience, la méconnaissance des règles de gestion des entreprises, comme causes principales de difficultés sont plus fréquentes dans les branches de la construction et du commerce.

Un quart des hommes (24,5 %) et des femmes (26,7 %) qui ont créé leur entreprise à leur retour au Mexique déclarèrent que l'expérience professionnelle acquise aux États-Unis leur fut utile pour la créer, en particulier parmi les hommes qui se sont installés comme non-salariés dans la branche de la restauration-hôtellerie (44,7 %) ou dans les services (31,2 %), et parmi les femmes qui se sont réinstallées dans les services (55,6 %). Dans les branches comme les transports-communications ou le commerce, l'expérience professionnelle acquise aux États-Unis paraît avoir moins d'influence sur les capacités à créer et administrer une entreprise. Cette opinion est généralement liée au fait d'avoir reçu une formation ou d'avoir appris un métier aux États-Unis. Les réponses positives sur l'expérience professionnelle dans le pays frontalier sont en effet nettement plus fréquentes (36,6 % et 47,1 % respectivement dans les populations masculine et féminine) parmi les migrants qui ont pu bénéficier d'une formation, et encore plus parmi ceux et celles qui y ont appris un métier (41,7 % des hommes et 50,0 % des femmes).

L'expérience professionnelle aux États-Unis fut généralement beaucoup plus bénéfique pour les hommes qui devinrent chefs d'entreprises à leur retour (37 % d'entre eux déclarèrent que cette expérience leur fut utile pour créer leur entreprise), que pour ceux qui devinrent travailleurs indépendants (20,8 % d'entre eux exprimèrent la même opinion). Cette discrimination existe également dans la population féminine, mais de manière atténuée. L'expérience professionnelle acquise aux États-Unis, que mentionnent les

migrants se réfère donc généralement au fait d'avoir appris un métier, ou de pouvoir appliquer des techniques apprises durant leur séjour dans le pays frontalier. Cela est particulièrement important parmi les non-salariés qui ont créé leur entreprise dans l'agriculture (68,6 % mentionnent ce type d'acquis), dans l'industrie (70,8 %), dans la construction (60,9 %) et dans les services (63,5 %), branches qui nécessitent généralement des connaissances techniques spécialisées. Par contre, les individus qui créèrent une entreprise dans le commerce mentionnent très peu (17,2 %) ce type d'acquis produit par l'expérience professionnelle dans le pays frontalier, et mettent l'accent (62,0 %) sur d'autres types d'acquis (apprentissage d'une discipline de travail, de responsabilisation, de relations humaines, etc.), ensemble de rubriques qui représentent globalement 35,1 % des réponses sur les types de bénéfices produits par l'expérience professionnelle aux États-Unis. La grande majorité des ex-migrants, quel que soit le sexe, déclarent que les patrons mexicains sont beaucoup moins exigeants avec leurs employés que les patrons nord-américains, en ce qui concerne la discipline, le respect des horaires et des tâches assignées etc, reconnaissant ainsi que les formes d'organisation du travail aux États-Unis sont beaucoup plus strictes qu'au Mexique. Cependant les employeurs ex-migrants ont généralement une bonne opinion de leurs employés, malgré une application sans doute plus stricte de normes qu'ils ont importées des États-Unis.

La majeure partie des ex-migrants estime que les capacités d'épargne du salariat dans leurs localités sont nulles ou extrêmement faibles, à cause de rémunérations trop peu élevées. Ils estiment également que le peu d'intérêt porté par la main-d'œuvre locale pour accroître sa formation est dû principalement au manque d'opportunités, contrairement aux États-Unis où l'offre de formation est très importante.

Le financement des entreprises

La majeure partie (autour de 85 % dans la population masculine et 90 % dans la population féminine) du capital investi par les ex-migrants dans les entreprises qu'ils ont créées, provient exclusivement de l'épargne réalisée grâce au travail migratoire aux États-Unis (tableau 60). Ces proportions sont relativement stables au cours du temps. À peine 7,1 % des investissements masculins et 5,1 % des investissements féminins correspondent exclusivement à des emprunts. Dans le reste des cas, le financement fut mixte, combinant l'épargne des migrants et le recours à l'emprunt (6,2 % et 5,1 % respectivement dans les populations masculine et féminine). Le poids relatif des ressources propres des migrants masculins dans le financement de leurs entreprises augmente régulièrement avec la durée des séjours aux États-Unis, depuis 78,6 % parmi les migrants qui ont passé moins de 2 ans dans le pays frontalier, jusqu'à 91,1 % parmi ceux qui y ont passé 10 ans et plus. L'impact de ce facteur est moins visible dans la population féminine. En revanche, les individus qui ont passé le moins de temps aux États-Unis (moins de 2 ans) ont recouru plus souvent au mode de financement exclusivement constitué d'emprunts (10,9 %).

Globalement, moins de 17 % des migrants ont recouru à des emprunts pour financer leurs entreprises. Ces données peuvent être comparées avec les résultats du compte satellite du sous-secteur informel des ménages qu'a publié l'INEGI à partir de l'enquête emploi de 1998. Selon cette source, au niveau national (hors secteur agricole), le sous-secteur informel des ménages (essentiellement des micro-entreprises et des travailleurs indépendants), se concentre dans les branches d'activité du commerce (30,8 %), et des services personnels (11,5 %). La quasi-totalité (93 %) des ressources utilisées pour créer ces activités provenait de leur épargne.

Seulement 2,2 % des entreprises ont eu recours à des prêts du système bancaire. Dans l'enquête EREM, quand il y eut recours à l'emprunt pour la création d'entreprises, à peine 20,2 % (soit 3,4 % du total des entreprises, tous modes de financement confondus, ce qui est comparable aux résultats de l'enquête emploi de l'INEGI) des ex-migrants masculins ont utilisé le système bancaire, et 4,4 % des prêteurs particuliers du système informel. La majeure partie des ressources empruntées provient de la famille de l'entrepreneur (50,9 %) ou d'amis (13,2 %). La situation est similaire pour les entreprises créées par les ex-migrantes, qui ont recouru au système bancaire dans 13,2 % des cas, et à des emprunts familiaux dans 60 % des cas, quand elles avaient besoin de ressources externes.

Tableau 60. Origine du capital investi dans les entreprises créées par les migrants après leur retour des États-Unis, selon le sexe et la période de création de l'entreprise.

Période de création	Origine des capitaux investis dans les entreprises			Ensemble
	Uniquement épargne propre	Épargne propre et emprunts	Uniquement emprunts	
<i>Hommes</i>				
1975-84	83,7	8,2	8,2	100 (147)
1985-94	85,1	8,4	6,5	100 (309)
1995-2000	88,6	4,1	7,2	100 (387)
Ensemble	86,5	6,4	7,1	100 (843)
<i>Femmes (ensemble)</i>	90,0	5,0	5,0	100 (100)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Généralement, c'est dans les branches de la restauration-hôtellerie, et de l'industrie que les ex-migrants masculins recourent le plus fréquemment à l'emprunt (tableau 61), mais le poids relatif de ces ressources dans la

composition des capitaux investis (19,2 % et 17,3 % respectivement dans ces deux branches) n'est pas très éloigné de la moyenne générale (13,5 %). Les ex-migrantes composèrent leurs financements de façon très similaire à ceux des migrants dans les branches où elles créèrent leurs entreprises.

Tableau 61. Origine du capital investi dans les entreprises créées par les migrants après leur retour des États-Unis, selon le sexe et les branches d'activité.

	Branches d'activités							
	Agri- cult.	Indus- trie	Cons- truct.	Hôtel rest.	Com- merce	Trans- port	Ser- vices	En- semble
<i>Hommes</i>								
Épargne propre	89,1	82,7	90,3	80,9	86,6	86,1	86,9	86,5
Épargne et emprunts	5,7	7,1	5,6	6,4	5,7	8,3	7,3	6,1
Emprunts	5,1	10,2	4,2	12,8	7,7	5,6	5,8	7,4
Ensemble	100 (175)	100 (98)	100 (72)	100 (47)	100 (351)	100 (36)	100 (137)	100 (918)
<i>Femmes</i>								
Épargne propre	-	-	-	-	88,2	-	-	89,9
Épargne et emprunts	-	-	-	-	6,6	-	-	5,1
Emprunts	-	-	-	-	5,3	-	-	5,1
Ensemble	-	-	-	-	100 (76)	-	-	100 (99)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

La répartition des capitaux investis par tranches de montants est donnée dans le tableau 62. Nous nous sommes limités aux investissements réalisés durant la période 1995-2000 pour des raisons de fiabilité des données. En effet, les risques d'erreur de mémoire, de conversion de monnaie (peso/dollar), ou de confusion sur la valeur du peso (actuel ou de l'année considérée), etc. s'accroissent avec les durées écoulées depuis la réalisation de ces investissements. Nous

avons converti en dollars les réponses des ex-migrants quand elles étaient données en pesos, selon le taux de change moyen de l'année considérée pour la création de leur entreprise. Nous avons par ailleurs exclus les quelques valeurs inférieures à 100 dollars ou supérieures à 150 000 dollars, considérant qu'il s'agissait d'erreurs ou de confusions sur la valeur des monnaies. Nous avons donc introduit ces limitations dans tous les tableaux se référant aux capitaux investis. À peine 15,8 % des entreprises créées uniquement avec des ressources propres depuis le retour des investisseurs au Mexique, le furent avec un capital supérieur à 6 000 dollars, et près d'un quart (24,3 %) représentent un investissement initial inférieur à 500 dollars. La distribution du montant des investissements féminins est relativement similaire à celle des hommes, mais semble plus concentrée dans les tranches les plus faibles. Le montant moyen de ces investissements durant la période 1995-2000 fut de 3 570 dollars dans la population masculine et de 2 549 dollars dans la population féminine. Ils ne diffèrent pas beaucoup des investissements moyens globaux qui regroupent toutes les sources de financement et leurs combinaisons (ressources propres, emprunts), qui s'élèvent à 3 686 dollars parmi les hommes et 2 559 dollars parmi les femmes. Il faut cependant signaler, que les quelques cas (15 durant cette période) de combinaison de ressources (épargne et emprunts) produisirent des investissements nettement plus élevés : 6 660 parmi les hommes, 5 039 dollars parmi les femmes et 6 442 dollars pour l'ensemble des deux sexes. Les entreprises créées uniquement avec des emprunts (24 cas durant la période) correspondent à des investissements nettement moins élevés : 1 706 dollars en moyenne pour l'ensemble des deux sexes.

Tableau 62. Répartition des entreprises créées durant la période 1995-2000, uniquement avec des fonds propres, à l'issue du cycle migratoire, selon les montants investis (en dollars), selon le sexe des investisseurs.

Distribution par tranches (en US dollars) des montants des capitaux investis						
	100-499	500-1 499	1 500-5 999	6 000 et plus	Ensemble	Moyenne (US dollars)
Hommes	24,0	25,6	34,1	16,3	100 (258)	3 570
Femmes	26,5	26,5	35,3	11,8	100 (34)	2 549
Ensemble	24,3	25,7	34,2	15,8	100 (292)	3 452
Moyenne (US dollars)	275	934	2 927	13 597	3 452	

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Les investissements masculins les plus importants, qui se sont réalisés durant les années 1995-2000, uniquement avec des ressources propres à l'issue du cycle migratoire, le furent dans la branche transports-communications (tableau 63). Le montant moyen investi dans cette branche (10 019 dollars) représente près de 3 fois le montant moyen global des investissements de la population masculine (3 560 dollars). La branche des services est l'unique autre branche d'activité où l'on trouve des investissements (5 432 dollars en moyenne) sensiblement plus élevés que la moyenne générale. C'est dans la restauration-hôtellerie, où l'activité est concentrée dans la restauration populaire de rue, que l'on observe les investissements les plus faibles (1 331 dollars en moyenne).

Les montants des investissements féminins, très concentrés dans le commerce, présentent un degré de dispersion beaucoup moindre, autour d'une moyenne de 2 550 dollars. Les montants des investissements masculin et féminin dans le commerce sont moins dispersés que dans le reste des autres branches, reflet d'une certaine homogénéité des types d'activité dans cette branche. Les ex-migrants

masculins réinstallés durant les années 1995-2000 ayant le statut de chefs d'entreprises, ont généralement investi le double que ceux qui sont devenus travailleurs indépendants (tableau 64). Il semble que ce ne soit pas le cas dans la population féminine, où les investissements des ex-migrantes devenues travailleuses indépendantes sont légèrement supérieurs à ceux des femmes employant de la main-d'œuvre rémunérée.

Tableau 63. Investissements moyens réalisés par les migrants, uniquement avec leur épargne propre, durant la période 1995-2000, par sexe et branches d'activité (en dollars).

	Branches d'activité des entreprises								Ensemble
	Agri-cult.	Indust.	Cons-truction	Rest. hôtel	Com-merce	Trans-ports	Ser-vices	Au-tres	
Hommes	3 137	3 352	2 343	1 331	2 970	10 019	5 432	4 088	3 560 (257)
Femmes	-	-	-	-	2 261	-	-	3 014	2 549 (34)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G.

Tableau 64. Investissements moyens réalisés par les migrants, uniquement avec leur épargne propre, durant la période 1995-2000, selon le sexe et le statut d'occupation (en dollars).

	Statuts d'occupation		
	Patrons	Travailleurs indépendants	Ensemble
Hommes	6 033	2 884	3 570 (248)
Femmes	2 238	2 646	2 534 (33)
Ensemble	5 491	2 858	3 448 (281)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Les neuf plus gros investissements réalisés par les migrants à l'issue de leur cycle migratoire durant la période 1995-2000, uniquement avec des ressources propres, dépassent les 15 000 dollars, et furent réalisés uniquement par des hommes. La majeure partie (5 cas) concerne des réinstallations comme travailleurs indépendants dans l'industrie (1), la construction (1), le commerce (2), les transports-communications (1), dont l'investissement moyen s'élève à 21 238 dollars. Les 4 chefs d'entreprises qui complètent ce groupe (1 dans les transports, 2 dans les services et 1 dans l'agriculture) ont investi en moyenne 46 261 dollars. Le plus gros investissement (105 263 dollars) fut réalisé par un chef d'entreprise dans la branche services (atelier de réparation mécanique). Le tableau 65 résume les principales caractéristiques des migrants réinstallés durant les années 1990, et qui ont créé leur entreprise durant la période 1995-2000 avec un investissement supérieur à 15 000 dollars provenant de leur épargne ou combiné avec des emprunts (12 cas). Ce groupe composé uniquement d'hommes, transféraient des États-Unis des montants mensuels nettement plus élevés en moyenne (455 dollars) que l'ensemble des migrants masculins travaillant dans le pays frontalier durant la période 1990-99 (323 dollars). Cependant, comme on peut l'observer dans le tableau, la dispersion des montants mensuels qu'ils transféraient au Mexique est très élevée, de 100 à 1 000 dollars, bien que tous les salariés (avant leur première émigration aux États-Unis) qui ont créé leur entreprise durant les années 1995-2000 à leur retour au Mexique, ne transféraient pas en général des sommes plus importantes que l'ensemble des migrants quand ils travaillaient aux États-Unis (337 dollars mensuellement contre 340 dollars dans la population masculine, et 277 dollars contre 256 dollars dans la population féminine).

Tableau 65. Principales caractéristiques des migrants réinstallés durant les années 1990, qui ont créé leur entreprise durant la période 1995-2000, après leur retour, avec un investissement supérieur à 15 000 dollars.

Caractéristiques	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6
Ville	Tepatitlan	Tepatitlan	Acambaro	Acambaro	Jerez	Jerez
Sexe	Homme	Homme	Homme	Homme	Homme	Homme
Âge en 2000	35	40	36	35	40	50
Années de scolarité	9	16	7	12	11	9
Parenté avec le chef de ménage	Chef	Chef	Chef	Chef	Chef	Chef
Taille du ménage (1)	5	5	8	5	4	3
Lieu de première activité	Mexique	Mexique	Mexique	Mexique	États-Unis	Mexique
Branche de première activité	Commerce	Agriculture	Commerce	Industrie	Industrie	Industrie
Statut de première activité	t.f.s.r (2)	t.f.s.r	Salarié	Salarié	Salarié	Salarié
Branche d'activité avant d'émigrer	Commerce	Services	Commerce	Industrie	-	Services
Statut avant d'émigrer aux États-Unis	t.f.s.r	Salarié	Salarié	Salarié	-	Salarié
Année de la 1ère migration aux États-Unis	1981	1989	1982	1980	1977	1970
Plan de réinsertion professionnelle au Mexique ?	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non
Type de plan	Créer une entreprise	Créer une entreprise	-	Créer une entreprise	-	-

Caractéristiques	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6
Résidence aux États-Unis	Californie	Californie	Californie	Californie	Californie	Californie
Branche de 1ère activité aux États-Unis	Restaurant	Services	Agriculture	Industrie	Industrie	Industrie
Salaire aux États-Unis (dollars) (3)	8,25/hre	3 500/mois	6,5/hre	500/semaine	800/semaine	7,35/hre
Montant mensuel moyen des remesas (\$)	1 000	200	300	1 000	1 000	400
Formation aux États-Unis ?	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
Apprentissage sur le tas aux États-Unis ?	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Année de retour au Mexique	1992	1991	1996	1997	1994	1994
Durée totale du séjour aux États-Unis	11 ans	2 ans	7 ans	10 ans	17 ans	10 ans
Année de création de l'entreprise	1995	1995	1996	1997	1997	1999
Montant du capital investi (dollars)	24 242	18 181	19 607	24 242	37 359	15 789
Origine du capital	Épargne	Épargne	Épargne	Épargne	Épargne et emprunt	Épargne et emprunt
Branche d'activité au retour	Transport	Services (médecine)	Commerce	Industrie (cloisons)	Agriculture (élevage)	Commerce
Nombre d'employés non rémunérés	0	0	0	0	0	0
Nombre d'employés rémunérés	5	2	0	0	2	1
Utilité de l'expérience migratoire ?	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui

Caractéristiques	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6
Revenus actuels au Mexique (dollars)	1 580/ mois	1 050/ mois	16/jour	11/jour	27/jour	158/ mois
Logement	Loué	Propre	Propre	Parents	Propre	Propre
Entreprise dans le logement ?	Non	Non	Non	Non	Non	Non

(1) en nombre de personnes présentes.

(2) t.f.s.r. : travailleur familial sans rémunération.

(3) revenu moyen durant les dernières années aux États-Unis.

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Tableau 65 (suite). Principales caractéristiques des migrants réinstallés durant les années 1990, qui ont créé leur entreprise durant la période 1995-2000, après leur retour, avec un investissement supérieur à 15 000 dollars.

Caractéristiques	Cas 7	Cas 8	Cas 9	Cas 10	Cas 11	Cas 12
Ville	Jerez	Tlaltenango	Tlaltenango	Tepatitlan	Tepatitlan	Ameca
Sexe	Homme	Homme	Homme	Homme	Homme	Homme
Âge en 2000	33 ans	38 ans	37 ans	32 ans	26 ans	23 ans
Années de scolarité	6	6	6	4	6	9
Parenté avec le chef de ménage	Chef	Chef	Chef	Chef	Fils	Chef
Taille du ménage (1)	5	4	5	5	6	3
Lieu de première activité	Mexique	Mexique	Mexique	Mexique	Mexique	Mexique
Branche de première activité	Agriculture	Services	Agriculture	Agriculture	Agriculture	Agriculture
Statut de première activité	t.f.s.r	Salarié	Salarié	Salarié	Salarié	Salarié
Branche d'activité avant d'émigrer	Agriculture	Services	Agriculture	Construction	Agriculture	Agriculture
Statut avant d'émigrer aux États-Unis	t.f.s.r	Salarié	Salarié	Salarié	Salarié	Salarié

Caractéristiques	Cas 7	Cas 8	Cas 9	Cas 10	Cas 11	Cas 12
Année de la 1ère migration aux États-Unis	1983	1988	1977	1986	1995	1996
Plan de réinsertion professionnelle au Mexique ?	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Type de plan	-	Créer une entreprise	-	-	nc	Créer une entreprise
Résidence aux États-Unis	Californie	Georgie	Californie	Californie	Californie	Californie
Branche de 1ère activité aux États-Unis	Agriculture	Construction	Agriculture	Industrie	Construction	Construction
Salaire aux États-Unis (dollars) (3)	400/semaine	4,50/hre	240/semaine	10/hre	8/hre	12/hre
Montant mensuel moyen des <i>remesas</i> (dollars)	n.c	500	100	200	200	100
Formation aux États-Unis ?	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
Apprentissage sur le tas aux États-Unis ?	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Année de retour au Mexique	1998	1998	1996	1998	1997	1997
Durée totale du séjour aux États-Unis	15 ans	10 ans	19 ans	10 ans	2 ans	1 an
Année de création de l'entreprise	1999	1999	1996	1999	1997	1997
Montant du capital investi (dollars)	15 789	15 789	20 000	105 263	23 661	18 680
Origine du capital	Épargne	Épargne	Épargne	Épargne	Épargne	Épargne

Caractéristiques	Cas 7	Cas 8	Cas 9	Cas 10	Cas 11	Cas 12
Branche d'activité au retour	Transport (taxi)	Services (loisirs)	Construction (démolition)	Services (mécanique)	Transport	Commerce
Nombre d'employés non rémunérés	0	0	0	0	0	00
Nombre d'employés rémunérés	0	0	0	2	0	0
Utilité de l'expérience migratoire ?	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
Revenus actuels au Mexique (dollars)	211/mois	n.c	21/jour	26/jour	526/mois	842/mois
Logement	Propre	Prêté	Propre	Propre	Parents	Loué
Entreprise dans le logement ?	Non	Non	Non	Non	Non	Non

(1) en nombre de personnes présentes.

(2) t.f.s.r. : travailleur familial sans rémunération.

(3) revenu moyen durant les dernières années aux États-Unis.

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Les distributions de l'affectation de ces ressources entre les différents postes d'utilisation sur les lieux d'origine ne paraissent pas non plus constituer un facteur de différenciation important entre les investisseurs et les autres. La distribution déclarée des affectations de ressources de la part des plus gros investisseurs par exemple (59,2 % pour subvenir aux besoins de la famille au Mexique et 20,9 % pour le poste « épargne et investissements ») est relativement similaire aux déclarations de l'ensemble des migrants masculins qui transféraient des dollars durant la période 1990-99 (64,5 % pour l'entretien de la famille, et 19,1 % pour le poste « épargne et investissements »). De fait, on peut distinguer deux facteurs principaux qui différencient nettement le petit groupe des plus gros investisseurs de la

période 1995-2000 du reste des migrants réinstallés durant la dernière décennie. En premier lieu, leur durée moyenne de séjour aux États-Unis est beaucoup plus élevée que celle de la population masculine en général, malgré qu'un petit groupe y ait passé moins de 3 ans. Plus de la moitié de ces gros investisseurs a travaillé au moins 10 ans dans le pays frontalier, ce qui aura permis pour certains d'entre eux, de compenser par la durée de séjour la faiblesse du montant moyen mensuel de leurs transferts monétaires. En général, les salariés et travailleurs familiaux sans rémunération (avant la première émigration) qui créèrent leurs entreprises à leur retour au Mexique, ont travaillé en moyenne 6,5 ans dans le pays frontalier (5,4 ans dans le cas des femmes). Par contre, ceux qui n'ont pas changé de statut d'occupation à l'issue de leur cycle migratoire, c'est-à-dire ceux qui ont réintégré le salariat à leur retour – situation identique à celle qu'ils avaient avant d'émigrer aux États-Unis – ont séjourné en moyenne 4,1 ans dans ce pays (3,2 ans dans le cas des femmes). La durée de séjour, paraît donc être comme on pouvait s'y attendre, un facteur important du processus de transformation des statuts, grâce à l'accumulation des ressources qu'elle autorise. En second lieu, dans ce petit groupe des principaux investisseurs, peu d'individus (4 sur 12) n'ont reçu aucune formation ou n'ont appris aucun métier durant leur séjour dans le pays voisin. Il est évident, comme nous l'avons signalé antérieurement que la durée de séjour et les possibilités de formation sont étroitement liées, et qu'elles exercent de ce fait une influence sur les processus de transformation des statuts d'occupation. Cela semble être particulièrement le cas du groupe des plus gros investisseurs.

On peut estimer que les migrants qui ont changé de statut à leur retour au Mexique, quittant le salariat pour créer leur propre entreprise durant la période 1995-2000, utilisèrent en moyenne environ 14 % de l'ensemble des transferts

monétaires qu'ils réalisèrent durant leur séjour aux États-Unis pour financer la création de ces entreprises. Bien que le montant moyen de ces investissements paraisse faible, il représente environ 1 an de transferts, et il est relativement cohérent avec les autres paramètres du système qu'ils forment : durée du cycle migratoire, niveaux des salaires aux États-Unis, montants moyens transférés, taux d'épargne, déclarations sur l'assignation des ressources au Mexique. Rappelons que durant la décennie 1990, l'allocation des ressources transférées des États-Unis au poste « épargne et financement d'entreprises » se situait entre 15 et 20 % des montants transférés selon les déclarations des ex-migrants des deux sexes. Si l'on considère maintenant l'ensemble des migrants réinstallés dans ces villes mexicaines durant la même période, quel que soit leur statut d'occupation au moment de l'enquête, le montant global des investissements productifs réalisés par une partie d'entre eux durant cette période représente environ 6 % de l'ensemble des transferts monétaires effectués par l'ensemble de ces migrants durant leur séjour aux États-Unis, ce qui laisse penser qu'il existe des possibilités d'accroître la fraction de ces transferts affectés aux investissements productifs, comme le souhaitent les autorités mexicaines.

Les emplois créés par les ex-migrants

Un peu moins de 10 % des hommes et des femmes qui ont créé une entreprise (9,0 % parmi les hommes et 7,9 % parmi les femmes) à leur retour des États-Unis, quelle que soit la période de création de ces entreprises, l'ont fait avec un associé. La présence d'associés est plus fréquente parmi les chefs d'entreprises (11,6 % dans la population masculine et 15,4 % dans la population féminine) que parmi les

travailleurs indépendants. Elle est également un peu plus fréquente dans les branches des services, de l'industrie et de la construction. Le plus souvent, ces associés sont des pères ou des frères/sœurs du créateur d'activité (45,4 % dans la population masculine et 44,4 % dans la population féminine). Le reste des associés est constitué essentiellement par d'autres membres de la parentèle (39,2 % dans la population masculine et 44,4 % dans la population féminine).

Environ 20 % des entreprises emploient de la main-d'œuvre non rémunérée (tableau 66), surtout dans la branche restauration-hôtellerie. Dans leur grande majorité (86 %), il s'agit de fils/filles et de conjoints. Les pères/mères ou frères/sœurs représentent 7,5 % de cette main-d'œuvre.

Tableau 66. Proportion d'entreprises créées par les migrants à leur retour des États-Unis, qui emploient de la main-d'œuvre non rémunérée (aides familiaux), par branches d'activité et sexe du responsable de l'entreprise, moyenne de a.f. par entreprise (x a.f.) dans chaque branche d'activité.

	Branches d'activité des entreprises								Ensemble
	Agri-cult.	Indus.	Cons-truc	Restaur. hôtel	Com-merce	Trans-port	Ser-vices	Au-tres	
Hommes (x a.f.)	22,0 1,81	22,3 2,10	4,9 2,25	47,8 1,65	23,9 1,79	0,0 -	10,7 1,37	0,0 -	19,8 (944) 1,78
Femmes (x a.f.)	- -	50,0 1,0	- -	27,3 1,0	21,1 1,44	- -	11,1 -	- -	20,4 (103) 1,37

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Plus de la moitié (58 %) des entreprises qui emploient de la main-d'œuvre non rémunérée, emploient une seule personne, et 25 % emploient deux personnes. Le nombre moyen global de travailleurs familiaux sans rémunération (TFSR) s'élève à 1,74 par entreprise employant cette main-

d'œuvre. Les moyennes les plus élevées se trouvent dans la construction et l'industrie manufacturière, quand ces entreprises appartiennent à des hommes. Si l'on prend en compte toutes les entreprises créées après le retour des migrants au Mexique, qu'elles emploient ou non des travailleurs familiaux sans rémunération, la moyenne générale de TFSR employés par entreprise s'élève à 0,34 au moment de l'enquête.

Presque un quart (24,1 %) des hommes qui ont créé une entreprise après leur retour des États-Unis, ont des salariés (tableau 67), surtout dans la construction (41,7 % des entreprises de cette branche), dans l'industrie manufacturière (34,0 %) et dans les transports-communications (32,4 %).

Tableau 67. Proportions d'entreprises créées par les migrants après leur réinstallation au Mexique, qui emploient de la main-d'œuvre rémunérée, par branche d'activité et sexe des responsables d'entreprises, nombre moyen de salariés par entreprise dans chaque branche d'activité (x salariés)

	Branches d'activité des entreprises								Ensemble
	Agri-cult.	Indus.	Const.	Rest. hôtel	Com-merce	Trans-port	Ser-vices	Au-tres	
Hommes	18,6	34,0	41,7	28,9	16,8	32,4	29,3	11,1	24,1 (945)
(x salariés)	3,42	3,91	3,06	1,85	2,61	4,55	1,97	2,0	2,95
Femmes	-	-	-	10,0	14,5	100	37,5	-	15,8 (101)
(x salariés)	-	-	-	1,0	1,25	3,0	2,67	-	1,59

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Dans la population féminine, cette proportion est plus faible (15,8 % en général), mais atteint 37,5 % dans les services. Près de 4 entreprises sur dix (39,3 %) employant de la main-d'œuvre rémunérée ont un seul salarié, et 82,7 % ont moins de 5 salariés. Seulement 13,5 % d'entre elles emploient

entre 5 et 9 salariés, et 3,7 % ont plus de 9 salariés. Les entreprises qui comptent le plus grand nombre de salariés appartiennent à la branche des transports-communications (dont une entreprise emploie 30 salariés) et de l'industrie manufacturière (deux entreprises avec 25 et 18 salariés respectivement). Les nombres moyens de salariés sont les plus élevés dans ces deux branches : 4,55 et 3,91 respectivement dans les transports-communications et l'industrie manufacturière quand les chefs d'entreprises sont de sexe masculin. En revanche, c'est dans la branche restauration-hôtellerie (1,85 salarié), et dans les services (1,97 salariés), que l'on trouve les moyennes les plus faibles. Les moyennes générales s'élèvent à 2,95 salariés pour les chefs d'entreprises masculins, et à 1,59 salariés pour leurs homologues féminins, ce qui donne une moyenne générale de 2,82 salariés par entreprise. Pour l'ensemble des entreprises créées (avec ou sans employés rémunérés) par les migrants après leur réinstallation au Mexique, la moyenne de salariés par entreprise s'élève à 0,67.

Plus les entreprises qui emploient de la main-d'œuvre salariée sont de création récente, moins leur nombre d'employés est élevé : dans les entreprises créées avant 1974, le numéro moyen de salariés s'élève à 3,78 et baisse régulièrement (3,58 pour les entreprises créées en 1975-84 ; 2,85 pour celles qui furent créées en 1985-89) jusqu'à 2,50 pour les plus récentes. Il est probable, qu'en sus d'un processus de consolidation du fonctionnement de ces entreprises au cours du temps, il y ait remplacement progressif de la main-d'œuvre non rémunérée par des salariés, au fur et à mesure que s'émancipent les enfants participants à ces activités. Le tableau 68 résume les différents types d'emplois dans les entreprises créées par les migrants à l'issue de leur cycle migratoire aux États-Unis.

Environ les deux tiers (62,2 %) des entreprises créées sont unipersonnelles. Ces dernières sont plus fréquentes dans les services, l'agriculture et le commerce, mais sensiblement plus rares dans la branche de la restauration-hôtellerie, qui emploie beaucoup plus fréquemment des travailleurs familiaux sans rémunération que les autres branches. En revanche, la construction et les transports-communications emploient plus fréquemment des salariés. C'est dans l'industrie et dans la restauration-hôtellerie, que l'on rencontre le plus souvent une combinaison de TFSR et de salariés.

Tableau 68. Distribution des entreprises créées par les migrants à leur retour au Mexique, par branches d'activité, selon le type d'emplois créés, quel que soit le sexe du responsable de l'entreprise.

Branches	N'emploient pas de main-d'œuvre	Emploient uniquement des aides familiaux*	Emploient uniquement des salariés	Emploient des salariés et des aides familiaux	Ensemble
Agriculture	65,6	17,8	12,8	3,9	100 (180)
Industrie	53,8	15,1	23,7	7,5	100 (93)
Construction	57,5	5,0	37,5	0,0	100 (80)
Rest. hôtel	38,9	35,2	18,5	7,4	100 (54)
Commerce	65,0	18,9	12,9	3,2	100 (412)
Transports	63,9	0,0	36,1	0,0	100 (36)
Services	66,2	7,9	23,0	2,9	100 (139)
Ensemble	62,2	15,9	18,5	3,4	100 (999)

* travailleurs familiaux sans rémunération.

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

La moyenne du nombre d'emplois créés par l'ensemble des migrants qui se sont réinstallés comme non-salariés à leur retour des États-Unis est de 1 emploi (1,01) pour chaque migrant, qui se décompose de la manière suivante : 0,67 emploi rémunéré, et 0,34 emploi non rémunéré (TFSR). Si

l'on prend maintenant en compte l'ensemble des ex-migrants, quel que soit leur statut d'occupation (non-salarié/salarié), et pour l'ensemble des périodes de retour, chaque ex-migrant aura créé 0,30 emploi (0,096 emploi de TFSR, et 0,204 emploi de salarié).

Les entreprises disparues

Ainsi que nous l'avions évoqué antérieurement, dans la partie consacrée aux trajectoires professionnelles, une petite partie des entreprises créées par les migrants disparut quand leurs détenteurs changèrent de statut pour revenir au salariat¹. Près d'une entreprise sur dix (9 %), créées depuis 1975, à l'issue du cycle migratoire aux États-Unis, disparut entre cette date et le moment de l'enquête. Les responsables de ces entreprises (patrons ou travailleurs indépendants se sont transformés durant cette période en salariés (92,2 %) ou plus exceptionnellement en travailleurs familiaux sans rémunération (7,8 %), ce qui arrive parfois dans la branche agricole. Le tableau 69 nous fournit les taux de disparition de ces entreprises par branche d'activité. Ce taux fut élevé dans la construction (16,5 %) et dans l'agriculture (13,3 %), mais relativement minime dans le commerce (6,4 %) et dans les services (6,9 %). Ces taux affectent indifféremment les deux sexes. Un peu plus de 4 entreprises sur 10 (42,3 %) furent créées durant la période 1995-2000, ce qui est très proche de la distribution des périodes de création des entreprises survivantes. On n'observe pas de facteur discriminant des modalités de financement, des statuts (patrons/travailleurs indépendants) sur les risques de disparition.

¹ Il est possible qu'une petite partie de ces entreprises ne disparût pas en fait, mais changea de responsable (conjoint par exemple).

Tableau 69. Taux de disparition des entreprises créées, au retour des migrants au Mexique à partir de 1975, dans chaque branche d'activité.

Agriculture	Industrie	Construction	Branches d'activité		Transport	Services	Ensemble
			Restaurant hôtel	Commerce			
13,3	9,2	16,5	8,5	6,4	11,4	6,9	9,0 (/1 003)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Deux caractéristiques distinguent cependant ces deux groupes d'entreprises (disparues ou survivantes). La première concerne le montant des financements : parmi les entreprises créées durant la période 1995-2000, et qui fonctionnaient au moment de l'enquête, le montant moyen de l'investissement s'élevait à 3 520 dollars, mais il était à peine de 2 236 dollars parmi les entreprises disparues qui furent créées à la même époque. La seconde caractéristique se réfère à leur taille en terme de postes de travail : les entreprises disparues qui disposaient de main-d'œuvre, employaient en moyenne 2,1 TFSR et 3,2 salariés, tandis que les entreprises survivantes emploient 1,7 TFSR et 2,9 travailleurs salariés. Il est probable qu'il existe une relation entre ces deux facteurs, expliquant en partie la fragilité de certaines d'entre elles. Plus d'un tiers (37,5 %) des entreprises disparurent par faillite selon les déclarations de leurs responsables. Pour plus de la moitié (57,1 %), la cessation d'activité est due à des causes diverses (maladie, incapacité, divorce, etc.) ; tandis qu'une petite fraction des non-salariés rejoignit le salariat afin de pouvoir bénéficier du système de protection sociale. Il est enfin probable, comme nous l'avons signalé, qu'une petite fraction de ces disparitions recouvre en fait un changement de responsable, de l'époux vers l'épouse par exemple, afin de permettre grâce à la reconversion de l'époux en salarié, une

diversification et/ou une stabilisation des ressources du ménage, comme l'accès par ce biais, aux bénéfices du système de protection sociale.

Les changements de statuts d'occupation qui accompagnent la disparition des entreprises, se traduisent également souvent par des changements de branches d'activité. Ainsi, près de 40 % des non-salariés (40,4 % parmi les hommes et 28,6 % parmi les femmes) qui se sont convertis au salariat, changèrent également de branches d'activité. Ces cas sont plus fréquents parmi les entrepreneurs masculins des transports-communications et de la restauration-hôtellerie, tandis que ceux qui exerçaient leur activité dans le commerce, la construction ou les services deviennent plus fréquemment des salariés de ces mêmes branches d'activité.

Chapitre 6

Les perspectives

Le module du questionnaire de l'EREM, consacré aux perspectives des ex-migrants, permet d'une part de relativiser le caractère « définitif » des réinstallations des migrants sur leurs lieux d'origine, et d'autre part d'évaluer les perspectives professionnelles des migrants réinstallés.

Les perspectives des ex-migrants

Une série de questions fut posée aux ex-migrants sur leurs perspectives de mobilité professionnelle ou géographique, pour tenter d'évaluer leur situation actuelle et leur perception de leur avenir. L'un des principaux résultats concerne la forte proportion d'ex-migrants qui souhaitent retourner de nouveau travailler aux États-Unis (tableau 70), aussi bien parmi les hommes que parmi les femmes. Près de la moitié (45,9 % des hommes et 43,5 % des femmes) pense effectivement migrer de nouveau dans le pays voisin si se présente une opportunité. Ces proportions sont élevées dans la population masculine jusqu'à 40 ans (plus de 56 %), et atteignent encore 27,1 % dans le groupe d'âges 55-59 ans. Elles sont généralement nettement plus faibles dans la population féminine jusqu'à 40 ans, mais du même ordre ou supérieures à partir de cet âge.

Tableau 70. Proportions d'ex-migrants désirant retourner travailler aux États-Unis, par groupes d'âges, statuts d'occupation au moment de l'enquête et sexe.

	Groupes d'âges										Ensemble
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 +	
Hommes	85,7	70,8	67,2	56,5	57,3	40,5	35,4	31,8	27,1	9,8	45,9 (4 220)
Femmes	68,8	59,5	48,0	51,3	47,4	39,0	41,3	30,9	26,7	20,5	43,5 (875)

	Statuts d'occupation			
	Patron et travailleurs indépendants	Salariés	Autres*	Ensemble
Hommes	34,8	51,6	53,2	46,2 (3 772)
Femmes	39,2	45,2	21,7	41,4 (302)

*essentiellement travailleurs familiaux sans rémunération.

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

L'influence de l'âge sur les réponses reflète en partie l'évolution des statuts d'occupation. Les chefs de micro-entreprises ou les travailleurs indépendants, plus concentrés dans la partie supérieure de la pyramide des âges, sont nettement moins enclins à envisager une nouvelle émigration aux États-Unis. On peut penser que les revenus des non-salariés, généralement supérieurs à ceux des salariés, et le degré d'indépendance dans l'exercice de leurs activités sont des facteurs qui limitent l'élaboration d'un nouveau projet migratoire. Néanmoins, plus d'un tiers (34,8 % parmi les hommes et 39,2 % parmi les femmes) des non-salariés envisagent un nouveau déplacement vers le pays voisin. La durée totale des séjours effectués antérieurement aux États-Unis ne semble pas influencer beaucoup sur les perspectives d'une nouvelle migration. La proportion d'enquêtés qui envisagent la possibilité de retourner travailler dans le pays voisin varie entre 43,6 % parmi les hommes qui y

séjournèrent de 1 à 2 ans, et 51,6 % parmi ceux qui y séjournèrent 4 ans. La tendance est identique parmi les femmes. On observe en particulier que les individus qui ont travaillé 10 ans et plus aux États-Unis ont la même propension (45,8 % parmi les hommes et 41,7 % parmi les femmes) à projeter une nouvelle émigration que l'ensemble des ex-migrants. D'autres facteurs, comme la situation matrimoniale ou la position dans le ménage influencent ces perspectives. Ainsi, dans la population des célibataires, 62,7 % des hommes et 51,6 % des femmes envisagent une nouvelle émigration, contre 43,7 % et 41,5 % respectivement dans les populations masculine et féminine vivant en union. L'effet de l'âge intervient évidemment dans la distribution de ces positions. Les individus non chefs de ménage (essentiellement des fils et filles des chefs de ménage) formulent plus fréquemment le projet d'une nouvelle émigration.

Le principal motif apparent pour envisager un nouveau déplacement international se réfère à la différence des salaires entre les deux pays. Plus des deux tiers (70,5 %) des hommes justifient ce projet parce que « là-bas on gagne mieux sa vie ». Le statut d'occupation ne discrimine pas les différents motifs, car 72,4 % des salariés et 67,5 % des travailleurs indépendants masculins font référence à ce motif pour expliquer leur projet. Le manque de travail au Mexique représente à peine 6,7 % des réponses, et ne différencie pas les salariés des travailleurs indépendants. Une autre petite fraction (6,3 %) des motifs traduit une préférence pour le mode de vie nord-américain (« j'aime vivre aux États-Unis »).

Les réponses relatives à l'inexistence d'un nouveau projet migratoire international peuvent être regroupées en trois ensembles principaux. Le premier groupe (44 % des opinions) évoque les différences de modes de vie entre les deux pays (« on vit mieux au Mexique », « je n'aime pas

vivre aux États-Unis »...). Le second groupe (24 %) est constitué d'individus se considérant comme trop âgés pour entreprendre un nouveau séjour dans le pays voisin. Enfin les membres du dernier groupe considèrent qu'ils ont un travail leur donnant satisfaction actuellement, et ne ressentent aucune nécessité d'en changer.

En ce qui concerne les opinions sur les statuts d'occupation au Mexique, la grande majorité des hommes (84,3 %) et des femmes (78,2 %) qui ont eu une expérience migratoire aux États-Unis considèrent que le travail non-salarié présente des avantages par rapport au travail salarié (tableau 71). La proportion la plus faible (71,4 %) de ce type d'opinion concerne les femmes salariées. Il semble que la perception des avantages du non-salariat soit largement répandue dans les différents groupes de population.

Tableau 71. Proportions d'ex-migrants qui pensent que le statut de travailleur indépendant présente des avantages sur le travail salarié, selon le sexe et le statut d'occupation au moment de l'enquête.

	Statuts d'occupation			
	Patron	Travailleur indépendant	Salarié	Autres*
Hommes	93,8	89,5	81,3	81,7
Femmes	100,0	85,4	71,4	87,0
				Ensemble
				84,3 (3 762)
				78,2 (280)

* essentiellement travailleurs familiaux sans rémunération.

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Le principal avantage perçu du travail non-salarié concerne le niveau de revenus. Dans la population qui déclare que le travail non-salarié présente des avantages par rapport au salariat, 56,4 % des hommes et 47,3 % des femmes se réfèrent essentiellement au niveau des revenus. Cette

proportion atteint son maximum (60,8 %) dans la population masculine salariée. Dans la population masculine des travailleurs indépendants, près de la moitié (48,4 %) considère également qu'il s'agit de l'avantage principal de ce statut, mais une proportion relativement élevée (34,7 %) souligne que l'intérêt principal du non-salariat réside dans l'indépendance : « personne ne te commande », « on est notre propre patron », « on travaille quand on veut »...). Dans la population féminine non-salariée, le thème de la non dépendance (39,7 %) a la même importance relative que celui du niveau de revenus (38,2 %) dans la liste des avantages prêtés au non-salariat. Une proportion réduite des hommes (8,2 %) et des femmes (11,7 %) considère que le principal avantage du non-salariat réside dans le fait de travailler moins. Cette opinion se distribue de manière similaire selon le statut d'occupation dans la population masculine, mais est plus fréquente (16,1 %) parmi les femmes non-salariées, ce qui reflète sans doute leur aspiration à mieux concilier vie familiale et travail.

En contrepartie, les opinions qui considèrent le travail salarié préférable au non-salariat privilégient la régularité (ou la sécurité) des revenus de la position salariée. C'est l'opinion de 44,6 % des hommes et 49 % des femmes qui trouvent plus d'avantages au travail salarié. Le poids relatif de ces opinions est très similaire entre les populations de salariés et de travailleurs indépendants. Un autre groupe non négligeable (20,8 % des hommes et 15,1 % des femmes) met l'accent sur l'absence de couverture sociale dans le travail non-salarié. Ce thème, malgré ce que l'on pourrait penser, n'a cependant pas l'importance qu'il revêt dans les économies plus développées ou dans les grandes agglomérations mexicaines.

Environ un tiers des enquêtés (33 % des hommes et 31,3 % des femmes) envisagent de changer de statut d'occupation à moyen terme (tableau 72). C'est naturellement

dans la population masculine salariée ou des travailleurs familiaux sans rémunération (TFSR), que se trouvent les proportions les plus importantes (40,4 % et 39,3 % respectivement). Dans le cas des salariés, il s'agit essentiellement d'une aspiration à se mettre à son compte, tandis que les TFSR sont le plus souvent en attente d'hériter de l'entreprise familiale dans laquelle ils travaillent.

Tableau 72. Proportions d'individus qui souhaitent changer de statut d'occupation à moyen ou long terme, selon le sexe et le statut d'occupation actuel.

	Statuts d'occupation au moment de l'enquête				
	Patron	Travailleur indépendant	Salarié	Autres*	Ensemble
Hommes	16,0	17,5	40,4	39,3	33,0 (3 680)
Femmes	26,7	30,8	33,5	19,0	31,3 (288)

* essentiellement travailleurs familiaux sans rémunération.

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Les chefs d'entreprises et les travailleurs indépendants sont proportionnellement peu nombreux à envisager un changement de statut d'occupation, généralement vers le salariat, excepté dans la population féminine qui présente sur ce plan une distribution très différente de celle de la population masculine. Il est probable que, dans la population féminine, les revenus des non-salariées se différencient moins de ceux des salariées, et expliquent ainsi en partie l'importance de ces projets de retour au salariat.

Les salariés expliquent ces projets de changement de statut vers le non-salariat par la perspective de percevoir des revenus supérieurs (49,6 % et 42,0 % respectivement dans les populations salariées masculine et féminine), et par la liberté qu'ils pensent acquérir (31,9 % des hommes et 44,0 % des

femmes) en termes d'aménagement de leur travail. Comme nous l'avions mentionné, les femmes privilégient légèrement plus ce dernier aspect que l'idée de revenus supérieurs. Les non-salariés, surtout dans la population féminine, privilégient quant à eux les revenus pour justifier les projets de retour au salariat. La quantité de travail supposée que l'on doit fournir dans les différents statuts d'occupation n'apparaît pratiquement plus comme facteur explicatif dans les changements de statuts envisagés, quel que soit le statut d'occupation au moment de l'enquête, contrairement aux opinions sur les avantages respectifs de chaque statut. Parmi les salariés qui n'envisagent pas de changer de statut à moyen terme, la majorité (40,3 % des hommes et 48,1 % des femmes) explique ce *statu quo* parce qu'ils sont satisfaits de leur travail et des conditions dans lesquelles ils l'exercent. C'est particulièrement vrai pour 15,7 % des hommes et 14 % des femmes qui considèrent avoir un travail non-soumis aux risques de chômage (probablement dans le secteur public ou de grandes entreprises du secteur moderne). Néanmoins, 19,8 % des hommes et 18 % des femmes salariés qui n'envisagent pas de reconversion vers le non-salariat, déclarent que cela est dû à l'insuffisance de l'épargne dont ils disposent pour réaliser cette reconversion. Seulement 4 % des salariés avouent leur manque d'intérêt pour un éventuel changement de statut à cause de l'instabilité des revenus du non-salariat. Très peu d'opinions font référence à d'éventuels manques de formation ou de capacités pour créer une activité propre. Comme on aura pu le constater dans cette série d'opinions et de perspectives, le thème des revenus comparés entre salariés et non-salariés semble très important, et mérite d'être approfondi en utilisant les différentes sources d'information à notre disposition.

Les revenus des salariés et des non-salariés

Dans les données de l'enquête EREM, on n'observe pas de différences notables entre les durées moyennes hebdomadaires de travail selon les statuts d'occupation, contrairement à ce que perçoit une partie des enquêtés. Cette durée moyenne s'établit à 49,4 heures et 46 heures respectivement dans les populations masculine et féminine de travailleurs indépendants ; et à 48,8 heures et 44,2 heures parmi les populations salariées. Globalement on constate que les non-salariés travaillent légèrement plus que les salariés, contrairement à la perception de certains groupes de salariés.

Les revenus journaliers et mensuels des enquêtés apparaissent dans le tableau 73. Comme on peut le constater, les revenus déclarés par les travailleurs indépendants sont supérieurs en moyenne à ceux des salariés, dans chacune des populations masculine et féminine. Contrairement à ce que l'on supposait, les différences entre salariés et travailleurs indépendants sont plus importantes au sein de la population féminine qu'au sein de la population masculine. Ces différences entre les deux types de statuts d'occupation s'observent pour chaque sexe dans toutes les branches d'activité, sauf dans les services où la rémunération journalière des salariés est légèrement supérieure à celle des travailleurs indépendants. Si l'on fait également intervenir les structures par âge pour tenir compte des spécificités de chacun de ces groupes, on observe que les revenus des travailleurs indépendants sont supérieurs à ceux des salariés dans 80 % et 87 % des cas respectivement parmi les revenus journaliers et mensuels.

Tableau 73. Revenus moyens journaliers ou mensuels (en pesos) des présents enquêtés, selon le sexe et le statut d'occupation.

	Par jour		Par mois	
	Salarié	Non-salarié*	Salarié	Non-salarié*
Hommes	92,7 (1 333)	114,3 (402)	2 561 (1 533)	3 551 (398)
Femmes	77,0 (172)	107,9 (80)	2 283 (518)	2 507 (79)

(n) nombre de cas.

* travailleurs indépendants.

Les déclarations journalières et mensuelles sont indépendantes entre elles.
Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Dans les résultats des enquêtes du programme sur l'éducation, la santé et l'alimentation (PROGRESA, fichier ENCEL 99) dans les zones rurales marginalisées du pays, les travailleurs indépendants perçoivent des revenus inférieurs à ceux des ouvriers ou des employés non agricoles, mais supérieurs à ceux des ouvriers agricoles quand ils déclarent des revenus journaliers. Quand ces déclarations ont une dimension hebdomadaire, les revenus des deux groupes de statuts d'occupation sont sensiblement équivalents entre ouvriers et employés non agricoles (369 et 261 pesos respectivement dans les populations masculine et féminine) et travailleurs indépendants (365 pesos parmi les hommes et 241 pesos parmi les femmes). Dans les résultats de l'enquête nationale sur la dynamique démographique (ENADID 97), les revenus du travail dans la région (États de Jalisco, Guanajuato et Zacatecas) sont relativement homogènes entre salariés (ouvriers et employés) et travailleurs indépendants dans les populations masculine et féminine. Les travailleurs indépendants percevaient en 1997, 2 100 et 1 606 pesos en moyenne dans les populations masculine et féminine, tandis que ces revenus s'élevaient respectivement à 2 042 et 1 709 pesos parmi les employés et ouvriers.

Selon le compte satellite du sous-secteur informel des ménages, publié par l'INEGI à partir des données de l'enquête emploi de 1998, 28,5 % de la population mexicaine occupée hors de la branche agricole, appartient au secteur informel, qui génère 12,7 % du PIB mexicain. C'est une population en majorité masculine (63,1 %) qui se concentre dans les branches commerce (30,8 %) et services personnels (11,5 %). Pour un peu plus d'1/3 de cette population (35,9 %), l'auto-emploi sert à compléter les revenus du ménage, tandis qu'un autre tiers (33,1 %) créa son activité dans la perspective d'obtenir des revenus supérieurs à ceux qu'ils percevaient comme salariés.

L'analyse des résultats du recensement de population 2002 est relativement claire sur ce point. Les revenus des travailleurs indépendants masculins dans l'État de Jalisco par exemple sont généralement plus élevés que ceux des salariés et employés, tandis qu'à l'inverse, les travailleuses indépendantes perçoivent des revenus inférieurs à ceux des employées et ouvrières. Ces données ne sont cependant disponibles qu'au niveau des communes, de sorte que pour avoir une approximation de la distribution des revenus selon le sexe et le statut d'occupation dans les villes moyennes enquêtées, en essayant de réduire le poids de la branche agricole dans cette distribution des revenus communaux, nous avons pris l'exemple de la ville de Ciudad Guzman dans le Jalisco, qui représente avec environ 85 000 habitants près de 100 % de la population de sa commune, Zapotlan el Grande (tableau 74). On y constate également, à ce niveau essentiellement urbain, que la population masculine des travailleurs indépendants perçoit des revenus du travail généralement plus élevés que la population des employés et ouvriers (dans le premier groupe, 45,5 % perçoivent plus de trois salaires minimum, tandis que dans le second groupe, ils ne sont que 31,8 % dans ce cas). Inversement, dans la

population féminine, la proportion d'ouvrières et d'employées qui perçoivent des revenus supérieurs à trois salaires minimum (28,5 %) est nettement plus élevée que dans la population des travailleuses indépendantes (17,4 %).

Tableau 74. Distribution des revenus en salaires minimum (SM) par statuts d'occupation et sexe de la population occupée dans le recensement de population 2000 de la commune de Zapotlan el Grande (Ciudad Guzman), État de Jalisco.

	Salaires minimums					Ensemble
	< 1 SM	1-2 SM	2-3 SM	3-5 SM	> 5 SM	
<i>Hommes</i>						
Patrons	1,6	6,3	11,9	27,4	52,9	100 (766)
Travailleurs indép.	8,6	22,3	23,7	23,7	21,8	100 (4 159)
Employés, ouvriers	10,3	32,8	25,0	17,9	13,9	100 (13 285)
Peones, journaliers	17,8	57,3	16,3	6,4	2,2	100 (1 205)
Ensemble	10,3	31,1	23,5	18,7	16,4	100
<i>Femmes</i>						
Patrons	8,7	16,8	13,3	24,9	36,4	100 (173)
Travailleurs indép.	36,1	31,7	14,9	9,1	8,3	100 (1 961)
Employés, ouvriers	28,0	33,2	10,4	19,2	9,3	100 (8 424)
Peones, journaliers	-	-	-	-	-	(68)
Ensemble	29,2	32,8	11,3	17,3	9,5	100

Source : recensement de la population et du logement 2000, INEGI, calculs propres.

Comme on peut le constater avec ces données provenant de différentes sources, les résultats de la comparaison des revenus du travail entre salariés (généralement employés et ouvriers non agricoles) et travailleurs indépendants diffèrent selon les milieux ruraux, semi-urbains ou urbains. Si l'on prend en compte, parmi les salariés, les *peones* et journaliers, la comparaison est favorable aux travailleurs indépendants, comme dans

l'enquête EREM, qui ne distingue pas les différents types de salariés. Il semble que, au vu des différentes sources de données, les revenus des travailleurs indépendants soient généralement supérieurs aux revenus des salariés, du moins dans les villes moyennes de cette taille (15 000 à 100 000 habitants), et cette différence peut représenter un facteur explicatif important du glissement de la population salariée vers le non-salariat, et des aspirations des salariés à changer de statut d'occupation, tout au moins dans la population masculine. Dans la population féminine, il est probable que les non-salariées ayant eues une expérience migratoire aux États-Unis, disposant de capitaux plus importants au départ, en retirent des bénéfices supérieurs en moyenne, et se situent majoritairement dans les tranches plus élevées de la distribution des revenus. Évidemment, les revenus des travailleurs indépendants dépendent en partie du montant des capitaux investis dans leurs activités, et comme nous l'avons vu, le cycle migratoire aux États-Unis permet une accumulation beaucoup plus rapide et importante que n'importe quel parcours professionnel dans les villes enquêtées.

Comme nous avons pu l'observer, il existe une grande insatisfaction parmi les ex-migrants, surtout parmi les salariés, qui se manifeste par l'élaboration de nouveaux projets migratoires ou par des projets de reconversion généralement vers le non-salariat.

Les absents et les émigrants au moment de l'enquête

L'enquête EREM a capté des informations sur les individus qui ont émigré des ménages enquêtés, ou qui se trouvaient momentanément absents de ces ménages. La moyenne des absents et émigrants s'élève à 0,5 individus par

ménage. Les émigrants représentent 86,8 % de cette population, et les femmes 44 %. Il s'agit essentiellement d'adultes : 86,8 % de cette population avait entre 20 et 49 ans au moment de l'enquête. Environ 90 % des absents et des émigrants sont des enfants de chefs de ménage enquêtés. Dans la population masculine de 15 ans et plus, 72,2 % des émigrants et absents des ménages sont mariés. Cette proportion atteint 86 % dans la population féminine.

L'information la plus importante concerne la distribution des lieux de résidence de cette population (tableau 75). Pour l'ensemble des deux sexes, plus de la moitié des individus (53,4 %) résidait aux États-Unis au moment de l'enquête (62,1 % des hommes et 42,4 % des femmes). Cela signifie que la propension à réaliser une migration internationale est beaucoup plus marquée dans les ménages d'ex-migrants que dans l'ensemble des ménages, reproduisant ainsi une dynamique migratoire au sein de ce groupe de ménages. Rappelons que 83,2 % des ménages comptant un ex-migrant a précisément à sa tête un ex-migrant, et que le nombre moyen d'ex-migrants présents et enquêtés s'élève à 1,16 individus par ménage.

Tableau 75. Distribution des lieux de résidence des émigrants et absents des ménages d'ex-migrants selon le sexe.

	Même État	Lieux de résidence		
		Autres États mexicains	États-Unis	Ensemble
Hommes	35,6	2,2	62,1	100 (1 247)
Femmes	53,5	4,1	42,4	100 (992)
Ensemble	43,5	3,1	53,4	100 (2 239)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Les femmes émigrantes et absentes des ménages et résidant aux États-Unis y représentaient dans ce pays 35,2 % de la population totale des émigrants et absents. Il semble donc que l'on assiste, depuis quelques années, à une augmentation des flux féminins à destination du pays voisin.

La grande majorité des flux d'émigration des ménages à destination du même État (généralement la même ville) est dû à la formation des unions matrimoniales. C'est le cas de 86,1 % des hommes et 93,1 % des femmes. Le motif « travail » semble relativement important dans les flux féminins à destination des États-Unis, car il représente 23,3 % des motifs de sortie des ménages de cette population. Les motifs familiaux (réunification familiale, mariage) restent cependant largement prépondérants (63,6 %) parmi les flux migratoires féminins à destination du pays voisin. La comparaison des niveaux de scolarité des absents et émigrants internationaux avec les non-migrants confirme ce que nous avons observé dans la population des ex-migrants, à savoir que la migration internationale masculine mobilise des individus légèrement moins éduqués (8,4 ans contre 10 ans dans la population de 15 à 44 ans) que les non-migrants internationaux. Les femmes qui migrent aux États-Unis sont au contraire légèrement plus éduquées (9,4 ans) que les femmes qui ne migrent pas dans le pays voisin (8,7 ans), et que les hommes migrants.

Les taux d'activité des émigrantes et absentes résidant aux États-Unis sont beaucoup plus élevés que parmi les non-migrantes internationales (tableau 76), particulièrement dans la population vivant en union. Tandis que le taux d'activité des femmes mariées non-migrantes aux États-Unis atteint son maximum (26,5 %) dans le groupe d'âges 25-29 ans, il avoisine les 50 % entre 30 et 45 ans parmi les femmes mariées résidant aux États-Unis.

Tableau 76. Taux d'activité des femmes émigrantes et absentes des ménages d'ex-migrants selon le lieu de résidence, l'état civil, et le groupe d'âges au moment de l'enquête

Lieu de résidence	Groupes d'âges							Ensemble
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
<i>Même État au Mexique</i>								
Mariées	4,0	17,7	26,5	23,0	23,0	16,7	17,4	21,0 (414)
Ensemble des femmes	15,6	19,5	27,3	26,9	24,6	16,7	20,8	23,2 (444)
<i>États-Unis</i>								
Mariées	-	32,7	37,8	51,9	50,8	45,5	30,0	39,8 (343)*
Ensemble des femmes	42,9	47,4	50,5	54,9	52,8	45,9	41,7	49,8 (426)*

* Les structures par âge furent standardisées selon la distribution des non-migrants.

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Le taux d'activité global des femmes mariées (avec une structure par âges standardisée) double pratiquement entre le Mexique et les États-Unis (39,8 % contre 21 %). Ces résultats diffèrent des taux d'activité des ex-migrantes qui avoisinent ceux des hommes du fait de leur participation à un moment ou à un autre aux activités, durant leur séjour aux États-Unis. Ces taux ont naturellement une incidence sur les capacités d'épargne des couples, le montant de leurs *remesas* et leurs capacités d'investissement au Mexique, quand existent des projets de réinstallation sur les lieux d'origine. La distribution des branches d'activité des émigrants et des absents au moment de l'enquête résidant aux États-Unis (tableau 77) reproduit ce que l'on a observé sur l'activité des ex-migrants dans ce pays. Il existe également dans cette population une forte concentration des hommes dans la restauration-hôtellerie (19,6 %), et les services (19,0 %) ; et des femmes, dans les services (34,2 %) et l'industrie (27 %).

Tableau 77. Distribution des branches d'activité par sexe des émigrants et absents aux États-Unis au moment de l'enquête, et premières branches d'activité dans ce pays en 1995-99 des ex-migrants*.

	Branches d'activité							Ensemble
	Agri- culture	Indus- trie	Cons- truct.	Rest. hôtel	Com- merce	Ser- vices	Au- tres	
<i>Hommes</i>								
Migrants actuels	14,1	20,8	19,4	19,6	4,9	19,0	2,1	100 (715)
Ex-migrants aux États-Unis en 1995-99	23,7	15,3	15,6	23,5	2,1	18,7	1,2	100 (857)
<i>Femmes</i>								
Migrants actuels	6,1	27,0	-	20,4	9,2	34,2	3,1	100 (196)
Ex-migrants aux États-Unis en 1995-99	12,7	19,5	-	22,0	6,8	37,6	1,4	100 (205)

* pour les ex-migrants de 1995-99, il s'agit de la première activité dans ce pays, et pour les migrants actuels de l'activité au moment de l'enquête. Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Si l'on admet que la structure des premières activités des migrants aux États-Unis est à peu près stable sur une courte période (1995-99), il semblerait alors que leur mobilité professionnelle soit relativement importante. Dans la population masculine, cette mobilité s'exercerait de l'agriculture et la restauration-hôtellerie vers l'industrie et la construction. La même tendance peut être observée dans la population féminine, bien qu'atténuée par sa concentration dans les services et l'industrie. La distribution des statuts d'occupation actuels aux États-Unis confirme l'émergence de groupes de non-salariés, comme on l'avait noté parmi la parentèle des ex-migrants résidant dans le pays voisin. Dans la population de migrants actuels, les chefs d'entreprises et travailleurs indépendants représentent 4,3 % de la population occupée masculine et 7,4 % de la population féminine ; soit 5 % pour l'ensemble des deux sexes. Rappelons que dans la

parentèle des ex-migrants résidant aux États-Unis, la proportion de non-salariés représentait environ 4 % de la population occupée. Il semblerait donc que l'on assiste au début d'un glissement du salariat vers le non-salariat parmi les migrants dans le pays voisin, favorisé par l'expansion d'un marché particulier associé à la croissance de la population mexicaine dans ce pays. Ces migrants non-salariés résidant aux États-Unis se concentrent essentiellement dans les services et la construction (66,3 %) dans la population masculine, et dans le commerce et les services (80 %) dans la population féminine, contrairement à ce qui se passe au Mexique où la concentration des non-salariés se produit surtout dans le commerce.

Le revenu moyen masculin des migrants internationaux actuels, déclaré par les membres de leur famille enquêtés au Mexique, s'élève à 404 dollars par semaine (centré sur la mi 2000), montant un peu plus élevé que les revenus déclarés par les ex-migrants durant la période 1995-99 (342 dollars). Ce revenu moyen équivaut en 2000, à 5 à 6 fois le revenu moyen masculin des individus des ménages enquêtés, mais résidant à cette date au Mexique. Cela semble confirmer les comparaisons faites antérieurement entre les revenus des migrants internationaux et ceux des non-migrants durant les années 1990.

Les montants moyens des transferts monétaires mensuels que réalisent les migrants actuels résidant dans le pays voisin s'élèvent à 274 dollars parmi les hommes et 201 dollars parmi les femmes. Ces montants sont environ 20 % plus faibles que ceux que déclareraient envoyer les ex-migrants durant la période 1995-2000 (340 et 274 dollars respectivement dans les populations masculine et féminine). Il est possible qu'une partie de cette différence soit due à la composition de la population des migrants actuels, dont une fraction relativement importante a migré « définitivement »

aux États-Unis, ce qui tend à réduire la fréquence et le montant de leurs transferts. C'est ce que suggère la proportion de migrants actuels qui envoient des *remesas* sur leur lieu d'origine (49,3 %), ce qui paraît anormalement bas par rapport à la proportion d'ex-migrants qui transféraient des dollars (78 % en moyenne). Les chefs des ménages enquêtés qui résident temporairement aux États-Unis transfèrent en moyenne 459 dollars mensuellement, tandis que les fils des chefs de ménage (émigrants et absents) envoient en moyenne 235 dollars, données qui paraissent plus compatibles avec celles des ex-migrants.

Le principal usage de ces ressources provenant du pays voisin consiste à couvrir les dépenses des membres de la famille résidant sur les lieux d'origine. Quand l'origine des *remesas* est un homme célibataire, 78,5 % des destinataires déclarèrent les utiliser principalement pour les dépenses courantes du ménage, et 17,4 % pour l'épargne. Quand ces *remesas* proviennent d'hommes mariés, les proportions de réponses qui se réfèrent à l'entretien du ménage sont plus fréquentes, au détriment de l'épargne (88,9 % et 7,0 % respectivement). Bien que l'on ne puisse pas comparer l'usage de ces ressources entre les migrants actuels et les ex-migrants, pour lesquels nous avons une répartition entre les différentes rubriques, au lieu d'une réponse préférentielle sur l'usage principal, il semble que la fraction de ces ressources destinée à l'épargne, et possiblement aux investissements, soit relativement importante parmi les fils migrants des ménages enquêtés.

Le travail féminin

Il semble intéressant d'examiner de manière plus détaillée cet aspect des projets et des stratégies de

reconversion des migrants, qui font largement intervenir le travail féminin. Le tableau 78 nous permet de constater que les ex-migrantes internationales ont des taux d'activité beaucoup plus élevés que les non-migrantes, même parmi les femmes mariées. Dans ce dernier groupe, les taux d'activité des ex-migrantes sont toujours 2 à 3 fois plus élevés que ceux des non-migrantes entre 25 et 50 ans. Il semble que l'expérience migratoire aux États-Unis permette de rompre, dans la population féminine, le processus classique « activité rémunérée—mariage—non-activité » qui opère depuis très longtemps au Mexique. Le séjour aux États-Unis, surtout s'il se prolonge, favorise l'adoption de comportements plus restrictifs en matière de fécondité, ce qui augmente la disponibilité des femmes pour leur incorporation au marché du travail. D'autre part, l'accumulation d'épargne dans le pays voisin permet à une partie importante des femmes de devenir travailleuses indépendantes ou chefs de micro-entreprises, statuts d'occupation souvent recherchés lors de la réinsertion sur les lieux d'origine au Mexique. L'apprentissage d'un métier, l'habitude du travail acquis dans le pays voisin peuvent également être des facteurs maintenant les taux d'activité féminins à un niveau élevé au retour, d'autant plus quand il s'agit de limiter la réduction des revenus qu'entraîne la réinsertion au Mexique.

Parmi les femmes enquêtées dans les ménages comprenant un ex-migrant international, qui sont mariées et qui travaillent, 92,3 % des couples dont elles font partie ont au moins l'un de leur membres qui est un ex-migrant. Le tableau 79 permet de distinguer les différentes situations des couples en termes de situations migratoires et de statuts d'occupation. En général, parmi les femmes mariées qui travaillent, les femmes ex-migrantes sont beaucoup plus fréquemment chefs d'entreprises ou travailleuses indépendantes que les non-migrantes (39,1 % contre 20,8 %).

Tableau 78. Taux d'activité des femmes enquêtées selon le statut migratoire, le groupe d'âges et l'état civil.

	Groupes d'âges						Ensemble
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
<i>Femmes mariées</i>							
Non-migrantes	11,1	12,3	11,8	15,7	12,0	9,7	11,8 (2 881)
Ex-migrantes	8,8	23,5	33,1	30,3	36,8	19,4	29,0 (504)
<i>Ensemble des femmes</i>							
Non-migrantes	35,6	26,4	20,3	19,3	15,7	11,1	19,3
Ex- migrantes	36,7	34,4	42,7	35,8	44,3	29,3	37,4

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

Tableau 79. Distribution des couples selon la situation migratoire et les statuts d'occupation des femmes mariées qui travaillent au moment de l'enquête.

	Patronne ou travailleuse indépendante	Salariée	Aide familiale	Ensemble
Femme non-migrante	20,8	60,0	19,2	100 (327)
Femme ex-migrante	39,1	45,3	15,6	100 (128)
Femme non- migrante, époux ex- migrant	19,5	60,3	20,3	100 (292)
Femme non- migrante, époux non- migrant	31,5	57,1	11,4	100 (35)
Femme ex-migrante, époux ex-migrant	34,5	47,1	18,4	100 (87)
Femme ex-migrante, époux non-migrant	48,8	41,5	9,8	100 (41)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

En faisant intervenir la situation migratoire de l'époux, on peut se rendre compte que l'élément déterminant de cette

situation est représenté par la femme. La proportion maximum de femmes chefs d'entreprise ou travailleuses indépendantes (48,8 %) est atteinte quand elle-même est ex-migrante et l'époux est non-migrant. Au contraire, la proportion minimum (19,5 %) est associée à une situation symétrique (femme non-migrante et époux ex-migrant), même si une proportion plus ou moins équivalente d'entre elles a, dans ce cas, le statut de travailleuse familiale sans rémunération. Le tableau 80 prend en compte le statut d'occupation des deux membres du couple et leur situation migratoire. Parmi ces couples, dans 57,8 % des cas, l'un des membres du couple au moins est non-salarié avec rémunération. Cela montre l'impact de la migration internationale dans la constitution du non-salariat dans le contexte familial.

Tableau 80. Distribution du statut de non-salarié (patron ou travailleur indépendant) dans les couples, quand les épouses travaillent, selon la situation migratoire.

Proportions de patrons et travailleurs indépendants (t.i) dans les couples				
	Les deux époux sont patrons ou t.i	L'époux est patron ou t.i, l'épouse non	L'épouse est patronne ou t.i, l'époux non	Proportion de couples avec au moins un patron ou t.i
Époux non-migrant et épouse ex-migrante	14,6	17,1	34,1	65,8 (41)
Époux ex-migrant et épouse non-migrante	11,0	36,0	8,6	55,6 (292)
Époux ex-migrant et épouse ex-migrante	20,7	27,6	13,8	62,1 (87)

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux) IRD/DER-INESER-CUCEA-U De G, 1999-2000.

On peut penser, en examinant ces données, que dans les couples où les deux membres sont ex-migrants, il existe une tendance prononcée à maximiser les revenus du ménage, si l'on admet que le travail non-salarié produit généralement des revenus supérieurs au travail salarié. Au contraire, dans les couples où l'époux ne fut pas migrant international, on tendrait plus à privilégier une complémentarité des revenus, en assurant une certaine régularité des ressources par le travail salarié de l'époux. Cependant, la faiblesse numérique de ces différents sous-groupes doit inciter à la plus grande prudence quant à l'évocation de « stratégies » différenciées, et à ne les considérer que comme des hypothèses qui demanderaient à être vérifiées sur des échantillons nettement plus importants. Il faut enfin signaler que dans le groupe de couples composés par deux non-migrants internationaux, aussi faible numériquement (35 cas), la proportion des couples qui ont au moins un chef de micro-entreprise ou un travailleur indépendant est également très élevée (57,1 %), ce qui tendrait à limiter la portée des observations faites sur l'impact de la migration internationale sur la distribution des statuts d'occupation dans les couples où travaille l'épouse.

On peut conclure qu'il existe un phénomène de reproduction de la migration internationale dans les ménages d'ex-migrants, généralement de la part des enfants des ex-migrants, qui tendent à amplifier les flux migratoires vers les États-Unis. Les données disponibles sur les migrants actuels sont relativement compatibles avec les données sur les ex-migrants, en particulier en ce qui concerne les revenus et les transferts monétaires. Il semble que l'on assiste à une légère expansion des investissements réalisés aux États-Unis, exprimée par la croissance relative des non-salariés dans la distribution des statuts d'occupation des migrants actuels, sans doute au détriment d'investissements qui auraient pu se

réaliser dans les villes d'origine au Mexique. D'un autre côté, la réinsertion professionnelle des ex-migrants dans les milieux urbains de la région du centre-ouest mexicain ne semble pas aussi satisfaisante qu'on aurait pu le penser, surtout parmi les salariés, dont une grande partie envisage une nouvelle émigration aux États-Unis.

Conclusion

L'un des principaux résultats de ces analyses concerne la fragilité du caractère « définitif » des réinstallations, surtout parmi les migrants qui se sont réinsérés comme salariés dans les économies locales, même si leur retour date de plusieurs années. Une grande partie des ex-migrants pourrait émigrer de nouveau si se présentait l'opportunité, du fait du niveau relativement faible des salaires. Le fait de s'être reconverti en non-salarié ne garantit pas, comme on aurait pu le supposer, une stabilité, car près d'un tiers de cette sous-population ne paraît pas satisfaite de sa situation, malgré qu'elle ait pu améliorer dans la majeure partie des cas, une situation plus difficile comme salarié. Il est fort probable qu'une dégradation prolongée des revenus des salariés produirait de nouvelles émigrations qui s'ajouteraient aux courants des primo-migrants, facilitées de plus par des indices très élevés de reproduction de l'émigration entre les générations. En effet, on observe une émigration vers les États-Unis nettement plus élevée parmi les enfants des ex-migrants que parmi les enfants des non-migrants. Même si les durées totales de séjour dans le pays voisin paraissent stables au cours du temps (autour de 5 ans pour les hommes et 4 ans pour les femmes), il est très probable que le nombre d'allers-retours entre les deux pays durant le cycle migratoire se soit fortement réduit depuis le milieu des années 1990 pour la grande majorité des migrants, du fait de l'accroissement des risques du passage clandestin de la frontière. En ce sens, l'accroissement des risques, et la perspective de séjours continus de plus longue durée dans le pays voisin, favorisent l'émigration de jeunes adultes au détriment d'individus

mariés, situation *a priori* plus favorable à l'accroissement des capacités d'investissements des transferts monétaires.

Prolongeant une évolution générale de l'émigration internationale qui se caractérise par la prépondérance progressive des flux d'origine urbaine dans l'ensemble des courants migratoires vers les États-Unis, le poids relatif de la composante agricole a décru sensiblement dans la mobilité de la main-d'œuvre. Les migrations internationales composées majoritairement d'hommes mariés de la branche agricole jusqu'aux années 1970, sont de plus en plus devenues des mouvements d'adultes célibataires généralement de sexe masculin travaillant dans des activités urbaines, avec une composante de jeunes femmes actives en expansion continue. Il convient de signaler également la forte progression du nombre des jeunes migrants sans expérience professionnelle préalable dans l'ensemble des flux des années 1990.

L'État de Californie fut et demeure encore actuellement le principal lieu de destination de l'émigration mexicaine, principalement pour l'émigration du centre-ouest mexicain. Cependant, depuis une dizaine d'années, on observe un mouvement important de redistribution des flux vers les États non traditionnels récepteurs de migrants de l'est des États-Unis, contrepartie de la réduction du poids relatif de la Californie dans l'absorption des nouveaux arrivants. L'insertion dans l'économie nord-américaine se réalise principalement depuis les années 1980 dans les branches d'activité urbaines du secteur tertiaire (services personnels, hôtellerie-restauration) après des dizaines d'années de flux dirigés principalement vers l'agriculture. Cette insertion dans l'économie nord-américaine se produit presque exclusivement sous forme de salariat, mais on observe le début – à peine perceptible – d'un glissement des statuts d'occupation vers le non-salariat (travailleurs indépendants et patrons) durant les séjours des migrants dans ce pays. La formation

professionnelle des migrants aux États-Unis ne paraît pas très développée, et semble fortement liée aux niveaux de scolarité d'origine au Mexique, surtout dans la population féminine, et des durées de séjour à travers la mobilité professionnelle. Cependant, ces formations, qu'elles soient de type formel, ou constituées d'apprentissage sur le tas, paraissent avoir des effets positifs sur les capacités de reconversion ultérieures vers le non-salariat, lors de la réinstallation au Mexique.

Les transferts monétaires constituent des sources de revenus très importantes pour la reproduction des familles qui les perçoivent, durant toutes les périodes considérées depuis les années 1970. Cependant, la décennie 1990 se caractérise par un accroissement notable de la fraction de ces transferts qui fut utilisée dans des investissements productifs, accompagnant les reconversions de statuts d'occupation d'une grande partie des migrants. Les montants moyens des investissements réalisés par les migrants à leur retour au Mexique représentaient durant la seconde moitié des années 1990, autour de 14 % de leurs transferts, et l'ensemble des investissements productifs durant cette période représentait environ 6 % des transferts de l'ensemble des migrants réinstallés sur leur lieu d'origine. Le montant moyen de ces investissements réalisés durant la seconde moitié des années 1990 (autour de 3 500 dollars) semble cohérent avec les autres paramètres (durées de séjour aux États-Unis, niveau de revenus dans ce pays, montants des transferts) de la migration, et représente une épargne correspondant à 4 ou 5 années de travail en moyenne aux États-Unis. Les investissements réalisés sur les lieux d'origine se concentrent sans doute de manière excessive dans le commerce (autour de 40 %), bien qu'ils recouvrent toutes les branches d'activité. Il semblerait que pour une bonne partie des migrants, ces investissements se réalisent non tant dans une perspective d'accumulation ou d'expansion de leurs activités, mais plutôt

comme une façon de s'assurer des revenus généralement supérieurs à ceux qu'ils auraient pu obtenir comme salariés, ou comme des revenus complémentaires dans les ressources globales des ménages. Il peut également s'agir dans un certain nombre de cas, par la création d'une activité non-salariée, de réunir les conditions assurant des revenus futurs suffisants durant la vieillesse, ce qui serait plus difficile à obtenir sous forme de pensions du régime salarié (notoirement insuffisantes en l'état actuel du fonctionnement du système de protection sociale), ou d'une activité salariée (diminution des capacités physiques et mentales qui limitent ou précarisent l'accès au marché du travail aux âges avancés). C'est ce que suggèrent les évolutions des statuts d'occupation des générations masculines successives au cours de leur vie active. Les investissements dans la création d'activités non-salariées, en particulier dans le commerce, apparaissent dès lors comme une forme d'assurance de revenus durant la dernière phase d'une vie active prolongée, dans un système productif entretenant très difficilement ses anciens actifs, et dans un contexte marqué par un affaiblissement de la sécurité octroyée par une descendance de moins en moins nombreuse, qui palliait aux déficiences du système de sécurité sociale dans la prise en charge et la protection des personnes âgées.

Ces investissements permettent à une grande partie des migrants salariés au moment du premier déplacement aux États-Unis, de se reconvertir en non-salariés (patrons ou travailleurs indépendants), en se réinstallant sur leur lieu d'origine, dans les villes de la région du centre-ouest mexicain. Ce processus de « désalarisation » semble être un motif important de la migration, même s'il n'apparaît pas clairement comme tel au début du cycle migratoire. Le nombre de patrons et de travailleurs indépendants dans les cohortes masculines de migrants entre le moment de la première émigration aux États-Unis, et le moment de

l'enquête en 2000 après leur retour, a plus que doublé (de 12,7 % à 31,7 %). Globalement, dans l'ensemble des périodes considérées, un quart des salariés et des travailleurs familiaux non rémunérés masculin et féminin au moment de la première émigration, étaient devenus non-salariés en 2000. Si l'on tient compte des entreprises créées après le retour des migrants, mais disparues (quelles qu'en soient les raisons), qui représentent autour de 9 % de l'ensemble des entreprises créées, le processus de « désalarisation » concerne un tiers des migrants. Cependant, ce processus qui concernait presque la moitié des migrants jusqu'aux années 1970 – du fait de l'importance de la composante d'origine agricole dans laquelle ce processus est plus intense, dans les flux de cette période – s'est sensiblement affaibli au cours du temps. Il semble qu'il connaisse un allongement de son calendrier de réalisation après le retour des migrants, dû à des difficultés diverses (insuffisance des ressources propres, accès limité au crédit, manque d'opportunités...) dans les années 1990, mais il est plus ou moins compensé par l'accroissement de l'insertion des non-actifs au moment de la première émigration aux États-Unis, dans le groupe des non-salariés à leur retour au Mexique. Ce processus de « désalarisation » qui s'observe à travers la migration internationale, apparaît également nettement dans les données d'autres enquêtes comme l'ENADID 97, dans laquelle on observe que les ex-migrants internationaux sont beaucoup plus fréquemment non-salariés que les non-migrants, quel que soit le sexe. C'est un processus général à l'œuvre dans la population active mexicaine dans son ensemble, qui apparaît dans toutes les générations successives au cours de leur vie active. La migration internationale grâce aux ressources qu'elle permet de mobiliser, intensifie et accélère ce processus dans la population concernée.

On comprend mieux l'importance de ce processus si l'on compare les niveaux moyens de revenus entre salariés et travailleurs indépendants. Dans l'enquête EREM, comme dans les données du recensement de population de 2000, les revenus moyens des travailleurs indépendants sont supérieurs aux revenus salariaux, sauf dans la population féminine recensée. On peut cependant penser que les ex-migrantes non-salariées, qui n'apparaissent pas comme telles dans les résultats du recensement forment un sous-groupe particulier aux revenus supérieurs à la moyenne. C'est sans doute le facteur principal des stratégies de reconversion vers le non-salariat, qui permettent de contrecarrer la dégradation des salaires durant les 20 dernières années. Les différentes combinaisons de statuts d'occupation au sein des couples actifs, selon les statuts migratoires (migrants/non-migrants) laissent entrevoir des réarrangements dans la production des ressources des ménages, que les limitations des données de l'enquête (faiblesse numérique du sous-échantillon féminin) n'ont pu permettre d'établir clairement. Il est possible par exemple qu'une partie des investissements des ex-migrants masculins soit réalisée par les conjointes, pour maximiser les ressources de ces ménages ou pour les compléter. Les forts taux d'activité des ex-migrantes sur leurs lieux d'origine mériteraient une attention particulière, qui permettrait de compléter les informations fournies par les données concentrées sur les activités masculines, mais à un niveau d'analyse concernant l'activité des ménages.

Les investissements réalisés par les ex-migrants créèrent directement un nombre important d'emplois. La majorité de ces emplois (67 %) sont des emplois rémunérés. En effet presque un quart des entreprises (23,3 %) emploient de la main-d'œuvre rémunérée (2,82 par établissement). Le reste des emplois sont des emplois de travailleurs familiaux non rémunérés combinés ou non avec de l'emploi rémunéré

dans les entreprises ou par les travailleurs indépendants. Il s'agit généralement d'enfants et de conjoints (1,74 par unité productive). On peut donc estimer que la réinstallation « définitive » au Mexique de 100 migrants internationaux qui investissent dans des activités non-salariées à leur retour se traduit par la création directe de 101 postes de travail qui se décomposent en 67 postes de salariés et 34 postes de travailleurs familiaux non rémunérés. En rajoutant les réinstallations des migrants salariés, le retour « définitif » de 100 migrants actifs aura créé 31 emplois directs rémunérés ou non, ce qui est relativement important pour les économies locales. Ces nouveaux emplois sont cependant peu rémunérés, le plus souvent sans protection sociale, ce qui reproduit les conditions de la formation de nouveaux courants migratoires à destination des États-Unis, que ces investissements sont censés freiner.

Les données de l'enquête EREM laissent également entrevoir une possible réduction des potentialités d'investissement des migrants sur leurs lieux d'origine, provoquée par la croissance des investissements réalisés par les migrants aux États-Unis. Les informations concernant la parentèle des migrants qui résidait au moment de l'enquête aux États-Unis semblent indiquer une expansion du processus de « désalarisation » de ces migrants dans le pays voisin, c'est-à-dire une croissance des investissements dans ce pays au détriment des lieux d'origine au Mexique. Cela est dû à la conjonction de différents facteurs : légalisation de la situation migratoire de nombre de migrants, qui leur permet de trouver des emplois salariés mieux rémunérés, ce qui accroît leur capacité d'épargne et d'investissement productif, la réunification familiale, avec la présence d'épouses et d'enfants nés aux États-Unis, la méfiance vis-à-vis de l'avenir de l'économie mexicaine et du contexte juridico-administratif qui ne facilite pas les créations d'entreprises, l'expansion

progressive de marchés ethniques favorisant l'émergence d'activités spécifiquement dirigées vers cette population de compatriotes... On note déjà dans certaines régions de l'État de Zacatecas une diminution des transferts monétaires, souvent associée à un processus de dépeuplement de ces régions.

Considérer les transferts monétaires depuis une perspective globale, avec son potentiel économique en termes d'investissements et de créations d'emplois, c'est sans doute surestimer les capacités d'agrégation de ces ressources atomisées qui relèvent essentiellement de stratégies individuelles ou familiales. Ces transferts ont un impact relativement important en termes d'investissements et de créations d'emplois depuis une dizaine d'années dans les villes moyennes du centre-ouest mexicain, et ils ont sans doute une réelle capacité d'expansion, mais cela relève essentiellement de l'amplification du processus de « désalarisation » à une fraction plus importante des migrants internationaux.

Références bibliographiques

- ADELMAN I. et TAYLOR J.E. (1992), "Is structural adjustment with a human face possible? The case of Mexico", *Journal of Development Studies*.
- ALBA Francisco (2002), "Las negociaciones migratorias. Significado y perspectivas", ponencia en el congreso nacional sobre *Dinamicas tradicionales y emergentes de la emigracion mexicana*, CIESAS-Occidente.
- ALVAREZ RODRÍGUEZ Mónica et GONZÁLEZ VALLEJO Francisco (2002), *Migración ; los expulsados en búsqueda del paraíso perdido*, Claves-reflexión indispensable, CUCSH-U de G, 31 de julio.
- ANDRADE-EEKHOFF Katharine (1999), "El Intercambio Transnacional de Conocimientos : Posibilidades a través de la Migración Salvadoreña", estudio preparado para el círculo de aprendizaje sobre *Migración Proyecto Conectándonos al Futuro de El Salvador*.
- ARIAS Patricia (1992), Nueva rusticidad mexicana, Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, México.
- ARROYO ALEJANDRE Jesús et BERÚMEN SANDOVAL Salvador (2002), "Potencialidad productiva de las remesas en áreas de alta emigración a Estados unidos", in ARROYO ALEJANDRE Jesús, Alejandro I. CANALES CERÓN et Patricia Noemí VARGAS BECERRA (comp.), *El norte de todos. Migración y trabajo de tiempos de globalización*, Universidad de Guadalajara/UCLA, Program on México/Profmex/Juan Pablos, Guadalajara, p. 143-169.

- ARROYO ALEJANDRE Jesús et BERÚMEN SANDOVAL Salvador (2000), "Efectos subregionales de las remesas de emigrantes mexicanos", *Comercio exterior*, vol. 50, n° 4.
- ARROYO ALEJANDRE Jesús, DE LEÓN ARIAS Adrian et VALENZUELA Basilia (1991), *Migración rural hacia Estados Unidos. Un estudio regional en Jalisco*, Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, México.
- BARAN Paul A. (1973), "On the political economy of backwardness", in WILBER K. (ed.), *The political economy of development and underdevelopment*, Random House, New York
- BECKER Gary (1975), *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education*, University of Chicago Press, Chicago.
- BRAUDEL Fernand (1981), *The Structures of Everiday Life: Civilization and Capitalism 15th-18th Century*, vol. 1, Harper and Row, New York
- BRAUDEL Fernand (1982), *The Wheels of commerce: Civilization and Capitalism 15th-18th Century*, vol. 2, Harper and Row, New York.
- CABRALES BARAJAS Luis (1997), "El refugio silencioso del ahorro migrante", *Ciudades*, vol. 35, p. 19-25, RNIU.
- CANALES CERÓN Alejandro (2002), "El papel de las remesas en el balance ingreso-gasto de los hogares. El caso de occidente de México, 1996", in ARROYO ALEJANDRE Jesús, Alejandro I. CANALES CERÓN et Patricia Noemí VARGAS BECERRA (comp.), *El norte de todos. Migración y trabajo de tiempos de globalización*, Universidad de Guadalajara/UCLA, Program on México/Profmex/Juan Pablos, Guadalajara, p. 143-169.

- CANALES CERÓN Alejandro (2001), "Migración, remesas e ingreso", *Ciudades*, vol. 50, p. 27-32, RNIU.
- CANALES CERÓN Alejandro (1999a), *Migración circular y proceso de asentamiento. Las nuevas modalidades de la migración de mexicanos a Estados Unidos. Carta Económica*, Universidad de Guadalajara, México, enero-febrero, p. 39.
- CANALES CERÓN Alejandro (1999b), *Factores demográficos del asentamiento y la circularidad en la migración México-Estados Unidos*, Universidad de Guadalajara, p. 135.
- CANALES CERÓN Alejandro (1999c), "Migración internacional y flexibilidad laboral en el contexto de NAFTA, avance de investigación del proyecto". *Alternatives for regional Development on the context of the NAFTA and the globalization process*, INESER, Universidad de Guadalajara, enero de 1999, p. 315.
- CARDOSO Fernando et FALETTO Enzo (1969), *Dependencia y desarrollo en America latina*. Siglo XXI, Mexico.
- CARRERAS Mercedes (1974), *Las Mexicanas que devolvio la crisis 1929-1932*, Mexico, Secretaria de Relaciones Exteriores.
- CASTILLO Víctor Manuel (1995), *Sólo Dios y el norte. Migración a Estados Unidos y desarrollo en una región de Jalisco*, Jalisco, Universidad de Guadalajara.
- CHOLDIN Harvey (1973), "Kinship networks in the migration process", *International Migration Review*, n° 7, p. 163-176.

- DELGADO WISE Raul et RODRÍGUEZ RAMÍREZ Hector (1999), "Perspectivas regionales ante las nuevas tendencias de la migración internacional. El caso de Zacatecas", mimeo, Universidad Autonoma de Zacatecas, Zacatecas.
- DURAND Jorge et MASSEY Douglas (2003), *Clandestinos, Migracion Mexico-Estados Unidos en los albores del siglo XXI*, Universidad Autonoma de Zacatecas.
- DURAND Jorge (2002), "Sistema geográfico de distribución de la población migrante mexicana en Estados Unidos" *Espiral*, Enero-abril.
- DURAND Jorge (2000), "Tres premisas para entender y explicar la migración México Estados Unidos", en *Relaciones*, El Colegio de Michoacán, 251 p.
- DURAND Jorge (1998), *Políticas, modelos y patron migratorios. El trabajo y los trabajadores mexicanos en Estados Unidos*, Cuadernos del Centro, El colegio de San Luis.
- DURAND Jorge et ARIAS P. (1997), "Las remesas ¿continuidad o cambio?", *Ciudades*, vol. 35, p. 3-11, RNIU.
- DURAND Jorge, PARRADO Emilio et MASSEY Douglas (1996), "Migradollars and Development: A Reconsideration of the mexican Case", *International Migration Review*, vol. XXX, n° 2.
- EMIF (Encuesta Migrantes a la Frontera), COLEF (Colegio de la Fontera Norte), 1993.
- ESCOBAR LATAPI Agustin et DE LA O MARTINEZ M. (1991), "Small-scale industry and international migration en Guadalajara, Mexico", in DIAZ-BRIQUETS et WEINTRAUB (comp.), *Impact of migration on sending countries*, Westview.

- FURTADO Celso (1965), *Development and Underdevelopment*, Berkeley, University of California Press.
- GAILLARD J. et GAILLARD Anne-Marie (1998), "Fuite des cerveaux, retours et diasporas", *Futuribles*, n° 228, février, p. 25-49.
- GAMIO M. (1969), *El inmigrante mexicano. La historia de su vida*, Mexico, UNAM.
- GARCÍA ZAMORA Rodolfo (2000), *Agricultura, migración y desarrollo regional*, Universidad Autónoma de Zacatecas, Zacatecas.
- GARCÍA ZAMORA Rodolfo et ARROYO ALEJANDRE Jesús (2001), *Remesas y crecimiento económico regional: propuestas para la formulación de políticas públicas*, Universidad de Guadalajara, Universidad Autónoma de Zacatecas, CONAPO, SRE.
- GOLDRING Luin (1990), "Development and migration: a comparative analysis of two Mexican migrants circuit", *Comisión for the Study of International Migration and cooperative Economic Development*, Washington. (Working Paper n° 37).
- GREENWOOD M. et ZANHISER S. (1998), "Transferability of Skills and Economic Rewards to U.S. Employment for Return Migrants in Mexico", *Research Reports and Background Materials del Estudio Binacional México-Estados Unidos sobre Migración*, vol. 3, p. 1 133-1 152.
- GRILICHES Zvi (1977), "Estimating the Returns to Schooling: Some Econometric Problems", *Econometrica*, n° 45, p. 1-22.

- GUNDER FRANK André (1969), *Capitalism and Underdevelopment in Latin America*, Monthly Review Press, New York.
- INEGI (2000), *XII Censo General de Población y Vivienda*, CONTAR-2000.
- INEGI (1997), *Encuesta nacional de la dinámica demográfica* (ENADID 1997).
- INEGI (1996), *Encuesta Nacional del Ingreso y Gasto de los Hogares* (ENIGH 1996).
- LANLY Guillaume (2002), "Les associations de migrants internationaux dans trois communes rurales mexicaines", *Autrepart*, n° 22, L'aube/IRD.
- LEWIS W.A. (1954), "Economic Development with Unlimited Supplies of Labour", in *Manchester School of Economic and Social Studies*, n° 22, p. 139-191.
- LOZANO ASCENCIO Fernando (éd.) (1997), *Sonorenses en Arizona*, Editorial Unison.
- LOZANO ASCENCIO Fernando (1997), "Remesas ¿fuente inagotable de divisas?", *Ciudades*, vol. 35, p. 12-18, RNIU.
- LOWENTAL A.F. and BURGESS K. (1993), *The California-Mexico connection*, Stanford press university.
- MARTIN Phil (1990), "Labour Migration and Economic Development", Chapter 23: Research Addendum, *Commission for the Study of International Migration and Co-operative Economic Development*, vol. II, p. 663.
- MASSEY Douglas (1988), "International migration and economic development in comparative perspective". *Population and Development Review*, n° 14, p. 383-414.

- MASSEY Douglas et PARRADO Emilio (1997), "Migración y pequeña empresa", *Ciudades*, vol. 35, p. 34-40, RNIU.
- MASSEY Douglas et ESPINOSA K. (1997), "What's driving México- U.S. migration?", *American Journal of Sociology*, vol. 102, n° 4, p. 939-999.
- MASSEY Douglas, ALARCON J., DURAND J. et GONZALEZ H. (1987), *Return to Aztlan: The Social Process of International Migration from Western Mexico*, Berkeley y Los Angeles, University of California Press.
- MATTAR J. (2003), *Desarrollo economico de Mexico 1950-2000*, CEPAL, Santiago de Chile.
- MENDOZA COTA Jorge Eduardo (2002), "Educación, experiencia y especialización manufacturera en la frontera norte de México", *Comercio Exterior*, vol. 52, n° 4, abril de 2002, p. 301.
- MINCER Jacob (1994), "Human Capital: A Review", in Clark KERR et Paul D. STAUDOHAR (coords.), *Labor Economics and Industrial Relations. Markets and Institutions*, Cambridge, Massachusetts y Londres, Inglaterra, Harvard University Press.
- MINCER Jacob (1974), *Schooling, Experience and Earnings*, New-York, Columbia University Press.
- MINES Richard (1984), *Developing a community tradition: a field study in rural Zacatecas, Mexico and California settlement areas*, Monographs in U.S Mexican Studies, 3, San Diego.
- MOCTEZUMA L. Miguel et RODRÍGUEZ R. Hector (comp.) (1999), *Impacto de la migración y las remesas en el crecimiento económico regional*, Senado de la República, LVII Legislatura, México.

- MORÉ Iñigo (2003), *El escalon economico entre vecinos. El caso España-Marruecos*, Documento de trabajo. Real Instituto Elcano, España.
- MYRDAL Gunnar (1957), *Rich Lands and Poor*, Harper and Row, New York.
- OCDE (2001), *The Well-being of Nations, The role of human and social capital, Education and Skills*, Paris, p. 18.
- Organización "Sin Fronteras", Karina ARIAS, Enero/01/2002.
- OROZCO M. (2000), "Remittances and markets: new players and practices", Working Paper, Inter-american dialogue and The Tomas Rivera Institute.
- PAPAIL Jean et ARROYO ALEJANDRE Jesús (1996), *Migración mexicana a Estados Unidos y desarrollo regional en Jalisco*, Universidad de Guadalajara.
- PELLEGRINO Adela (2001), *Drenaje, movilidad, circulación: Nuevas modalidades de la migración calificada*, Facultad de Ciencias Sociales de la Universidad de la República, Montevideo.
- PESCADOR OSUNA J.A. (1998), "México-Estados Unidos : el impacto de las remesas", *Nexos*, México.
- PORTES Alejandro et GUARNIZO Luis (1991), *Capitalistas del Trópico : la inmigración en los Estados Unidos y el desarrollo de la pequeña empresa en Republica Dominicana*, FLACSO, Santo Domingo.
- PORTES Alejandro et WALTON J (1981), *Labor, Class, and the International System*, New York, Academic Press.

- RAMÍREZ MARTÍNEZ Marco Antonio (1999), *Desarrollo regional e inversión productiva del ahorro migrante : el Caso de Teocaltiche, Jalisco (1980-1988)*, Tesis de maestría, Centro Universitario de Ciencias Económico Administrativas, Universidad de Guadalajara.
- RAMÍREZ MARTÍNEZ Marco Antonio et GONZÁLEZ RODRÍGUEZ Sergio Manuel (1999), *Migración internacional, remesas de divisas y negocios. El caso de Teocaltiche, Jalisco. Carta económica* n° 67, Universidad de Guadalajara, México, julio-agosto 1999, p. 3.
- RANIS G. et FEI J.C. (1961), "A theory of Economic Development", *American Economic Review*, vol. 51, p. 533-565.
- ROJAS Mariano, ANGULO Humberto et VELÁZQUEZ Irene (2000), *Rentabilidad de la inversión en capital humano en México, Economía Mexicana*, vol. IX, n° 2, México, p. 113-142.
- ROMERO MORETT Miguel et ROMERO MORETT Martín G. (1999), *El desarrollo de competencias en la nueva economía global*, Universidad de Guadalajara, México.
- SANTIBÁÑEZ ROMELLÓN Jorge (2002), *La tonta frontera inteligente*, *La Jornada*, México D.F. Lunes 20 de mayo.
- SINGER Paul (1971), "Dinamica de la poblacion y desarrollo", en *El papel del crecimiento demografico en el desarrollo economico*, Mexico, Siglo XXI, p. 21-66.
- STARK Oded et BLOOM David (1985), "The new economics of labor migration", *American Economic Review*, vol. 75, p. 173-178.

- TAYLOR Edward (1986), "Differential migration, networks, information and risk", in STARK Oded (ed.), *Migration theory, Human Capital and Development*, Greenwich, Conn., JAI Press, p. 147-171.
- TAYLOR E. (1997), "International-Migrant Remittances, Savings, and Development Migrant-Sending Areas", documento presentado en la *Conferencia International Migration at Century's End*, Barcelona, España, Mayo 7-10.
- TODARO Michael (1969), "A model of labor migration and urban unemployment in less developed countries", in *American Economic Review*, March.
- TODARO Michael (1976), *Internal migration in Developing Countries*, Genève, OIT.
- TODARO Michael et MARUSZKO L. (1987), "Illegal migration and U.S immigration reform: a conceptual framework", *Population and Development Review*, vol. 13, p. 101-114.
- VERDUZCO Gustavo et UNGER Kurt (2001), "El desarrollo de las regiones de origen de los migrantes : experiencias y perspectivas", in TUIRAN Rodolfo (coordinador), *México-Estados Unidos Opciones de política*, SEGOB, CONAPO, SER, CIDE y El Colegio de México, México, noviembre del 2001, p. 205.
- WALLERSTEIN I. (1974), *The Modern World-System. Capitalist Agriculture and the origins of the Europeans. World-Economy in the Sixteenth Century*, New York, Academic Press
- ZENTENO René Martín (2001), *Redes migratorias : ¿ Acceso y oportunidades para los migrantes ?*, ITESM, Campus Guadalajara, CONAPO.

ZEPEDA MIRAMONTES Eduardo et GHIARA Ranjeeta (1999), *Determinación del salario y capital humano en México: 1987-1993*, Universidad Autónoma Metropolitana-A, Universidad Autónoma de Coahuila, Economía, Sociedad y Territorio, vol. II, n° 5, p. 67-116.

Table des figures et tableaux

Figure 1. Division administrative (États) du Mexique	21
Figure 2. Pyramides de la population mexicaine 1970 et 2000.....	26
Figure 3. Distribution des communes selon leur degré de marginalité, 2000.....	27
Figure 4. Intensité migratoire aux États-Unis par commune, 2000.....	28
Figure 5. Situation des villes enquêtées.....	37
Figure 6. Évolution de la proportion d'employeurs et de travailleurs indépendants au cours de la vie active de quelques générations masculines	51
* *	
*	
Tableau 1. L'émigration mexicaine aux États-Unis (visas de résidents permanents) par période, et évolution de quelques indicateurs économiques mexicains.	25
Tableau 2. Distribution de la population d'origine mexicaine aux États-Unis en 2000.....	29
Tableau 3. Principaux États d'origine des flux de migrants aux États-Unis, 1987-2000, selon diverses sources (%).	30
Tableau 4. Distribution des individus nés au Mexique, par États de résidence aux divers recensements nord-américains 1900-2000.	31

Tableau 5. Caractéristiques principales des villes enquêtées des États de Jalisco, Guanajuato et Zacatecas.	41
Tableau 6. Caractéristiques des ménages enquêtés.	44
Tableau 7. Niveaux d'éducation (en années) de la population enquêtée, par groupes d'âges et statuts migratoires.	45
Tableau 8. Taux d'activité de la population enquêtée par groupes d'âges et sexe.	47
Tableau 9. Distribution de la population enquêtée par branches d'activité et sexe.	48
Tableau 10. Distribution des statuts d'occupation par groupes d'âges et sexe.	50
Tableau 11. Revenus de la population enquêtée selon le sexe, la branche d'activité, le statut, et la forme du revenu.	54
Tableau 12. Branches de première activité par sexe et périodes d'entrée dans la vie active au Mexique.	59
Tableau 13. Distribution des périodes de première émigration aux États-Unis par sexe.	61
Tableau 14. Niveaux moyens de scolarité des ex-migrants et des non-migrants par sexe et groupes d'âges en 2000 (en années).	63
Tableau 15. Branches d'activité des migrants actifs au Mexique au moment de la migration aux États-Unis, selon le sexe et la période de migration.	65
Tableau 16. Branches d'activité d'origine des non-salariés (patrons et travailleurs indépendants) par sexe et périodes de migration aux États-Unis.	66

Tableau 17. Changements de statuts d'occupation entre le début de la vie active et le moment de l'émigration aux États-Unis, par sexe, ensemble des périodes d'émigration.....	67
Tableau 18. Distribution géographique des flux aux États-Unis, par sexe et périodes d'émigration.....	73
Tableau 19. Branches d'activité du premier emploi aux États-Unis par sexe et périodes de migration.....	76
Tableau 20. Proportions de migrants masculins qui ont changé de branches d'activité en migrant aux États-Unis selon la branche d'activité au moment d'émigrer et les périodes de migration.	78
Tableau 21. Proportion de migrants qui ont reçu une formation aux États-Unis, par sexe et branche de première activité dans ce pays.	80
Tableau 22. Proportion de migrants qui ont reçu une formation aux États-Unis selon le sexe et le niveau de scolarité initial.	80
Tableau 23. Types de formation reçue par les migrants aux États-Unis selon le sexe et la période de migration.	81
Tableau 24. Proportion de migrants qui ont appris un métier aux États-Unis selon le sexe et la période de migration.	82
Tableau 25. Distribution des métiers appris (en termes de branches d'activité aux États-Unis) par les migrants selon le sexe.	83
Tableau 26. Formation et apprentissage "sur le tas" selon le sexe, ensemble des périodes de migration.....	84

Tableau 27. Revenus médians de divers groupes de population selon le lieu de naissance aux États-Unis en 1999 (U.S. dollars).	86
Tableau 28. Évolution des salaires moyens des migrants mexicains aux États-Unis, du salaire moyen dans l'industrie nord américaine, et des minimaux fédéraux (en dollars).	88
Tableau 29. Salaires moyens des migrants masculins dans les principales branches d'activité dans l'économie nord-américaine durant la période 1995-99 (en dollars).	90
Tableau 30. Proportions de migrants qui envoyaient régulièrement de l'argent au Mexique par sexe et périodes d'émigration.	92
Tableau 31. Montant moyen mensuel des transferts monétaires (en dollars).	96
Tableau 32. Distributions (pondérées par les montants) de l'utilisation des transferts monétaires par sexe et périodes.	99
Tableau 33. Périodes de « réinstallation définitive » au Mexique des ex-migrants internationaux selon le sexe.	105
Tableau 34. Distribution des durées de séjour aux États-Unis selon le sexe et les périodes de réinstallation au Mexique, durée moyenne des séjours par périodes.	109
Tableau 35. Distributions des projets professionnels masculins au moment de se réinstaller sur leur lieu d'origine au Mexique, par période de retour.	111

Tableau 36. Distribution de la situation des femmes à leur retour au Mexique selon leur situation avant leur première émigration aux États-Unis (ensemble des périodes de retour).	114
Tableau 37. Distribution des branches d'activité au moment de la réinsertion professionnelle au Mexique selon les branches de première activité aux États-Unis et le sexe (ensemble des périodes).	116
Tableau 38. Distributions des branches d'activité des migrants à leur retour au Mexique selon le sexe et la période de retour.	118
Tableau 39. Distribution des branches d'activité au retour au Mexique selon les branches d'activité avant d'émigrer aux États-Unis et le sexe (ensemble des périodes).....	120
Tableau 40. Proportion de migrants masculins qui ont réintégré leur branche d'origine (avant la première migration aux États-Unis) à leur retour au Mexique, par périodes de retour.....	122
Tableau 41. Distribution des branches d'activité masculines avant la première émigration aux États-Unis et au retour au Mexique, par période de retour.	123
Tableau 42. Proportion de retour dans la branche d'activité d'origine (avant la première émigration aux États-Unis), à leur retour au Mexique selon les statuts d'occupation avant la migration et au retour (population masculine).....	124
Tableau 43. Distributions des branches d'activité avant la première émigration aux États-Unis et au retour au Mexique, selon les statuts d'occupation correspondants (population masculine).	125

Tableau 44. Proportions de migrants qui sont restés dans la même branche d'activité entre le moment de la réinstallation au Mexique et le moment de l'enquête, selon la période de retour.....	127
Tableau 45. Structure de l'emploi des migrants internationaux depuis le début de leur vie active, à différentes étapes jusqu'au moment de l'enquête (2000-2001), par sexe et périodes de retour au Mexique.	128
Tableau 46. Distribution des statuts d'occupation au retour au Mexique, selon les statuts d'occupation au moment de la première émigration aux États-Unis, par sexe et périodes de retour.....	131
Tableau 47. Distribution des statuts d'occupation avant de migrer aux États-Unis, dans la population active réinstallée au Mexique avec le statut de patron ou travailleur indépendant, par sexe et période de retour.	135
Tableau 48. Proportions de salariés et de travailleurs familiaux sans rémunération (TFSR) avant de migrer, qui devinrent patrons ou travailleurs indépendants à leur retour au Mexique, par sexe et période de retour.	136
Tableau 49. Distribution des statuts d'occupation des ex-migrants en 1999-2000, selon les statuts d'occupation au retour au Mexique, par sexe et période de retour.	138
Tableau 50. Distribution des statuts d'occupation au moment de l'enquête (centrée en 2000) selon les statuts d'occupation lors de l'émigration aux États-Unis, par sexe et période de retour.....	142

Tableau 51. Distributions successives des statuts d'occupation aux différentes étapes de la vie active des ex-migrants internationaux selon le sexe.....	144
Tableau 52. Comparaisons des proportions de non-salariés (patrons et travailleurs indépendants) dans différentes populations d'actifs enquêtées ou recensées au Mexique.	147
Tableau 53. Comparaison des proportions de non-salariés (patrons et travailleurs indépendants) dans la population occupée, par groupes d'âges, situation migratoire et sexe, dans les enquêtes, et dans le recensement de population.....	148
Tableau 54. Distribution des branches d'activité des non-salariés (patrons et travailleurs indépendants), ex-migrants, par groupes d'âges et sexe au moment de l'enquête EREM (centrée en 2000).	150
Tableau 55. Proportion de salariés qui bénéficiaient de prestations sociales selon le sexe et les branches d'activité au moment de l'enquête (centrée en 2000).	156
Tableau 56. Information générale sur les entreprises des ex-migrants internationaux.	157
Tableau 57. Branches d'activité des entreprises des migrants internationaux, fonctionnant au moment de l'enquête, selon l'ordre chronologique création de l'entreprise/cycle migratoire, la période de création et le sexe.....	159
Tableau 58. Branches d'activité des entreprises créées par les migrants masculins après le retour au Mexique, selon l'âge au moment de la création de l'entreprise.	162

Tableau 59. Distribution des principales difficultés mentionnées par les migrants masculins qui ont créé une entreprise après leur retour des États-Unis à partir de 1975, par périodes.....	163
Tableau 60. Origine du capital investi dans les entreprises créées par les migrants après leur retour des États-Unis, selon le sexe et la période de création de l'entreprise.	167
Tableau 61. Origine du capital investi dans les entreprises créées par les migrants après leur retour des États-Unis, selon le sexe et les branches d'activité.	168
Tableau 62. Répartition des entreprises créées durant la période 1995-2000, uniquement avec des fonds propres, à l'issue du cycle migratoire, selon les montants investis (en dollars), selon le sexe des investisseurs.	170
Tableau 63. Investissements moyens réalisés par les migrants, uniquement avec leur épargne propre, durant la période 1995-2000, par sexe et branches d'activité (en dollars).....	171
Tableau 64. Investissements moyens réalisés par les migrants, uniquement avec leur épargne propre, durant la période 1995-2000, selon le sexe et le statut d'occupation (en dollars).	171
Tableau 65. Principales caractéristiques des migrants réinstallés durant les années 1990, qui ont créé leur entreprise durant la période 1995-2000, après leur retour, avec un investissement supérieur à 15 000 dollars.....	173

Tableau 65 (suite). Principales caractéristiques des migrants réinstallés durant les années 1990, qui ont créé leur entreprise durant la période 1995-2000, après leur retour, avec un investissement supérieur à 15 000 dollars.....	175
Tableau 66. Proportion d'entreprises créées par les migrants à leur retour des États-Unis, qui emploient de la main-d'œuvre non rémunérée (travailleurs familiaux sans rémunération), par branches d'activité et sexe du responsable de l'entreprise, moyenne de t.f.s.r. par entreprise (x t.f.s.r.) dans chaque branche d'activité.....	180
Tableau 67. Proportions d'entreprises créées par les migrants après leur réinstallation au Mexique, qui emploient de la main-d'œuvre rémunérée, par branche d'activité et sexe des responsables d'entreprises, nombre moyen de salariés par entreprise dans chaque branche d'activité (x salariés) ...	181
Tableau 68. Distribution des entreprises créées par les migrants à leur retour au Mexique, par branches d'activité, selon le type d'emplois créés, quel que soit le sexe du responsable de l'entreprise.	183
Tableau 69. Taux de disparition des entreprises créées, au retour des migrants au Mexique à partir de 1975, dans chaque branche d'activité.....	185
Tableau 70. Proportions d'ex-migrants désirant retourner travailler aux États-Unis, par groupes d'âges, statuts d'occupation au moment de l'enquête et sexe.....	188

Tableau 71. Proportions d'ex-migrants qui pensent que le statut de travailleur indépendant présente des avantages sur le travail salarié, selon le sexe et le statut d'occupation au moment de l'enquête.....	190
Tableau 72. Proportions d'individus qui souhaitent changer de statut d'occupation à moyen ou long terme, selon le sexe et le statut d'occupation actuel.....	192
Tableau 73. Revenus moyens journaliers ou mensuels des présents enquêtés, selon le sexe et le statut d'occupation.	195
Tableau 74. Distribution des revenus en salaires minimum (SM) par statuts d'occupation et sexe de la population occupée dans le recensement de population 2000 de la commune de Zapotlan el Grande (Ciudad Guzman), État de Jalisco.....	197
Tableau 75. Distribution des lieux de résidence des émigrants et absents des ménages d'ex-migrants selon le sexe.	199
Tableau 76. Taux d'activité des femmes émigrantes et absentes des ménages d'ex-migrants selon le lieu de résidence, l'état civil, et le groupe d'âges au moment de l'enquête.....	201
Tableau 77. Distribution des branches d'activité par sexe des émigrants et absents aux États-Unis au moment de l'enquête, et premières branches d'activité dans ce pays en 1995-99 des ex-migrants.	202
Tableau 78. Taux d'activité des femmes enquêtées selon le statut migratoire, le groupe d'âges et l'état civil.	206

Tableau 79. Distribution des couples selon la situation migratoire et les statuts d'occupation des femmes mariées qui travaillent au moment de l'enquête.....	206
Tableau 80. Distribution du statut de non-salarié (patron ou travailleur indépendant) dans les couples, quand les épouses travaillent, selon la situation migratoire.....	207

Table des matières

Remerciements	5
Introduction.....	7
Chapitre 1. Le contexte socio-économique	19
L'évolution de l'économie et de l'émigration internationale.....	19
L'enquête sur la réinsertion des migrants internationaux (EREM).....	35
Les caractéristiques principales des villes sélectionnées pour l'enquête.....	40
Les caractéristiques des ménages enquêtés.....	43
Chapitre 2. Les trajectoires professionnelles et l'insertion dans l'économie nord-américaine.....	57
Les premières activités.....	57
L'évolution des caractéristiques des migrants au moment de la première migration aux États-Unis	61
Les motifs d'émigration.....	68
Les projets au moment de l'émigration	70
L'insertion dans l'économie nord-américaine.....	71
La formation du capital humain aux États-Unis	79
Chapitre 3. Les revenus aux États-Unis et les transferts monétaires	85
Les rémunérations des migrants dans l'économie nord-américaine	85
Les transferts monétaires	91

Chapitre 4. La réinsertion professionnelle des migrants internationaux au Mexique.....	105
Les motifs de retour, les durées de séjour aux États-Unis et les projets professionnels.....	105
Les trajectoires professionnelles entre les branches d'activité.....	113
Les changements de statut d'occupation : du salariat au non-salariat.....	130
Migrants et non-migrants : des trajectoires différentes en termes de statuts d'occupation.....	145
Chapitre 5. Les investissements des migrants internationaux	153
Les salariés.....	153
Les créations d'entreprises	156
Le financement des entreprises	166
Les emplois créés par les ex-migrants	179
Les entreprises disparues	184
Chapitre 6. Les perspectives	187
Les perspectives des ex-migrants.....	187
Les revenus des salariés et des non-salariés	194
Les absents et les émigrants au moment de l'enquête	198
Le travail féminin.....	204
Conclusion	211
Références bibliographiques.....	219
Table des figures et tableaux	231

Les dollars de la migration mexicaine

L'expansion de l'émigration mexicaine aux États-Unis durant les 25 dernières années, qui représente actuellement le principal flux migratoire entre pays émergents et pays développés, s'est accompagnée d'un accroissement considérable des flux monétaires (*les remesas*) en sens inverse, vers les régions d'origine des migrants.

Produit de l'épargne réalisée par le travail des migrants aux États-Unis, ces flux monétaires ont vocation à dynamiser les économies des lieux d'origine des migrants. Cet ouvrage retrace l'évolution - durant le dernier quart de siècle - des trajectoires professionnelles de différentes générations de migrants entre le moment de leur entrée dans la vie active, et le moment de leur réinstallation au Mexique, à l'issue d'un cycle migratoire international. Il met l'accent sur les transformations de l'insertion professionnelle dans l'économie nord-américaine, l'évolution des salaires et des montants des *remesas*, les modifications récentes observées dans l'utilisation de ces ressources au Mexique, et plus particulièrement sur les processus de reconversion professionnelle et le développement de l'entrepreneuriat sur les lieux d'origine. Ces analyses s'appuient principalement sur des enquêtes de terrain menées en 1999-2001 auprès de ménages d'émigrants internationaux dans plusieurs villes du centre-ouest mexicain, principale région d'émigration vers les États-Unis.

Jean PAPAIL, démographe, est chercheur de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Spécialiste des migrations dans les pays en développement, il est l'auteur de nombreux travaux sur ce thème au Venezuela, en Equateur et au Mexique.

Jesús ARROYO ALEJANDRE, docteur en économie régionale, est recteur du Centro Universitario de Ciencias Economicas y Administrativas (CUCEA) de l'Université de Guadalajara (Mexique), membre de l'académie de la recherche scientifique et consultant de divers comités, associations et organismes gouvernementaux mexicains.

Photo de couverture : « Attente réciproque à la frontière ». Daniel DELAUNAY



Institut de recherche
pour le développement



ISBN : 2-7475-7662-0

21,20 €